BANK OF CANADA ANNUAL REPORT

2001

Bank of Canada
234 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0G9
4916
CN ISSN 0067-3587

BANK OF CANADA
David A. Dodge
Governor - Gouverneur

BANQUE DU CANADA
Ottawa K1A 0G9

28 February 2002

The Honourable Paul Martin, PC, MP
Minister of Finance
Ottawa

Dear Mr. Martin,

In accordance with the provisions of the Bank of Canada Act, I am submitting the Bank of Canada's *Annual Report* for the year 2001 and the Bank's audited financial statements as at 31 December 2001.

Yours sincerely,

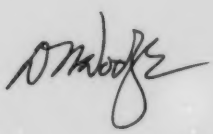

102-03719/

Head Office, Ottawa

Message from the Governor 5

About the Bank 9

An Account of Our Stewardship 23

Financial Summary 45

Financial Statements 51

Senior Officers 67

Regional Offices and Representatives 68

MESSAGE FROM THE GOVERNOR

The year that just passed posed many challenges for all Canadians. The slowdown in the global economy became more pronounced as the year went on, and this affected households, businesses, and governments alike. The tragedy of 11 September compounded the economic difficulties and issues facing us all. Through this period of rapidly changing circumstances, the Bank met its responsibilities by responding quickly and vigorously to events in order to underpin confidence and support the economy.

For the staff of the Bank, changes in our operations and procedures also posed challenges. In this, my first Annual Report *as Governor, I would like to touch on some of the key events and challenges faced by Canadians and by the Bank of Canada during the year.*

Fixed Announcement Dates

Effective communication is critical if the Bank is to do its job properly. We try to explain to Canadians what we are doing, and why we are doing it. Equally importantly, we need to listen to Canadians and their concerns. Our new system of announcing interest rate decisions on eight pre-established dates fits with our goal of good communication. We experienced the first full year for our new system in 2001. The announcement dates were carefully chosen to tie into the flow of economic information used to assess the direction of monetary policy. This new system has allowed the Bank to focus greater public attention on Canada's monetary and economic situation. I'm pleased to say that, as a result, debate and discussion surrounding monetary policy issues in Canada appear to have benefited significantly.

In each of the first six fixed announcement dates in 2001, the Bank steadily lowered the target for the overnight rate of interest in response to signs that weakness in the U.S. economy was affecting Canada. But by the end of the summer, evidence had accumulated that the economic slowdown, not just in North America but globally, would be deeper and more protracted than previously thought. So, over the final two fixed dates, we quickened the pace of interest rate reduction to underpin domestic demand and to support a resumption of Canadian economic growth in the months ahead.

As well, we responded quickly to the devastating terrorist attacks of 11 September. Apart from the tragic loss of life, the attacks weakened Canada's economic prospects and made the outlook much more uncertain. Business and consumer confidence were shaken. In response, the Bank lowered interest rates on 17 September—outside our fixed announcement schedule—to help underpin confidence.

Inflation-Control Targets Renewed

In 2001, we renewed a crucial agreement with the federal government—our agreement to keep inflation within a range of 1 to 3 per cent.

Since the Bank and the government first agreed to a system of inflation-control targets in 1991, Canada has enjoyed a decade of low, stable, and predictable inflation. With this agreement in place, Canadians have been able to make economic decisions with confidence, and with firm expectations about the influence that inflation would have on their future purchasing power. In response to our inflation-control record, inflation expectations in Canada have remained anchored near the 2 per cent midpoint of the target range.

Reflecting the success of Canada's inflation-control system, the Bank and the Government of Canada jointly announced, on 17 May, that the agreement would be extended for a full five years, until the end of 2006. It was also decided that the Bank would focus on keeping the trend of inflation at the 2 per cent midpoint of the target range over the life of the agreement. This renewed agreement, along with our flexible exchange rate system, should give Canadians added confidence that Canada will maintain a low rate of inflation for years to come.

More details about our targets, including refinements to our measure of core inflation, can be found on page 26 in this *Report*.

Restructuring for the Future

The Bank has been reviewing its strategic direction and key priorities for the next several years. The goal is to have a central bank that concentrates on its most important functions—conducting monetary policy, contributing to a stable financial system, designing and providing Canadians with secure bank notes, and managing the federal government's funds and public debt.

A major outcome of this strategic review was the decision to outsource the operations and systems that support the government's retail debt program. This will result in significant savings for Canadians. In September, about 430 of the Bank's staff, including consultants and contract employees, joined the successful contractor, EDS Canada. I am confident that our former colleagues are in a position to take advantage of new opportunities with a dynamic company that specializes in this type of business. Holders of Canada Savings Bonds can be assured that the Bank of Canada remains responsible for customer service, bondholder records, and accounting.

Further restructuring within the Bank will occur in the coming year, as we complete our review of corporate services to realign them with the future needs of a smaller Bank.

Bank Notes

Another challenge for the Bank in 2001 was a rise in counterfeiting activity, particularly of the $100 note. Police in southern Ontario broke up a counterfeiting operation responsible for a wave of bogus $100 notes, and the counterfeiters were convicted in October. Despite these actions by law-enforcement agencies, a number of retailers have refused to accept $100 notes. Although counterfeiting has now returned to low levels, we are stepping up our currency-education program, so that retailers and the general public can confidently accept genuine bills and readily spot counterfeits.

That counterfeiting episode points to the importance of the Bank's new bank note series, which contains new anti-counterfeiting features. The new $10 note was released in 2001, and the new series will continue to be rolled out, with the $5 note slated for 2002. Higher-denomination notes—the $20, $50, and $100 notes—will incorporate additional security features and will be introduced over the next few years.

More details on bank notes can be found in the currency section of this *Report*, starting on page 30.

Supporting the Financial System

The events on 11 September presented another challenge to the Bank, beyond the impact on the economy. Following the attacks, the Bank moved quickly to make sure that Canada's financial system continued to operate smoothly. Bank staff reacted within minutes of the attacks to assess the impact on our clearing and settlement systems, and the Bank stepped in with liquidity to ensure that these vital systems continued to function. We also worked closely with other agencies and institutions, both in Canada and abroad. Our swap facility with the U.S. Federal Reserve was temporarily increased to ensure that Canadian banks would be able to settle their U.S.-dollar transactions in the aftermath of the attacks. In light of these

disruptions, the Bank—in conjunction with the Department of Finance—postponed an auction of federal government treasury bills for two days and an auction of Real Return Bonds for one week, without threatening the government's cash position.

Before concluding, I would like to mention the death in July of Deputy Governor Tim Noël. All of us at the Bank were saddened by Tim's passing, which came at the end of a two-year battle with amyotrophic lateral sclerosis. Tim left his mark on the Bank in many ways during a career that spanned 35 years. His substantial contributions in the area of financial markets will remain a valuable legacy, while his expertise and counsel will be sorely missed.

In all, 2001 presented the Bank's staff with some extraordinary challenges. But these challenges were met with the high levels of skill and professionalism for which the Bank's employees are known. As well, I am grateful for the support received from the Bank's Board of Directors throughout the year. To them, and to all the employees of the Bank, I extend my thanks for your help during a challenging year, and I look forward to working with you as we continue to meet our commitments to Canadians during 2002.

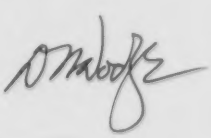

David A. Dodge

ABOUT
THE BANK

THE BUSINESS OF THE BANK

The Bank of Canada's responsibilities focus on the goals of low and stable inflation, a safe and secure currency, financial stability, and the efficient management of government funds and public debt. These responsibilities are carried out as part of the broad functions described below.

Monetary Policy

The goal of monetary policy is to contribute to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

Currency

The Bank issues Canada's bank notes and is responsible for note design (including anti-counterfeiting features), distribution of new notes, and replacement of worn notes.

Central Banking Services

This function involves two major activities: the promotion of financial stability and the provision of efficient funds-management services to the federal government.

Retail Debt Services

The Bank is responsible for ensuring that all holders of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support.

Corporate Services

To manage and carry out the Bank's business effectively, the expertise of staff in a range of service areas such as human resources, technology, finance, communications, and administration is essential.

LOOKING **AHEAD**

Over the past year, the Bank has been taking stock of its priorities, its work environment, and the scope of its business activities. A key result of this effort will be the adoption, in the spring of 2002, of a new strategic plan covering the next several years.

One major decision that has already been implemented was the outsourcing of the operations and systems supporting retail debt services. The transition was completed in 2001. The new arrangements should improve the cost-effectiveness of service delivery, while allowing the Bank to focus on its primary functions. Related restructuring of the Bank's corporate services areas will be completed over the next year.

The Bank's focus for the future was reviewed by an internal working group of senior staff. It concentrated on finding the most effective ways to carry out the Bank's mandate and on identifying elements of the work environment that would best support that mandate in the coming years.

Overall, the Bank plans to expand its work in the following areas: research and analysis on structural and macroeconomic policy issues, currency education and the security of bank notes, promotion of the safety and soundness of domestic and international financial systems, management of the government's financial assets and liabilities, and the promotion of a well-functioning Canadian-dollar debt market.

The quality of the work environment is essential to achieving a high standard of performance. At the Bank, this includes a fundamental commitment to a bilingual and diverse workplace. The Bank strives to create an atmosphere where knowledge is shared and learning thrives, where collaboration and partnerships with external organizations are effective, and where delegation and good communication support the work of our staff.

As the Bank moves ahead, it will continue to focus on attracting and retaining the best employees to meet these objectives and to fulfill its critical responsibilities as Canada's central bank.

Security guards Pascal Coutu and Sylvain St-Jacques in the lobby of the West Tower, Head Office, Ottawa

Board meeting at Head Office

CORPORATE STRUCTURE AND LEADERSHIP

Board of Directors

Under the Bank of Canada Act, the Board is responsible for general oversight of the Bank and has specific duties related to finance, human resources, and overall administration, while the Governor is responsible for monetary policy and the other business of the Bank.

The Bank's Board is composed of 12 Directors from outside the Bank, plus the Governor and the Senior Deputy Governor. The Deputy Minister of Finance sits on the Board as a non-voting member. The external Directors come from across Canada and provide an important link to the various regions of the country. Directors are appointed by the Minister of Finance for three-year terms and may be reappointed at the end of their terms.

Board Stewardship in 2001

During 2001, the Board oversaw a management-led review of the Bank's strategic direction, laying the groundwork for the development of the next medium-term plan. A key challenge this year, and one where a special committee of the Board provided guidance, was the outsourcing of the operations and systems supporting retail debt services. Following the outsourcing initiative, the Board continues to closely monitor the restructuring of the Bank's corporate services departments.

The Board also supports the development of a work environment that will continue to attract and retain high-quality staff. Other key areas of interest for the Board have been improvements in the total compensation regime, the development of a leadership program for senior officers, and the effective management of the succession-planning process. The Board also took an active interest in the work of the Bank's regional offices, recognizing their important contribution to the Bank's economic analysis.

In 2001, the Board supported a significant change in the structure of the Bank's senior management team with the creation of the Executive Management Committee. The Committee was established to enhance the Bank's strategic management capabilities at the executive level.

Although the Board is not responsible for the conduct of monetary policy, its broad oversight responsibility includes monitoring the effectiveness of the monetary policy formulation process, including the standards applied in gathering information, together with the quality

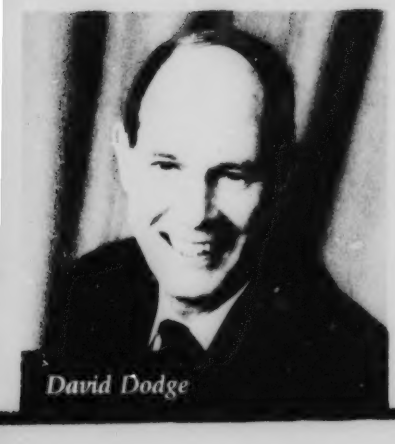
David Dodge

Malcolm Knight

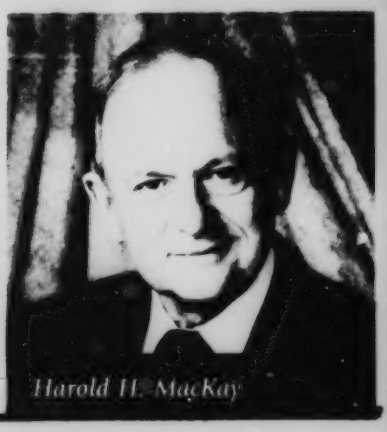
Harold H. MacKay

David Dodge
Governor

Malcolm Knight
Senior Deputy Governor

Harold H. MacKay
Regina, Saskatchewan
Appointed in January 1999
Lead Director

Raymond Garneau
Westmount, Quebec
Appointed in March 1996

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Appointed in March 1996

J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario
Appointed in March 2000

Paul J. Massicotte
Montréal, Quebec
Appointed in June 1995

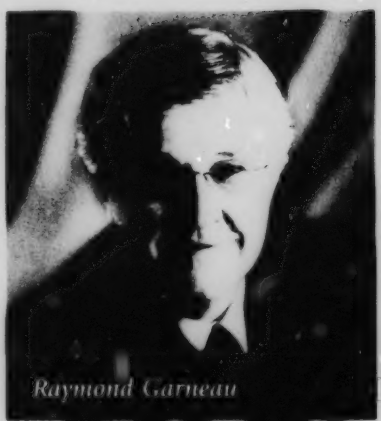
Raymond Garneau

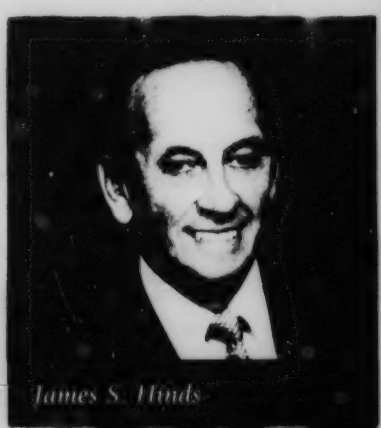
James S. Hinds

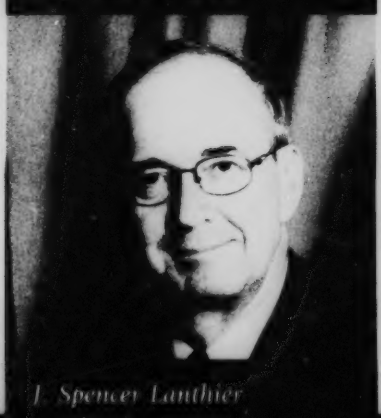
J. Spencer Lanthier

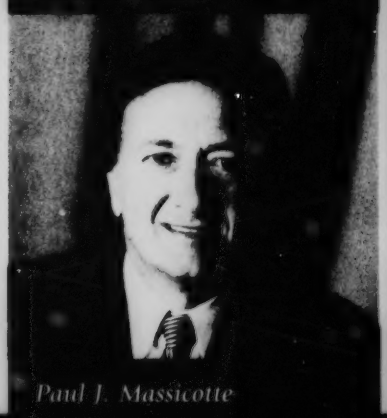
Paul J. Massicotte

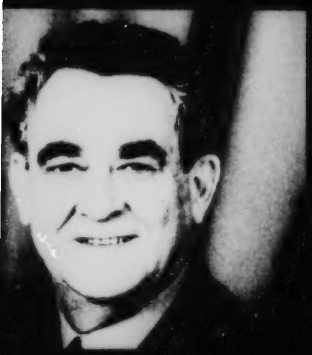

nston Baker

Kit Chan

lter Dubowec

Daniel F. Gallivan

bara Hislop

Aldea Landry

bara Stevenson

Kevin Lynch

Winston Baker
St. John's, Newfoundland
Appointed in March 1996

Kit Chan
Calgary, Alberta
Appointed in April 1999

Walter Dubowec
Winnipeg, Manitoba
Appointed in March 1996

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nova Scotia
Appointed in July 2000

Barbara Hislop
Vancouver, British Columbia
Appointed in March 1998

Aldea Landry
Moncton, New Brunswick
Appointed in March 1996

Barbara Stevenson
Charlottetown, Prince Edward Island
Appointed in October 1994

Kevin Lynch
Deputy Minister of Finance
Member *Ex officio*

David Dodge

Governor

Malcolm Knight

Senior Deputy Governor

Harold H. MacKay

Lead Director, Chair of Corporate Governance Committee, and member of Executive Committee

Lawyer

- Chairman, MacPherson Leslie & Tyerman
- Director, IMC Global Inc.
- Director, Canada Life Financial Corporation
- Chair, Saskatchewan Institute of Public Policy

Raymond Garneau

Member, Audit Committee

- Chairman of the Board of Industrial Alliance, Insurance and Financial Services and its subsidiaries, National Life of Canada and Industrial Alliance Pacific Insurance and Financial Services
- Member of the boards of directors of several corporations, including MAAX Inc.

James S. Hinds

Member, Audit Committee, Human Resources and Compensation Committee, Trustee, Pension Fund

Lawyer

- Partner, Hinds and Sinclair

J. Spencer Lanthier

Chair, Audit Committee

Chartered Accountant

- Former Chairman and CEO of KPMG Canada
- Vice-Chairman and member of the Board, Toronto Stock Exchange
- Member of the Board, Co-Steel Inc.
- Member of the Board, Ellis-Don Inc.
- Member of the Board, Visible Genetics Inc.
- Member of the Board, Bruce Power Inc.
- Member of the Board, Intertape Polymer Group Inc.

Paul J. Massicotte

Member, Executive Committee, Corporate Governance Committee and Premises Committee

Chartered Accountant

- President, Alexis Nihon Group
- Member, Board of Directors of the Canadian Institute of Public Real Estate Companies
- Member, Board of Directors of the Council for Canadian Unity
- Member, Board of Directors of St. Anne's Hospital Foundation

Winston Baker

Member, Executive Committee and Corporate Governance Committee

- Former educator and politician
- President, WB Holdings Ltd.

Kit Chan

Member, Human Resources and Compensation Committee and Premises Committee

- Principal of KBC Enterprises Ltd.
- Member, Board of Governors of Mount Royal College
- Member, Board of Directors of United Way of Calgary and Area
- Director and Corporate Secretary of ACT Cinemage Group Ltd.
- Partner, Canada Education Inc.
- Partner, Good Earth Art

Walter Dubowec

Member, Executive Committee, Corporate Governance Committee, Human Resources and Compensation Committee

Chartered Accountant

- Former Office Managing Partner, Deloitte & Touche LLP
- Chairman and President, The Joe Brain Foundation Inc. and its subsidiary, J.M.B. Canadian Explorations Ltd.
- Treasurer, Foundation for Health Inc.
- Director, Manitoba Medical College Foundation
- Director and Treasurer, The Antonia Kotowich Foundation Inc.
- Member, The Associates, Asper School of Business
- Member and Advisor, St. John's Haven Inc.
- Member of the Canadian Club of Winnipeg

Daniel F. Gallivan

Member, Audit Committee and Premises Committee

Lawyer

- Partner, Cox Hanson O'Reilly Matheson
- Director, Canadian Banking Ombudsman Inc.
- Director, ASCO Canada Ltd.
- Secretary, NovaScotian Crystal Limited
- Chair, Nova Scotia Sports Hall of Fame
- Chair, Oil and Gas Committee of the Halifax Metropolitan Chamber of Commerce

Barbara Hislop

Chair, Premises Committee and Member, Human Resources and Compensation Committee

- Group Vice-President, Wood Products, Canfor Corporation
- Director, Forintek Canada Corp.
- Director, Hudson's Bay Company
- Director, Vancouver Board of Trade
- Director, Genus Resource Management Technologies Inc.

Aldéa Landry

Chair, Planning and Budget Committee and Member, Premises Committee

Lawyer

- President, Landal Inc. and J.F.L. Arbitration Services Inc.
- Director, The Shaw Group of Halifax
- Chair, TVA National Advisory Group (National Television Network)
- Director, Community Foundation of Greater Moncton
- Director, Beauséjour Medical Research Institute
- Member, Atlantic Provinces Economic Council

Barbara Stevenson

Chair, Human Resources and Compensation Committee, Member, Audit Committee

Lawyer

- Partner, Carr Stevenson & MacKay
- First Vice-President of the Heart and Stroke Foundation of Prince Edward Island
- Member, Ethics Committee and Rules Committee, Law Society of Prince Edward Island

Kevin Lynch

Deputy Minister of Finance

(Ex officio)

- Executive Committee

of both the staff and the analysis they provide. To gain another perspective on the Bank's work, the Board met in private session with Special Adviser Angela Redish, an academic who worked with the Bank's management team for a one-year period, ending in August 2001.

Board Governance Practices

The Board follows best governance practices appropriate to the Bank and works to ensure that all Board members are informed of current corporate governance issues. New Board members are given an orientation session to familiarize them with the Bank and with their responsibilities.

The Board has six committees to deal with the issues brought before it for consultation or decision.

- The Executive Committee provides a forum where Bank management can seek informal comment on broad policy and planning matters relating to the administration of the Bank. It also reviews and approves human resources decisions involving senior officers.
- The Corporate Governance Committee, chaired by the Lead Director, assesses all aspects of governance and recommends changes to the Board. The Committee met five times in 2001 and developed a profile of the requirements for Board membership that will assist in the search for new Board members.
- The Human Resources and Compensation Committee oversees this function and approves the compensation strategy and levels of pay for Bank staff.
- The Audit Committee oversees the Bank's financial accountability framework and risk-management framework, as well as the external and internal audit.
- The Planning and Budget Committee participates in the Bank's strategic planning and budget process.
- The Premises Committee is responsible for overseeing the Bank's long-term facilities plan.

As a general practice, the Lead Director and the Chair of the Human Resources and Compensation Committee meet annually with the Governor and Senior Deputy Governor to review their performance and to discuss objectives for the coming year. The Corporate Governance Committee and the Board also contribute to the annual performance evaluations of the Deputy Governors.

To ensure that the Board can operate independently of management, the Lead Director chairs private sessions of outside Directors at the conclusion of each Board meeting. In 2001, the Board continued the annual practice of evaluating its stewardship to ensure that best practices of corporate governance are achieved.

Directors are paid according to a fee structure recommended by the government and approved by Order-in-Council. For 2001, the remuneration paid to all external Directors totalled $284,000.

Governing Council

The Governor, the Senior Deputy Governor, and four Deputy Governors sit on the Governing Council, which takes responsibility for monetary policy.

GOVERNING COUNCIL (From left to right) ›

PIERRE DUGUAY
Deputy Governor
Domestic economic issues / Bank notes

CHARLES FREEDMAN
Deputy Governor
Financial institutions / Clearing and settlement systems

PAUL JENKINS
Deputy Governor
International economic and financial issues / Public communications

DAVID DODGE
Governor, Chairman of the Board of Directors

MALCOLM KNIGHT
Senior Deputy Governor
Chief Operating Officer

SHERYL KENNEDY
Deputy Governor
Financial markets

Tim Noël in his office, 1998

Tim Noël

In July 2001, Deputy Governor Tim Noël died at the age of 58, after a courageous battle with amyotrophic lateral sclerosis, also known as Lou Gehrig's disease.

Tim joined the Bank's Securities Department in 1966 and subsequently served as Secretary of the Bank and Adviser to the Governor, before becoming Deputy Governor responsible for financial markets in 1994.

His broad knowledge of the securities industry earned him the high regard of its participants. He was dedicated to his profession and continued his work through the two years that he battled the disease. In doing so, he taught all who came into contact with him the meaning of courage and dignity.

He is greatly missed.

The Governing Council also oversees various committees of Bank staff to facilitate discussions that generate a wide range of views. The Monetary Policy Review Committee plays an important role in the assessment of economic conditions during the process leading up to the decision taken on each fixed announcement date. The Financial Stability Review Committee deals with domestic and international issues affecting the stability of the Canadian financial system.

In addition to their responsibility for formulating monetary policy, members of Governing Council are responsible for specific departments and head up various Bank-wide initiatives.

Executive Management Committee

The Executive Management Committee was established in 2001 to ensure that matters related to strategic direction and management receive close attention at the executive level. This Committee also provides a broader representation of management that supports a delegated and coordinated approach to the decision-making process. The Executive Management Committee includes the members of Governing Council, the Bank's General Counsel/Corporate Secretary, the Adviser on Strategic Planning and Risk Management, the Chief Administrative Officer, and the Chief of Corporate Services.

The Bank's operations are organized into ten departments. Department Chiefs are responsible for the operations in their own areas and for ensuring that the policies and values of the Bank are implemented. Each Department Chief establishes an annual agreement with a member of the Executive Management Committee that outlines overall objectives and financial authority.

Executive Management Committee (left to right): Dan MacDonald, Gerry Gaetz, Janet Cosier, Paul Jenkins, Malcolm Knight, David Dodge, Sheryl Kennedy, Pierre Duguay, Mark Jewett, Charles Freedman

The Management Forum

Consisting of the Executive Management Committee, Advisers, and Department Chiefs, the Management Forum meets regularly to exchange information on general management issues and to review policy proposals. This group plays a key role in medium-term planning by helping to identify strategic issues and priorities. The members also have important individual management responsibilities. In 2001, one of the members assumed responsibility for a major review of the Bank's pension plan, while another took responsibility for the Debt Administration Office, which manages the outsourced operations for retail debt. A Special Adviser, who joins the Bank on a one-year contract—usually from a Canadian university—works with staff on special studies that further the Bank's research agenda. The Special Adviser is also a member of the Monetary Policy Review Committee and the Financial Stability Review Committee.

Regional Representatives

The Bank has representatives in five regional offices across the country to strengthen and expand its ties with industry, government, educational institutions, and other organizations and associations. These offices make an important contribution to the Bank's analysis of regional economic and financial developments and to the effectiveness of the bank note distribution system. They are located in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, and Vancouver.

www.bankofcanada.ca

The Bank's Web site continued to fill its vital role of conveying economic data, research, and policy information to domestic and international audiences. The site—which by year-end was providing data and documents to over 100,000 users per week—featured a variety of new content and services in 2001. These included an expanded recruitment site, an investment calculator, enhanced data search and display capabilities, and the introduction of live "Webcasts" of major speeches and press conferences. The Bank has also taken a leadership role in promoting effective use of the Web among other central banks.

A noteworthy addition to the site in 2001 was an extensive section on payment, clearing, and settlement systems. It provides detailed information on various clearing and settlement systems (both those overseen by the Bank and others) and supplies links to other sites carrying related material. This section enhances the transparency of the Bank's oversight activities, while increasing public awareness of the importance of these systems to an efficiently operating economy.

AN ACCOUNT OF

OUR STEWARDSHIP

MONETARY POLICY

"Monetary policy has successfully maintained low inflation, and the Bank of Canada's policy management over the past year has further enhanced the credibility of the monetary policy framework."

2002 Article IV Consultation Statement of the IMF Mission (December 2001)

The monetary policy formulated by the Bank of Canada contributes to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

In May 2001, the Bank and the government reaffirmed their commitment to inflation-control targets for the consumer price index (CPI) centred on a 2 per cent target midpoint. The Bank strengthened the implementation of the targeting arrangements through its commitment to report and explain any persistent deviations from the target midpoint, extended the length of the agreement with the government to five years from three years, and adopted a new measure of core (or underlying) inflation. All these changes should help to bolster the confidence of Canadians that future inflation will average close to 2 per cent.

The inflation target provides an anchor for inflation expectations and forms the central part of the Bank's monetary policy framework, which includes a flexible exchange rate. Canada's flexible exchange rate acts as a shock absorber and permits us to pursue an independent monetary policy suited to the needs of our own economy.

THE NEW MEASURE OF **CORE INFLATION**

The inflation-control target is expressed in terms of the total CPI. As an operating guide for the Bank's forward-looking monetary policy, it is useful to have a measure of the underlying trend in inflation. Measures of core inflation provide this by removing transitory influences on the CPI that stem from its most volatile components. The Bank's new measure of core CPI excludes the eight most volatile components of the CPI: three energy components (gasoline, fuel oil, and natural gas), two food components (fruit and vegetables), and three other components (mortgage interest, tobacco, and intercity transportation). It also excludes the effect of changes in indirect taxes on the remaining components. Overall, the new measure includes 84 per cent of the consumer basket, compared with the 74 per cent included in the previous measure of core inflation, which excluded food, energy, and the effect of changes in indirect taxes.

The Bank implements monetary policy by changing its target for the overnight interest rate. This target rate influences other interest rates and other rates of return, as well as the exchange rate for the Canadian dollar. Over time, these rates all have an impact on spending which, in turn, eventually affects inflation. Thus, the Bank's influence on inflation comes only indirectly and is typically felt over a period of 18 months to 2 years.

Meeting the Inflation Target

The Bank's core measure of inflation began the year just below the 2 per cent target and then rose to around 2.3 per cent, where it hovered through the spring and summer before moving down to 1.6 per cent in December. Because of volatile energy prices, total CPI inflation was higher and much more variable for most of the year, fluctuating between 2.5 per cent and 3.9 per cent in the first nine months. By the end of the year, however, it had fallen below 1 per cent. Thus, the period in which CPI inflation was above the 1 to 3 per cent target range was short-lived.

In December, average private sector forecasts for the total CPI, at around 1.5 per cent for 2002 and 1.9 per cent for 2003, showed that expectations of future inflation were well anchored to the 2 per cent target midpoint.

Expectations of inflation for longer time horizons, also based on average private sector forecasts, remained near 2 per cent as well. Another indicator of longer-term expectations, the spread between the yields on conventional and inflation-indexed bonds, ended the year slightly under 2 per cent.

Largely because of the rapidly slowing U.S. economy, economic growth in Canada decelerated through 2001, and was close to zero in the second half of the year. To stay on top of a rapidly changing economic environment, the Bank kept a close watch on incoming economic and financial data, as well as gathering information through its regional offices and other contacts with firms, associations, and provincial governments. The regional offices' regular quarterly survey of firms and associations was particularly important in this regard.

Over the five fixed announcement dates between January and mid-July, the Bank lowered its target for the overnight rate by 150 basis points on the expectation that the economy would begin to recover in the second half of the year. Then, with the global and domestic economies showing more sluggishness than expected—especially following the 11 September terrorist attacks—it became apparent that the recovery would not begin until some time in 2002. As a result, the pace of interest rate reductions picked up, with the next 200 basis points of cuts occurring in the three-month period from late August to late November. This took short-term interest rates down to 40-year lows.

Consumer Price Index
Year-over-year percentage change

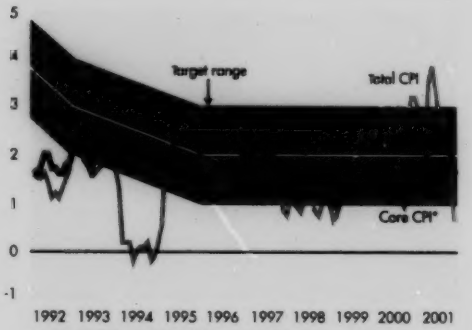

* CPI excluding the eight most volatile components and the effect of changes in indirect taxes on the remaining components

THE TARGET FOR THE OVERNIGHT RATE

The target for the overnight rate is the average interest rate that the Bank wants to see in the marketplace for overnight, or one-day, loans between financial institutions. The target is the middle of the Bank's operating band for these overnight loans, which is one-half of a percentage point wide. The Bank Rate is at the top of the operating band and is thus one-quarter of a percentage point above the target rate.

The target for the overnight rate is the appropriate rate to use when comparing levels of short-term policy interest rates with those of other countries. For example, it corresponds directly to the U.S. Federal Reserve's target for the federal funds rate.

Assessing International Developments

In 2001, most of the shocks affecting the Canadian economy emanated from abroad, particularly from the United States. In such circumstances, understanding and interpreting foreign developments is particularly important, and the exchange of information in the international groups in which Bank officials participate is invaluable. These include the meetings of the G-10 central bank governors, other regular meetings held at the Bank for International Settlements, working parties and committees of the Organisation for Economic Co-operation and Development, and meetings of the G-7, G-10, G-20, and the International Monetary and Financial Committee of the International Monetary Fund. The last two bodies met in Ottawa in November.

In addition to discussions at these formal meetings, Bank officials are in regular contact with their counterparts at other major central

banks to discuss the economic environment and the background of monetary policy decisions. Such contacts were particularly important in the days and weeks following the 11 September terrorist attacks. Because of the increased importance of international issues, the Bank has modestly increased the number of staff involved in this area in the last couple of years.

Through technical assistance provided at the Bank and abroad, as well as through international meetings in which emerging-market countries participate, Bank staff provide insights and advice on the use of inflation targeting in a flexible exchange rate regime. In addition, the Bank hosted a G-20 workshop in June designed to promote discussion of the various practical issues that confront countries operating under various exchange rate regimes.

Promoting an Understanding of Monetary Policy

On 5 December 2000, the Bank began announcing its official interest rate decisions on eight pre-established dates per year. Over 2001, it was apparent that the fixed dates led to greater public attention on Canada's economic and monetary situation relative to that in the United States. Press releases issued on the fixed dates provided opportunities to underscore the medium-term perspective that underlies monetary policy. Overall, the debate and discussion in Canada surrounding monetary policy issues appear to have benefited significantly.

To complement the communications surrounding the fixed announcement dates, media relations were strengthened during the year to provide additional perspectives and information on the issues.

Communication between Bank officials, industry, and governments on economic and monetary policy issues is a priority at the Bank. Regional staff carry out a regular outreach program, as well as assisting the Governing Council and Directors with their communications activities across the country.

Carrying Out Research and Analysis

Research and analysis underpin the formulation and implementation of monetary policy. Bank researchers actively participated in over 80 academic and central bank seminars and conferences in 2001. During the year, the Bank increased its partnerships with academics, research institutes, and foreign central banks.

Of particular importance has been the research carried out over the past few years to support the decision regarding the inflation target. Two technical background documents summarized this research, much of which has been published by the Bank in various forms (working papers, technical reports, and a seminar volume).

The implication of uncertainty for the conduct of monetary policy continues to be a major focus of research. In October, the Bank hosted a workshop in which the effectiveness of various rules for setting central bank interest rates across 12 models of the Canadian

economy was discussed. The models included five private sector models, two from international organizations, two from the Department of Finance, and three from the Bank of Canada. The conclusion was that no single rule produces low variability of inflation and output in all models.

The Bank also had arrangements for partnerships or consulting contracts with about 15 academics during the year, in addition to those who participated in the Bank's conferences and workshop.

Operating Expenses

Monetary Policy Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

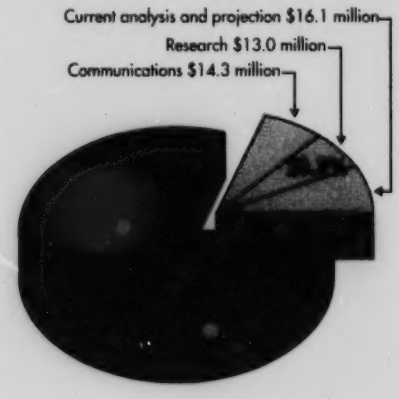

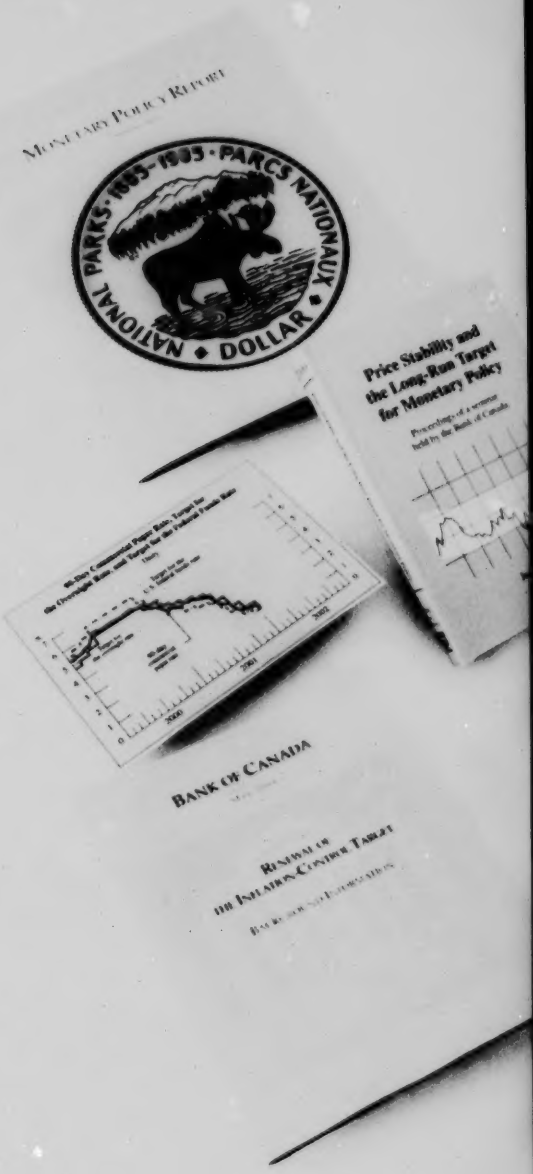

Engraver Jorge Peral works on the image of Sir John A. Macdonald for the new $10 note.

CURRENCY

Although Canadians are making increasing use of credit and debit cards, they rely on bank notes for many of their daily transactions. They depend on the Bank of Canada to supply bank notes that are secure against counterfeiting and to make these notes available reliably and economically.

The Bank is committed to strengthening the security of Canadian bank notes through research and development on bank note technology and through public education about the security features found on genuine bank notes.

THEMES FOR THE *CANADIAN JOURNEY* NOTE SERIES

$5	Children at Play
$10	Remembrance and Peacekeeping
$20	Arts and Culture
$50	Nation Building
$100	Exploring and Innovating

Launching the New Note Series

In January 2001, the Bank launched a new series of bank notes, entitled *Canadian Journey*.

A launch event in Ottawa introduced the public to the themes of the new series and to the first note to be put into circulation—the $10 denomination. In addition to new security features, the notes have a new tactile feature for use by the blind and vision-impaired as an aid to recognizing different denominations.

Immediately after the launch, the Bank gave technical briefings and presentations across Canada. These events allowed interested members of the public, cash handlers, and retailers to deepen their knowledge of the new security and tactile features of the note.

The remaining denominations in the new series ($5, $20, $50, and $100) will be introduced over the next three years.

To accompany the launches of the various denominations in the new series, the Bank's Currency Museum has developed a travelling exhibit, *The Colour of Your Money*. The exhibit features the themes of the new series and explores other aspects of bank note history such as design, production, security features, and aids for the blind and vision-impaired. The exhibit was on display at the Currency Museum until early October 2001 and will be travelling to other locations across Canada.

Counterfeit Prevention and Detection

The Incidence of Counterfeiting

The value of counterfeit notes found in circulation rose to some $6.0 million in 2001 from $3.7 million in 2000. This increase can be attributed mainly to a sharp jump in the counterfeiting of $100 notes.

Value of Counterfeit Bank Notes Found in Circulation

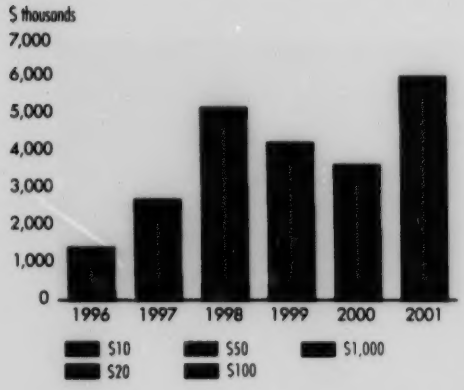

The majority of counterfeit $100 notes found in circulation during 2001 originated from a single counterfeiting operation. Those

FOR COLLECTORS

To mark the launch of the new $10 note, the Bank is offering limited-edition bank note sets entitled *Lasting Impressions*. Each set features two uncirculated bank notes: one $10 note from the 1986 *Birds of Canada* series paired with a $10 note from the new *Canadian Journey* series. Both notes have identical serial numbers and are packaged in a presentation folder that contains an informative booklet recounting the history of the $10 note and highlighting the features that make the notes both secure and unique.

The sets are available at the Currency Museum, at all major Canada Post outlets, and at participating coin dealers.

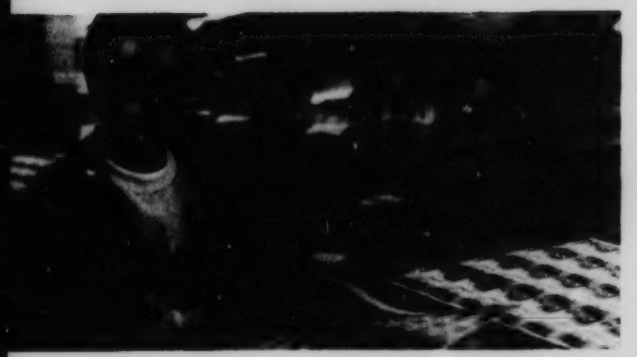

Inspecting sheets of the new $10 note

responsible were arrested in mid-July and convicted in October. The number of counterfeit $100 notes found in circulation peaked in July and declined sharply thereafter.

This episode led a number of retailers to refuse to accept $100 bank notes. As a result, the Bank stepped up its efforts with retailers and retailer associations to ensure timely sharing of information about counterfeit detection and prevention, to enlist their co-operation in spotting counterfeits, and to provide training to cash handlers. Specifically, the Bank emphasized that counterfeit notes are readily distinguishable from genuine notes by the absence of a clear gold-to-green colour shift in the Optical Security Device—the shiny rectangle in the upper left-hand corner of genuine $20, $50, $100, and $1,000 notes.

Counterfeit Prevention

Since the introduction of the current note series 16 years ago, major technological developments in bank note production have made it possible to incorporate improved security features into paper currency. These advances help to enhance security at a time when affordable high-resolution colour copiers, ink-jet printers, and computer scanners have increased the potential for counterfeiting. During 2001, the Bank pursued its program of research and development in bank note technology to strengthen the security of the new note series. The security features of this series will be subject to periodic evaluation and possible upgrades as new counterfeiting threats and new solutions emerge.

One security feature of the $10 denomination in the new *Canadian Journey* series is the group of three iridescent maple leaves on the face of the note. When a genuine note is tilted, these leaves, initially pale and matte in appearance, change to a reflective gold colour. Another security feature is fluorescence. A genuine note does not glow under ultraviolet light, except for the following features, which are not visible in normal light:

- the coat of arms and the words "Dix • Ten" and "BANK OF CANADA BANQUE DU CANADA" glow blue over the portrait;
- white security fibres that glow red.

For more information about the security features found on genuine bank notes, telephone 1-888-513-8212 or visit the Bank's Web site at ‹www.bankofcanada.ca/banknotes/counterfeit/education›.

The Bank works closely with the Royal Canadian Mounted Police (who are responsible for the enforcement of Canada's anti-counterfeiting laws) to monitor and analyze counterfeiting in Canada. This monitoring and analysis was instrumental in closing down the operation responsible for the rise in counterfeit $100 notes. This activity also provides valuable input to the Bank's program of public education.

Public Education

The most effective defence against counterfeiting is an informed public that recognizes the security features found on genuine bank notes.

The Bank runs a public education program aimed at increasing awareness of the key security features of genuine bank notes. As part of that program, Bank staff made some 300 presentations to cash handlers in the retail and financial services sectors, to business and civic groups, to educational institutions, and to law-enforcement agencies during 2001, compared with approximately 230 during 2000.

The presentations were complemented by media interviews; by the information provided directly through the 1-888 telephone line and the Bank's Web site; by the distribution of posters, leaflets, training videos, and information kits; and by programs and activities offered through the Currency Museum.

International Initiatives

Counterfeiting is an international threat, and demands a coordinated international response. Accordingly, the Bank of Canada is actively involved in a number of initiatives with other central banks, note-issuing authorities, and equipment manufacturers and suppliers. These activities range from providing a forum for the exchange of views on all aspects of the design, production, and distribution of bank notes to the co-operative development, assessment, and implementation of bank note technology and security.

One example of such involvement is the Central Bank Counterfeit Deterrence Group (CBCDG), established in 1993 by the governors of the G-10 central banks and chaired by a senior officer of the Bank of Canada. The group's main task has been the development of a system to deter computer-based

Debra Rohac welcomes a visitor to the Currency Museum, while Colleen Bauman checks out a display.

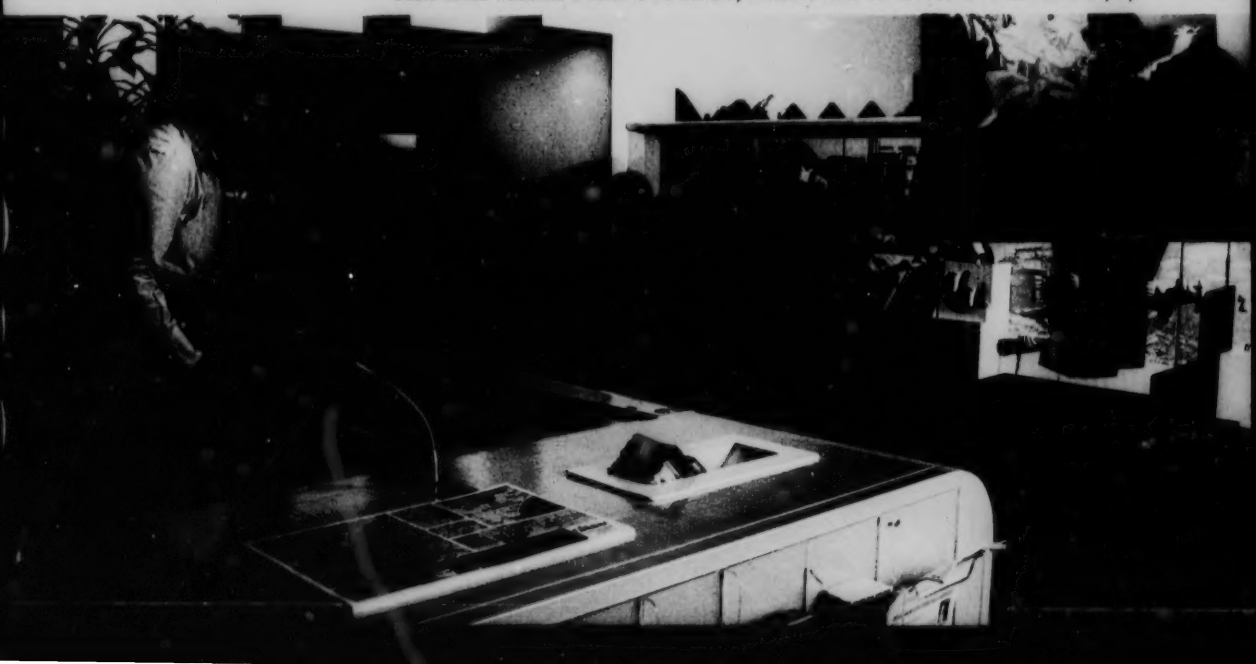

counterfeiting. The CBCDG is now working with manufacturers and software developers to facilitate adoption of this system.

Another example of international involvement is the Currency Developments Advisory Group (CDAG), established in 1997 by the central banks of Canada, the United States, Mexico, and Colombia. This group's primary focus is the assessment of alternative materials that have the potential for enhancing the security of bank notes and extending their life. CDAG members share their unique skills and expertise as well as the results of their individual work.

Supplying Bank Notes

Under the Bank Note Distribution System (BNDS), introduced in 1998, participating deposit-taking institutions manage the flow of notes between themselves in co-operation with the Bank. The Bank is responsible for distributing notes when they are first issued, maintaining records of its own note inventories in the system, withdrawing notes when they are no longer fit for circulation, and overseeing note quality and authenticity.

The BNDS successfully met the challenges presented by the disruptions to air traffic following the events of 11 September. Contingency plans were robust and effectively mitigated the risks involved. Users of bank notes experienced no shortages.

In May 2000, the Bank stopped issuing $1,000 bank notes and began to withdraw them from circulation as part of the federal government's fight against money laundering and organized crime. During 2001, some 520,000 $1,000 notes were returned to the Bank and destroyed, leaving about 2.3 million $1,000 notes in circulation at year-end. Those notes represented less than 0.2 per cent of the total number of all notes in circulation and about 6 per cent of the value.

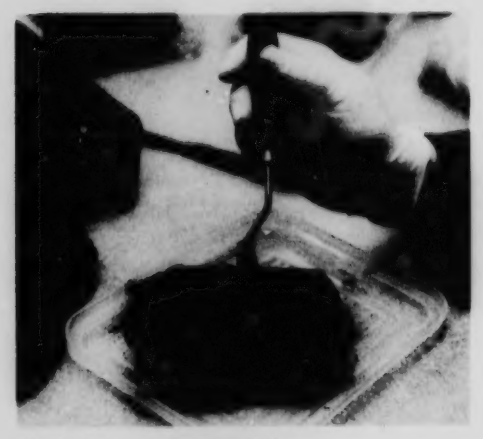

The Bank's currency detectives
Staff in the Mutilated Note Service carefully sift through charred bank notes. Each year, the Bank is asked to identify, for the purpose of reimbursement, the value of notes that have been burned, decomposed, torn, shredded, or contaminated.

Operating Expenses

Currency Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

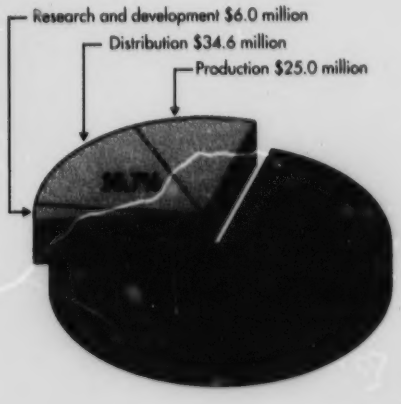

November 2001 Conference on Financial Markets
Speakers (left to right): Richard Lyons, University of California, Berkeley; Asani Sarkar, Federal Reserve Bank of New York; Eli Remolona, Bank for International Settlements

CENTRAL BANKING **SERVICES**

This function involves two major activities: the promotion of financial stability and the provision of funds-management services to the federal government. We are also concerned with the efficient and effective functioning of financial markets.

Promoting Financial Stability

Widespread confidence in financial institutions, markets, and clearing and settlement systems is essential to support economic activity in Canada and abroad. Promoting the safe and efficient operation of these key parts of the financial system is an important activity of central banks and other public sector bodies.

Clearing and Settlement Systems

Oversight of Major Systems

The Bank oversees Canada's major clearing and settlement systems (under the authority of the Payment Clearing and Settlement Act). Financial institutions use these systems to transfer funds or financial assets (such as debt, equity, or derivatives) and to discharge related payment obligations, either on their own behalf or on behalf of their customers.

While the Bank oversees these systems primarily for their safety, it also takes into account efficiency concerns.

In November 2001, the Committee on Payment and Settlement Systems of the Bank for International Settlements and the Technical Committee of the International Organization of Securities Commissions released their joint report, *Recommendations for Securities Settlement Systems.* The report identifies minimum standards that securities settlement systems should meet. The recommendations on the design, operation, and oversight of such systems are intended to promote the worldwide implementation of measures to reduce risks, increase efficiency, and provide adequate safeguards for investors. These recommendations will be incorporated into the Bank's minimum standards for the securities settlement system that it oversees.

The Bank continues to monitor the work done by the Canadian Depository for Securities Ltd. to enhance the functionality of the Debt Clearing Service (DCS). In the autumn of 2001, corporate debt was added to the list of securities transactions eligible to settle through the DCS, and the ability to net repo transactions was introduced in January 2002. In both cases, the Bank assessed the risk implications of these new activities and the robustness of the proposed risk-control measures, and concluded that any possible systemic risks were well controlled.

The Bank remains closely involved in the international banking industry initiative to reduce and control the risks associated with the settlement of foreign exchange transactions. The start-up of this arrangement, which is being developed by CLS ("Continuous Linked Settlement") Services and its subsidiary, the CLS Bank, has been delayed, and is expected to become operational in the second half of 2002. The Bank is part of a group of central banks examining the risk-control measures proposed by CLS Services, and the Bank has the primary responsibility to satisfy itself that all risks associated with the settlement of transactions involving the Canadian dollar have been appropriately addressed. During 2001, the Bank worked with the CLS Bank to test the services that the Bank of Canada will provide and to develop contingency arrangements in the event of system failures.

WHAT SYSTEMS DOES **THE BANK OVERSEE?**

The Bank of Canada oversees two major clearing and settlement systems: the Large Value Transfer System (LVTS), which processes approximately $100 billion in payments every day, and the Debt Clearing Service (DCS), which daily handles about $100 to $150 billion of securities transactions (primarily involving Government of Canada bonds and treasury bills as well as money market securities).

Parliament passed the Canadian Payments Act in the autumn of 2001, which gives the federal government the capacity to oversee payments systems, including those currently overseen by the Bank of Canada. To minimize any duplication or overlap of oversight activities and to coordinate work related to payments systems, the Bank and the Department of Finance have established a payment advisory committee.

Given the critical nature of major clearing and settlement systems, the Bank's oversight activities have increasingly focused on operational risks in these systems. Operational risks relate to potential disruptions because of internal systems failures or human error. The year-2000 concerns and the 11 September terrorist attacks in the United States have highlighted the need for sound operational arrangements and well-developed contingency plans. The Bank annually audits the implementation of risk-control arrangements in these systems, the nature and testing of backup arrangements, and system-capacity planning.

Operational Support for Clearing and Settlement Systems

The provision of accounts at the Bank of Canada to settle obligations among participants in major clearing and settlement systems, the provision of liquidity to system participants, and other central bank services are also critical elements of the Bank's contribution to the safe and reliable operation of these systems.

On 1 November, the Bank expanded the range of securities that it is prepared to accept as collateral when providing liquidity in normal circumstances through its Standing Liquidity Facility. This initiative will reduce costs for direct participants in payments systems and lessen concerns regarding the adequacy of the future supply of government securities for collateral purposes (see ‹www.bankofcanada.ca/en/notices_fmd/not221001.htm›).

In June, the Bank outsourced the platform on which the computer applications used to support clearing and settlement systems are run. This has resulted in improved recovery times in the event of system problems and has enhanced the Bank's contingency plans in this area.

International Financial Stability Activities

In collaboration with the Bank of England, the Bank published a paper in November that lays out a clear framework for resolving international financial crises. The paper, *The Resolution of International Financial Crises: Private Finance and Public Funds*, is available on the Bank's Web site.

FINANCIAL STABILITY **AND THE BANK**

The Bank's contribution to financial stability reflects its system-wide perspective and draws on its expertise as a monetary authority, its ability to create liquidity in the form of risk-free claims on the Bank, and its knowledge of clearing and settlement systems and financial markets. The Bank works closely with other federal and provincial agencies that contribute to financial stability.

Action in the Bank's Trading Room
Left to right: Alan Andree, Ivan Semerdjiev, and Sébastien Guilbault

The Bank participates in the Financial Stability Forum, which in 2001 focused on the implications of the global slowdown for domestic and international financial systems and reviewed such issues as the supervisory and information-exchange practices of offshore centres, as well as the implementation of international standards. In this last area, the Bank provided experienced personnel to participate in joint missions of the International Monetary Fund and the World Bank. These missions assess the progress of countries in adopting international standards and codes of conduct.

The Bank also continued to support and participate in the work of the many committees and working groups of the Bank for International Settlements, which address a wide range of financial stability issues.

The issues discussed in the G-20 by finance ministers and central bank governors are of significant importance from the Bank's perspective. These include exchange rate regimes, prudent debt management, and the use of standards and codes.

At the November G-20 meetings held in Ottawa and chaired by Finance Minister Paul Martin, the Bank participated in discussions on detecting and preventing the misuse of the global financial system by terrorists and ways of making the world less vulnerable to financial crises.

Financial Markets

Financial markets have been experiencing important and rapid changes, owing to such factors as consolidation among market participants, the adoption of new technologies, and evolving regulations governing market structure and practices. The Bank has increased its research in this area and has expanded its contacts with other public sector agencies interested in the operation and evolution of markets.

THE BANK AND **FINANCIAL STABILITY RESEARCH**

The Bank is intensifying its research into financial stability issues, including the examination of various arrangements in the financial system and their policy implications. Examples include assessing models of financial contracting, studying the impact on market liquidity of the consolidation of financial intermediaries, and analyzing the evolution of financial market structure. Some of this work is being conducted jointly with other research organizations.

The Bank took part in discussions with market participants and securities commissions regarding issues associated with the development of alternative electronic trading systems in the domestic fixed-income market. The Bank drew on its research and practical experience in financial markets as well as on the specialized experience of a Bank of England employee seconded to the Bank to assist in this work.

In November 2001, the Bank held a conference entitled "Financial Market Structure and Dynamics," to help improve the understanding of financial market structures and their implications for market liquidity and price dynamics.

Funds Management

In the past year, the Bank's regular strategic review process reaffirmed the importance of providing funds-management services to the government. With the rapid pace of change in financial markets, it was concluded that further investment will be needed in financial markets expertise and technological infrastructure.

Advising the Government on Its Borrowing Program

As fiscal agent for the government, the Bank advises the government on the management of the federal public debt and provides treasury-management services. The objective of debt management continues to be to provide stable, low-cost funding to the government.[1]

Debt-management initiatives are developed in conjunction with the Department of Finance after consultations with market participants.

1. Link to Debt Management Objectives ‹http://www.fin.gc.ca/dms/dms01_1e.html#DebtManagementObjectives›

The Bank's Response to 11 September

Following the terrorist attacks on the United States, central banks around the world moved quickly to support the financial system. The Bank of Canada rapidly assured financial market participants and the general public of its willingness to take actions to promote a stable financial system. Specifically, the Bank:

- provided LVTS participants with ready access to additional liquidity;
- agreed to extraordinary arrangements under which direct participants in the Automated Clearing Settlement System could trade and reduce imbalances in their payments positions;
- arranged for a temporary increase (to US$10 billion) to an existing swap facility with the U.S. Federal Reserve to enhance the Bank's capacity to provide short-term U.S. dollar liquidity to Canadian banks. In the event, it was not necessary to draw on this facility.
- communicated its activities quickly and openly to the market and the general public.

The events of 11 September were a significant test for Canadian financial markets and market participants, and for clearing and settlement arrangements. The financial system performed very well, reflecting previous efforts to develop robust, timely, and effective contingency plans, as well as a high degree of dedication and professionalism on the part of all participants.

UNCLAIMED BALANCES

Chartered banks and federally chartered trust and loan companies are required to transfer to the Bank of Canada all unclaimed balances maintained in Canada in Canadian currency that have been inactive for a period of ten years.

To increase public access to information on unclaimed balances, the Bank provides a toll-free telephone service **(1-888-891-6398)** and an e-mail address at **ucbalances@bankofcanada.ca.**

There is also a search facility on the Bank's Web site at **www.bankofcanada.ca** where members of the public can find out if there is an unclaimed balance to which they may be entitled. They will also be told how to claim a balance. The public can also access information on unclaimed balances at any of the Bank's five regional offices. (See page 68 for addresses.)

During 2001, financial institutions transferred $26 million in unclaimed balances to the Bank. In addition, the Bank handled more than 19,000 general inquiries, completed nearly 45,300 searches, and paid a total of $8.1 million to satisfy 7,600 claims.

These have continued to focus on enhancing the market for Government of Canada securities and improving the government's treasury operations in an environment of budget surpluses and declining debt.

In 2001, two initiatives were taken to promote additional liquidity in the secondary market for Government of Canada securities. First, the target size for issues of benchmark bonds was increased by about 30 per cent for 10- and 30-year bonds. Second, the bond-buyback program, under which the government repurchases existing, less-liquid debt issues in exchange for a cash payment to the seller of the debt, was used more extensively. This allowed the government to maintain the level of issuance of benchmark bonds in spite of its declining financial requirements. A new feature of the program, to be implemented in 2002, will give investors the opportunity to exchange outstanding debt for new issues of current benchmark securities. Another debt-management initiative launched in 2001 was a pilot cash-management buyback program. This program aims at smoothing the government's cash needs over the year and reducing fluctuations in the size of the treasury bill program by repurchasing selected bonds with a remaining term to maturity of less than one year.

Significant improvements continued to be made in the auction services provided to the government. New technology and improved business processes reduced the time between the deadline for the submission of bids and the release of the auction results from 30 to 15 minutes.

Investing Government Funds

The Bank manages the investment of the government's Canadian-dollar cash balances and its foreign exchange reserves. Domestic cash balances range between $1 billion and $23 billion, typically rising to the upper end of this range prior to quarterly principal and interest payments. Foreign exchange reserves stood at US$34.2 billion, up from

US$32.4 billion in 2000 (year-end data). Foreign exchange reserves increased principally as a result of cross-currency swaps of domestic obligations. Foreign exchange reserves are held to provide general liquidity for the government and to fund exchange market intervention. Overall, the net difference between the liabilities of the Exchange Fund Account and its assets fell to US$4.9 billion (on a par value basis) from US$6.5 billion last year as a result of U.S.-dollar purchases.[2]

Several key initiatives, involving both Bank and Department of Finance staff, are underway to improve the investment of the government's funds. New draft terms and conditions for Receiver General Auctions of Canadian-dollar-denominated funds were published for comment in August 2001 and included revisions based on the comments on an earlier discussion paper. These rules will broaden participation in auctions and lower credit risk for the government, because a significant proportion of the investments will be collateralized. The new framework is expected to be ready in 2002. Research also began on refining the measurement of the cost of foreign exchange reserves in order to better assess the financial performance of the Exchange Fund Account. The results of this work will be implemented in 2002 when the Bank installs a new trading, portfolio-management, risk-management, and accounting system for the Account. Finally, 2001 saw the start of a program to improve the management of the operational risk related to funds management.

Banking Agent for the Government

Government of Canada receipts and payments transferred through Canadian financial institutions are forwarded to the Bank of Canada for settlement. While large in value, the number of items processed by the Bank is very low, because financial institutions consolidate the individual payment items and forward them to the Bank for bulk settlement. These settlement payments are channelled through the Canadian Payments Association's (CPA) LVTS, which is also used by the federal government to make most of its large payments.

Working with the federal government and the CPA, the Bank is involved in several initiatives to further improve the efficiency of processing government payments and deposits. For example, a more secure Web-based system for submitting payments from financial institutions to the Bank was introduced in 2001 as a pilot project. It will be made available to all financial institutions in 2002.

Operating Expenses

Central Banking Services Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

2. Link to Exchange Fund Report <http://www.fin.gc.ca/efa/efa2000_1e.html#Gap>

RETAIL DEBT **SERVICES**

As the government's fiscal agent, the Bank is responsible for providing advice and operations- and systems-support services for the retail debt program. The program is directed by the Department of Finance through its agency, Canada Investment and Savings, which determines the products to be offered, the interest rates to be paid, and strategies for sales and marketing.

Under the retail debt program, the government issues traditional Canada Savings Bonds (CSBs), which are redeemable at any time, and Canada Premium Bonds (CPBs), which offer a higher interest rate at the time of issue than CSBs but are redeemable only annually. Bonds are available through a network of

sales agents, as well as organizations sponsoring the Payroll Savings Program, and through direct sales by telephone or via the Internet.

In 2001, a milestone in retail debt services was achieved as the Bank outsourced the operations and systems support to a private sector firm, EDS Canada Inc. An integral part of this outsourcing was the transfer of about 430 of the Bank's staff, including consultants and contract employees, to EDS effective 1 September 2001.

The contract with EDS was the result of a rigorous, year-long competitive process to select a private sector partner from among several leading outsourcing companies. This arrangement will ensure more flexible and cost-effective "back-office" services for the retail debt program. The contract stipulates detailed service levels that EDS must meet to ensure that bondholders continue to receive the same high level of service. In line with this initiative, the Bank has established a new department, the Debt Administration Office, to oversee the contract. The Bank remains fully accountable for bondholder records and debt accounting, as well as customer service.

This major change involves a one-time charge to the retail debt program of $23.2 million, for which the government will reimburse the Bank. This amount will be more than recaptured from the annual operational savings that will be achieved over the life of the contract.

Operating Expenses

Retail Debt Activities as a Proportion of Total Bank Expenses

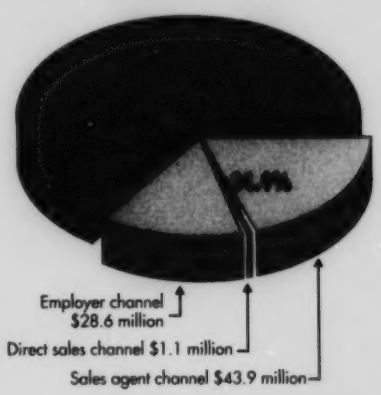

FINANCIAL

SUMMARY

REVENUE AND EXPENSES

Revenue from Investments

Total revenue from investments was $2.1 billion in 2001, an increase of 1.8 per cent over 2000. The main source of revenue is interest earned on holdings of federal government securities, financed primarily by the bank notes issued by the Bank. Net revenue paid to the Government of Canada in 2001 was $2.0 billion.

Net revenue is not a good indicator of the Bank's management performance. The Bank deals in financial markets to achieve policy goals, not to maximize its revenues, and these revenues are highly dependent on interest rates. For these reasons, the level of operating expenses is a better indicator of the Bank's stewardship of public resources.

Operating Expenses

Monetary Policy, Currency, and Central Banking Services

Over the past several years, activities involving the Bank's main functions—monetary policy, currency, and central banking services—have been reviewed to focus more sharply on the Bank's role as a public policy organization, the needs of its clients, and the efficiency and effectiveness of its operations. From 1994 to 2000, operating expenses in each of these areas were successively reduced, with the exception of 1999, when additional expenditures were incurred in preparation for the year-2000 changeover. The overall downward trend for this period was reversed in 2001 in response to new demands.

Operating expenses in monetary policy rose by $4.6 million to $43.4 million in 2001 as more resources were assigned to support new initiatives in formulating, implementing, and communicating monetary policy.

Operating Expenses
Monetary policy, currency, and central banking services

Expenses in currency operations reached $65.6 million in 2001, an increase of $17.1 million over 2000. This increase mainly reflects a gradual return to a more normal level of bank note production following the year-2000 inventory buildup in 1999 and the resulting low level of bank note production in 2000.

Expenses in central banking services remained fairly constant in 2001 at $31.1 million. Cost reductions in the area of wholesale debt management have offset the increases in other programs.

In 2002, operating expenses for the Bank's three main functions are expected to increase. The continued return to normal levels of bank note production, higher production costs for the new, more secure, series of bank notes, additional staff to undertake new work on strategic priorities, the implementation of a comprehensive disaster-recovery plan for the Bank's mainframe, and various other automation initiatives will account for most of the increase.

Retail Debt

The Bank has provided "back-office" services to Canada Investment and Savings—the agency of the Department of Finance responsible for the government's retail debt program—since the agency's inception in 1996. After reaching a level of $75.6 million in 2000, expenses decreased by $2.0 million in 2001 to $73.6 million. This reduction results from the streamlining of retail debt operations in preparation for the outsourcing in September 2001.

Intensive preparations for the transfer of retail debt operations to EDS Canada Inc. (EDS) took place from mid-2000 to the end of the third quarter of 2001 and resulted in a one-time cost of $23.2 million. This non-recurring expense will be more than offset by the savings that will be realized over future years.

All the expenditures required to support the retail debt program as well as those incurred for the outsourcing of operations to EDS are recovered from the federal government.

Operating Expenses
Retail debt services

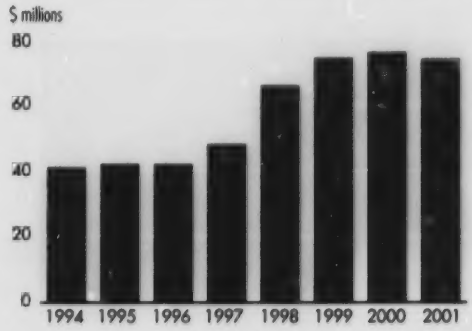

Corporate Services Restructuring

The restructuring of corporate services, which is currently underway, is aimed at creating an integrated approach to corporate services in order to deliver these services cost-effectively and efficiently to a smaller Bank. Various restructuring options were analyzed in 2001, and the restructuring program is scheduled for completion in 2003. Total outlays are expected to amount to approximately $27 million.

Salaries

The objective of the Bank's compensation strategy is to offer a market-competitive total compensation program. The program includes base pay, re-earnable performance pay, flexible benefits, and recognition awards.

The Bank's total salary expenses in 2001 decreased by over 11 per cent from 2000 levels. The outsourcing of retail debt operations in the last quarter of 2001 resulted in the transfer of about 430 employees to EDS. In addition, fewer contract resources were required in 2001 to support the Bank's business lines, since low-priority initiatives within corporate services were delayed or postponed during the outsourcing process.

Salary expenditures are expected to decrease further in 2002, as the full impact of the outsourcing of retail debt operations and the restructuring of corporate services are felt.

Salary Expenses
Monetary policy, currency, central banking services, and retail debt services

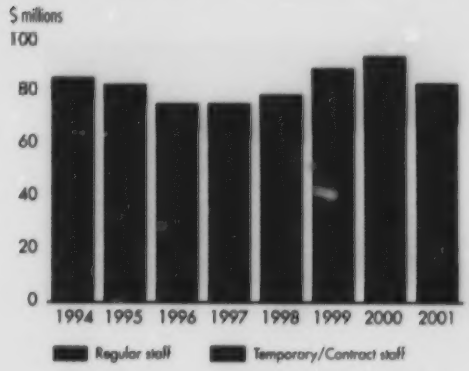

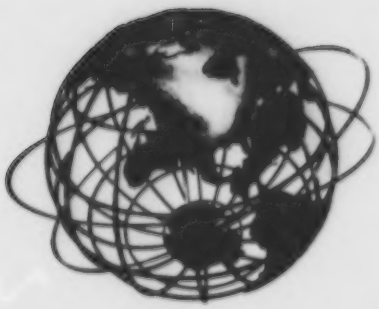

FINANCIAL **STATEMENTS**

(Year ended 31 December 2001)

BANK OF CANADA

FINANCIAL REPORTING RESPONSIBILITY

The accompanying financial statements of the Bank of Canada have been prepared by management in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. The integrity and objectivity of the data in these financial statements are management's responsibility. Management is responsible for ensuring that all information in the Annual Report is consistent with the financial statements.

In support of its responsibility, management maintains financial and management control systems and practices to provide reasonable assurance that the financial information is reliable, that the assets are safeguarded, and that the operations are carried out effectively. The Bank has an internal Audit Department, whose functions include reviewing internal controls and their application on an ongoing basis.

The Board of Directors is responsible for ensuring that management fulfills its responsibilities for financial reporting and internal control and exercises this responsibility through the Audit Committee of the Board. The Audit Committee reviews the Bank's annual financial statements and recommends their approval by the Board of Directors. The Audit Committee meets with management, the internal auditor, and the Bank's external auditors appointed by Order-in-Council.

These financial statements have been audited by the Bank's external auditors, Raymond Chabot Grant Thornton, General Partnership and Arthur Andersen LLP, and their report is presented herein.

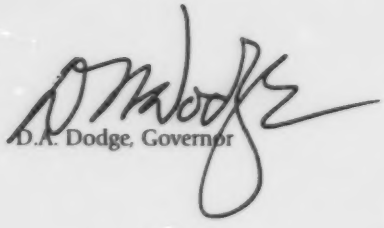

D.A. Dodge, Governor

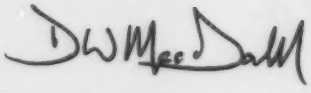

D.W. MacDonald, Chief Administrative Officer

Ottawa, Canada

AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

AUDITORS' REPORT

To the Minister of Finance, registered shareholder of the Bank of Canada

We have audited the balance sheet of the Bank of Canada as at 31 December 2001 and the statement of revenue and expense for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Bank's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Bank as at 31 December 2001 and the results of its operations for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

The financial statements as at 31 December 2000 and for the year then ended were audited by Caron Bélanger Ernst & Young and Raymond Chabot Grant Thornton, General Partnership, who expressed an opinion without reservation in their report dated 16 January 2001.

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
General Partnership
Chartered Accountants

Arthur Andersen LLP

ARTHUR ANDERSEN LLP
Chartered Accountants

Ottawa, Canada
18 January 2002

BANK OF CANADA

STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSE

Year ended 31 December 2001

	2001	2000
	Millions of dollars	
REVENUE		
Revenue from investments, net of interest paid on deposits of $23.2 million ($42.8 million in 2000)	**2,149.2**	2,111.0
EXPENSE by function (notes 1 and 3)		
Monetary policy	**43.4**	38.8
Currency	**65.6**	48.5
Central banking services	**31.1**	31.3
	140.1	118.6
Retail debt services – expenses	**73.6**	75.6
Retail debt services – outsourcing costs (note 11)	**23.2**	-
Retail debt services – recoveries	**(96.8)**	(75.6)
	140.1	118.6
OTHER EXPENSE		
Restructuring costs (note 11)	**28.7**	-
	168.8	118.6
NET REVENUE PAID TO RECEIVER GENERAL FOR CANADA	**1,980.4**	1,992.4

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

BALANCE SHEET

As at 31 December 2001

ASSETS	2001	2000
	Millions of dollars	
Deposits in foreign currencies		
U.S. dollars	**391.9**	742.0
Other currencies	**3.8**	4.9
	395.7	746.9
Advances to members of the Canadian Payments Association	**647.5**	952.3
Investments (note 4)		
Treasury bills of Canada	**12,605.6**	9,134.7
Other securities issued or guaranteed by Canada maturing within three years	**8,799.8**	8,342.5
Other securities issued or guaranteed by Canada not maturing within three years	**16,976.7**	15,293.8
Other bills	**428.8**	1,666.7
Other investments	**2.6**	1,500.3
	38,813.5	35,938.0
Bank premises (note 5)	**149.2**	162.8
Other assets		
Securities purchased under resale agreements	**1,410.7**	1,357.5
All other assets (note 6)	**387.9**	390.6
	1,798.6	1,748.1
	41,804.5	39,548.1

(See accompanying notes to the financial statements.)

LIABILITIES AND CAPITAL	2001	2000
	Millions of dollars	
Capital paid up (note 7)	**5.0**	5.0
Rest fund (note 8)	**25.0**	25.0
Bank notes in circulation	**38,820.6**	36,775.3
Deposits		
Government of Canada	**1,005.2**	16.1
Banks	**1,307.1**	1,669.2
Other members of the Canadian Payments Association	**23.8**	101.8
Other deposits	**289.6**	267.0
	2,625.7	2,054.1
Liabilities in foreign currencies		
Government of Canada	**224.6**	584.4
Other liabilities		
Securities sold under repurchase agreements	**–**	–
All other liabilities	**103.6**	104.3
	103.6	104.3
	41,804.5	39,548.1

D.A. Dodge, Governor

S. Vokey, CA, Chief Accountant

On behalf of the Board

J.S. Lanthier, CM, FCA, Chair, Audit Committee

H.H. MacKay, QC, Lead Director

(See accompanying notes to the financial statements.)

BANK OF CANADA

NOTES TO THE FINANCIAL STATEMENTS

Year ended 31 December 2001

1. Bank functions

The Bank of Canada's primary responsibilities are set out in the Bank of Canada Act and can be grouped into four broad functions, which are described below. Expenses in the *Statement of revenue and expense* are reported on the basis of these four corporate functions.

Monetary policy

The goal of monetary policy is to contribute to solid economic performance and rising living standards for Canadians by keeping inflation low, stable, and predictable.

Currency

The Bank issues Canada's bank notes and is responsible for note design (including anti-counterfeiting features), the distribution of new notes, and the replacement of worn notes.

Central banking services

This function involves two major activities: the promotion of financial stability and the provision of efficient funds-management services to the federal government.

Retail debt services

The Bank is responsible for ensuring that all holders of Canada Savings Bonds and Canada Premium Bonds have their information registered and their accounts serviced through efficient operations and systems support. The Bank recovers the cost of retail debt operations on a full-cost basis.

2. Significant accounting policies

The financial statements of the Bank are in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and conform to the disclosure and accounting requirements of the Bank of Canada Act and the Bank's bylaws. A *Statement of cash flows* has not been prepared as the liquidity and cash position of the Bank are not of primary concern to users of these financial statements. Other information regarding the Bank's activities may be derived from the *Statement of revenue and expense* and the *Balance sheet*.

The significant accounting policies of the Bank are:

a) Accounting estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Bank may undertake in the future. Actual results may differ from those estimates.

b) Revenues and expenses

Revenues and expenses are accounted for on the accrual basis.

c) Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The Bank accrues its obligations under these benefit plans and the related costs, net of plan assets. The costs of the plans are actuarially determined using the projected benefit method to determine the current service costs. Past service costs resulting from plan amendments, and the transitional balances are amortized on a straight-line basis over the average remaining service period of active plan members (12 years). The excess of the net actuarial gain (loss) over 10 per cent of the greater of the benefit obligation and the fair value of plan assets is amortized over the average remaining service period of active plan members (12 years). For the purpose of calculating the expected return on plan assets, assets are valued at fair value.

Changes resulting from adoption as at 1 January 2000 of the new accounting standards for employee benefits have been applied on a prospective basis.

d) Translation of foreign currencies

Assets and liabilities in foreign currencies are translated to Canadian dollars at the rates of exchange prevailing at year-end. Foreign currency assets held under short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account of the Government of Canada, as described in note 10(b), are converted to Canadian dollars at the contracted rates. Gains and losses from translation of, and transactions in, foreign currencies are included in revenue.

e) Advances

Advances to members of the Canadian Payments Association are liquidity loans that are fully collateralized and generally overnight in duration. The Bank charges interest on advances under the Large Value Transfer System LVTS at the Bank Rate. For advances under the Automated Clearing Settlement System ACSS, the Bank charges the Bank Rate plus a margin, which was 150 basis points at 31 December 2001 (150 basis points in 2000).

f) Investments

Investments, consisting mainly of Government of Canada treasury bills and bonds, are recorded at cost and are adjusted for amortization of purchase discounts and premiums using the constant yield method for treasury bills and bankers' acceptances and the straight-line method for bonds. The amortization, as well as gains and losses on disposition, are included in revenue.

g) Bank premises

Bank premises, consisting of land, buildings, computer hardware/software, and other equipment, are recorded at cost less accumulated depreciation. Computer software is capitalized only when its cost exceeds $2 million. Depreciation is calculated using the straight-line method and is applied over the estimated useful lives of the assets, as shown below.

Buildings	25 to 40 years
Computer hardware/software	3 to 7 years
Other equipment	5 to 15 years

h) Special purchase and resale agreements (SPRAs)

SPRAs are repo-type transactions in which the Bank offers to purchase Government of Canada securities from designated counterparties with an agreement to sell them back at a predetermined price on the agreed resale date, generally the next business day. The Bank is prepared to enter into SPRAs at the policy target rate, defined as the midpoint of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading above the indicated target level. SPRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

The balance sheet category *Securities purchased under resale agreements* represents the value receivable by the Bank. As such, this amount includes the purchase of treasury bills and bonds, the purchase of accrued interest on bonds, and the interest earned by the Bank. The treasury bills and bonds purchased under resale agreements are not recorded as investment assets.

i) Deposits

The liabilities within this category are Canadian dollar demand deposits. For members of the Canadian Payments Association, the Bank pays interest on positive balances associated with the LVTS at the lower end of the operating band for the overnight interest rate (50 basis points below the Bank Rate), and on positive balances related to the ACSS at the lower end of the operating band for the overnight interest rate less a margin, which was 150 basis points at 31 December 2001 (150 basis points in 2000). On Special Deposit Accounts, which serve as collateral for LVTS participants, the Bank pays interest at the published overnight rate less a margin, which was 6.25 basis points at 31 December 2001 (6.25 basis points in 2000).

j) Sale and repurchase agreements (SRAs)

SRAs are reverse repo-type transactions in which the Bank offers to sell Government of Canada securities to designated counterparties with an agreement to buy them back at a predetermined price the next business day. The Bank is prepared to enter into SRAs at the policy target rate, defined as the midpoint of the operating band for the overnight interest rate (i.e., 25 basis points below the Bank Rate), if overnight funds are generally trading below the indicated target level. SRAs are transacted with primary dealers, a subgroup of government securities distributors that have reached a threshold level of activity in the Government of Canada debt markets.

The balance sheet category *Securities sold under repurchase agreements* represents the value payable by the Bank. As such, this amount includes the sale of treasury bills and bonds, the sale of accrued interest on bonds, and the interest owed by the Bank. The treasury bills and bonds sold under repurchase agreements continue to be recorded as investment assets.

k) Insurance

The Bank does not insure against direct risks of loss to the Bank, except for potential liabilities to third parties and where there are legal or contractual obligations to carry insurance. Any costs arising from these risks are recorded in the accounts at the time they can be reasonably estimated.

3. Expense by classes of expenditure

	2001	2000
	Millions of dollars	
Salaries	**83.4**	93.6
Benefits and other staff expenses	**13.8**	15.7
Currency costs	**24.6**	10.0
Premises maintenance	**18.9**	18.5
Services and supplies	**54.3**	36.9
Depreciation	**26.3**	26.0
	221.3	200.7
Outsourcing costs	**23.2**	-
Recoveries		
Retail debt services	**(96.8)**	(75.6)
Other	**(7.6)**	(6.5)
	140.1	118.6
Restructuring costs	**28.7**	-
Total	**168.8**	118.6

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation adopted in the current year.

Recoveries represent the fees charged by the Bank for a variety of services. Retail debt services recoveries for 2001 include outsourcing costs.

4. Investments

This category includes Government of Canada treasury bills and bonds as well as other investments, which are held under short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account of the Government of Canada as described in note 10(b).

The Bank typically holds its investments in treasury bills and bonds until maturity. The amortized book values of these investments approximate their par values. At year-end, the average yield on the Bank's holdings of treasury bills, which average three months to maturity, was 3.3 per cent (5.8 per cent in 2000). The average yield for bonds maturing within three years was 6.0 per cent (6.4 per cent in 2000), and for those maturing in over three years it was 6.3 per cent (6.5 per cent in 2000). The average yield for other bills, which average less than one month to maturity, was 2.3 per cent (5.8 per cent in 2000). The total fair value of investments is $40,385.6 million ($37,198.9 million in 2000).

5. Bank premises

	2001			2000		
	Millions of dollars					
	Cost	Accumulated depreciation	Net book value	Cost	Accumulated depreciation	Net book value
Land and buildings	**167.5**	**74.9**	**92.6**	168.0	71.9	96.1
Computer hardware/ software	**57.0**	**37.4**	**19.6**	63.0	37.2	25.8
Other equipment	**139.4**	**102.4**	**37.0**	139.0	98.1	40.9
	363.9	**214.7**	**149.2**	370.0	207.2	162.8

6. All other assets

This category includes accrued interest on investments of $279.0 million ($305.1 million in 2000).

7. Capital paid up

The authorized capital of the Bank is $5.0 million divided into 100,000 shares with a par value of $50 each. The shares are fully paid and, in accordance with the Bank of Canada Act, have been issued to the Minister of Finance, who is holding them on behalf of the Government of Canada.

8. Rest fund

The rest fund was established in accordance with the Bank of Canada Act and represents the general reserve of the Bank. The rest fund was accumulated out of net revenue until it reached the stipulated maximum amount of $25.0 million in 1955.

9. Employee benefit plans

The Bank sponsors a number of defined benefit plans that provide pension and other post-retirement and post-employment benefits to most of its employees. The following table provides information about these plans.

	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2001	2000	2001	2000
	Millions of dollars		Millions of dollars	
For the year				
Bank contributions	**2.0**	1.4	**5.7**	2.6
Employees' contributions	**0.4**	0.3	**0.0**	0.0
Benefits paid	**20.8**	19.8	**5.7**	2.6
Benefit plan expense (revenue)	**(15.1)**	(12.3)	**14.7**	11.8
Curtailment loss	**–**	–	**8.9**	–

	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2001	2000	2001	2000
	Millions of dollars		Millions of dollars	
As at 31 December				
Accrued benefit obligation	**486.4**	444.2	**87.4**	88.6
Fair value of plan assets	**632.6**	657.8	**0.0**	0.0
Funded status-plan surplus (deficit)	**146.2**	213.6	**(87.4)**	(88.6)
Accrued benefit asset (liability)	**55.6**	39.0	**(41.0)**	(23.1)

The significant actuarial assumptions (weighted averages as of 31 December) used in calculating the accrued benefit obligations are as follows.

	Pension benefit plan		Other benefit plans	
	2001	2000	2001	2000
Discount rates	**5.75%**	6.11%	**5.99%**	6.05%
Expected rates of return on plan assets for the year	**5.70%**	6.06%	**N/A**	N/A
Rate of compensation increase	**3.00%** + **merit**	3.00% + merit	**3.00%** + **merit**	3.00% + merit

Interest rates for Government of Canada marketable bonds are used. These rates are different than those employed by the Bank for funding valuations of the *pension benefit plan*.

For measurement purposes, a 9.0 per cent annual rate of increase in the per capita cost of covered hospital and drug benefits was assumed. The rate was assumed to decrease gradually to 4.5 per cent over 10 years and remain at that level thereafter. The per capita cost of other health care benefits was assumed to increase at 3.0 per cent per annum.

10. Commitments

a) Operations

The Bank has entered into a long-term support agreement for retail debt services, expiring in 2011, that calls for fixed payments totalling $136.7 million and a variable component based on the volume of transactions. The Bank recovers the cost of retail debt services from the Canada Investment and Savings Agency.

Commitments related to other support services are $9.7 million over the next three years.

b) Foreign currency contracts

In the ordinary course of business, the Bank enters into commitments involving the purchase and sale of foreign currencies. In particular, the Bank enters into short-term foreign currency swap arrangements with the Exchange Fund Account (EFA) of the Government of Canada as part of its cash-management operations within the Canadian banking system. These transactions, which are made with the concurrence of the Minister of Finance under a standing authority, involve the temporary acquisition by the Bank of foreign currency investments from the EFA. These investments are paid for in Canadian dollars at the prevailing exchange rate with a commitment to reverse the transaction at the same rate of exchange at a future date. The fair values of these investments are not materially different from their book values. At year-end, there were no investments held by the Bank under this arrangement. At the end of 2000, the average yield for these investments was 6.1 per cent.

As well, the Bank is a participant in two foreign currency swap facilities with foreign central banks. The first, amounting to US$2 billion, is with the U.S. Federal Reserve. The second, amounting to Can$1 billion, is with the Banco de México. There were no drawings under either facility in 2001 or 2000.

All commitments outstanding at 31 December are settled in the subsequent year.

A summary of these outstanding commitments follows.

		2001	2000
		Millions of dollars	
Foreign currency contracts	– purchases	165.4	133.0
	– sales	165.4	1,654.5

At 31 December 2001, there were no outstanding foreign currency contracts included in sale commitments ($1,521.5 million in 2000) under swap arrangements with the EFA.

c) Investment contracts

In the ordinary course of business, the Bank enters into commitments involving the purchase and sale of securities. All commitments outstanding at 31 December are settled in the subsequent year. A summary of these outstanding commitments follows.

		2001	2000
		Millions of dollars	
Investment contracts	– purchases	–	–
	– sales	1,411.1	1,358.3

Outstanding sale investment contracts of $1,411.1 million, at an interest rate of 2.25 per cent under special purchase and resale agreements, were settled by 8 January 2002 ($1,358.3 at the end of 2000 at an interest rate of 5.75 per cent).

11. Retail debt outsourcing and corporate services restructuring

In 2000, the Bank launched a major initiative to investigate options for the appropriate arrangements to provide operations and systems support for the federal government's retail debt program. As a result of its studies, the Bank began a process to outsource support for the program to a private sector supplier, while maintaining its role as fiscal agent for retail debt. In 2001, the Bank signed a contract with EDS Canada for the provision of operations and systems support. The contract is for a term of 9.5 years and commenced 1 September 2001. Under the contract, Bank staff joined EDS in its Ottawa offices. The total one-time cost of outsourcing associated with this initiative was $23.2 million, all of which is recoverable from the Canada Investment and Savings Agency of the federal government.

With the outsourcing initiative completed, the Bank has undertaken to restructure its corporate services to align them with the needs of a smaller organization. This restructuring program is scheduled for completion in 2003. The cost of restructuring in 2001 is $28.7 million, which includes an accrual of $5.8 million for staff redundancies expected in 2002, as well as a curtailment loss from post-retirement benefits (note 9).

GOVERNING COUNCIL

David A. Dodge, Governor*
Malcolm D. Knight, Senior Deputy Governor*

Deputy Governors

Pierre Duguay* **W. Paul Jenkins***
Charles Freedman* **Sheryl Kennedy***

Marcus L. Jewett, QC, General Counsel and Corporate Secretary*
Daniel W. MacDonald, Chief Administrative Officer*

Advisers

John Chant,[1] Janet Cosier,*[2] Roy Flett, Clyde A. Goodlet, David J. Longworth, John D. Murray, Ronald M. Parker

Financial Markets

George Pickering,	Chief
Jean-Pierre Aubry,	Director, Montréal Division
Ross MacKinnon,	Director, Toronto Division
Agathe Côté,	Deputy Chief
Donna Howard,	Director—Debt Management and Foreign Reserves
Ron Morrow,	Director—Data Services and Market Operations
Nicholas Close,	Financial Markets Systems Adviser

Research

Tiff Macklem,	Chief
Brian O'Reilly,	Deputy Chief
Robert Amano,	Research Director
Allan Crawford,	Research Director

Monetary and Financial Analysis

John G. Selody,	Chief
Pierre St-Amant,	Deputy Chief
James F. Dingle,	Research Adviser[1]
Walter N. Engert,	Research Adviser

International

James E. Powell,	Chief
Sheila Niven,	Deputy Chief
Robert Lafrance,	Research Director
Lawrence L. Schembri,	Research Director

Banking Operations

Bonnie J. Schwab,	Chief
Jim Reain,	Director
Charles Spencer,	Director
Lorna Thomas,	Director

Executive and Legal Services

Marcus L. Jewett,	General Counsel and Corporate Secretary*
Colleen G. Leighton,	Director of Executive Services

Pension Plan Review

L. Theodore Requard,	Executive Director

Communications

Bruce Yemen,	Chief
Jocelyne Charron,	Deputy Chief and Director, Operations
Denis Schuthe,	Director, Policy, Planning, and Public Affairs

Corporate Services

Gerald T. Gaetz,	Chief*
John Otterspoor,	Director, IT Services
Frances Boire-Carrière,	Director, Human Resources Services
Sheila Vokey,	Chief Accountant and Director, Accounting and Financial Services
Chris J. Hemstead,	Director, Knowledge and Information Services
Richard A.J. Julien,	Director
Claude Montambault,	Director

Debt Administration Office

Roy Flett,	Adviser
Dale Fleck,	Director

Audit

Peter Koppe,	Internal Auditor
Frank J. Mahoney,	Director, Operational Audit Division

---

* Member of Executive Management Committee
1. Visiting economist
2. Also Chair of the Board of Directors of the Canadian Payments Association
3. Also Deputy Chairman of the Board of Directors of the Canadian Payments Association

Note: Positions as of 25 January 2002

FOR FURTHER INFORMATION ABOUT THE BANK OF CANADA

PUBLICATIONS

Monetary Policy Report and Update

A detailed summary of the Bank's policies and strategies, as well as a look at the current economic climate and its implications for inflation. *Report* published in April and October. *Update* published in January and July. Without charge.

Bank of Canada Review

A quarterly publication that contains economic commentary and feature articles. By subscription.

Bank of Canada Banking and Financial Statistics

A comprehensive package of Canadian data. Published monthly. By subscription.

Weekly Financial Statistics

A 20 page package of banking and money market statistics. By subscription.

INTERNET

http://www.bankofcanada.ca

Provides timely access to press releases, speeches by the Governor, most of our major publications, and current financial data.

PUBLIC INFORMATION

For general information on the role and functions of the Bank, contact our Public Information office:

Telephone 1 800 303 1282
Fax (613) 782 7713

For information on unclaimed balances:

Telephone 1 888 891 6398
Fax (613) 782 7802
E-mail ucbalances@bankofcanada.ca

For information about these and other publications, contact:

Publications Distribution
234 Wellington Street, Ottawa, K1A 0G9
Telephone (613) 782-8248
E-mail publications@bankofcanada.ca

BANK OF CANADA REGIONAL OFFICES

Atlantic provinces

1583 Hollis Street, 5th Floor
Halifax, Nova Scotia
B3J 1V4

David Amirault, Senior Regional Representative (Economics)
Robert Dolomont, Senior Regional Representative (Operations)

Quebec

1501 McGill College Avenue, Suite 2030
Montréal, Quebec
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, Senior Regional Representative (Economics)
Lorraine Laviolette, Senior Regional Representative (Operations)

Ontario

150 King Street West, 20th Floor, Suite 2000
Toronto, Ontario
M5H 1J9

Brigid Brady, Senior Regional Representative (Economics)
Lorraine Laviolette, Senior Regional Representative (Operations)

Prairie provinces, Nunavut, and Northwest Territories

404 - 6th Avenue, SW, Suite 200
Calgary, Alberta
T2P 0R9

Jean Mair, Senior Regional Representative (Economics)
Harry Hooper, Senior Regional Representative (Operations)

British Columbia and Yukon

900 West Hastings Street, Suite 300
Vancouver, British Columbia
V6C 1E6

Farid Novin, Senior Regional Representative (Economics)
Gerrit Bilkes, Senior Regional Representative (Operations)

Note: Positions as of 25 January 2002

RAPPORT ANNUEL DE LA **BANQUE DU CANADA**

2001

Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0G9
4916
CN ISSN 0067-3587

BANK OF CANADA
David A. Dodge
Governor - Gouverneur

BANQUE DU CANADA
Ottawa K1A 0G9

le 28 février 2002

L'honorable Paul Martin, c. p., député
Ministre des Finances
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada*, j'ai l'honneur de vous remettre mon rapport pour l'année 2001 ainsi que les états financiers vérifiés de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre dernier.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

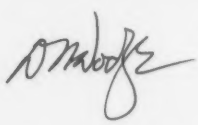

NOTRE ENGAGEMENT
À L'ÉGARD DES CANADIENS

- Promouvoir le bien-être économique des Canadiens et, pour ce faire,
  - mettre en œuvre la politique monétaire de façon à maintenir la confiance en la valeur de la monnaie;
  - veiller à la fiabilité et à la solidité du système financier canadien;
  - émettre des billets de banque dont l'authenticité ne peut être mise en doute.
- Fournir des services de banque centrale et des services de gestion de la dette efficients et efficaces.
- Communiquer ouvertement et efficacement nos objectifs et rendre compte de nos actes.

Siège de la Banque, Ottawa

Message du gouverneur 5

Tour d'horizon de la Banque 9

Compte rendu d'intendance 23

Sommaire financier 45

États financiers 51

Cadres supérieurs 67

Bureaux et représentants régionaux 68

MESSAGE DU **GOUVERNEUR**

L'année qui vient de s'écouler a été riche en défis pour tous les Canadiens. Le ralentissement de l'économie mondiale s'est accentué au fil des mois, ce qui a eu des répercussions sur les ménages, les entreprises et les gouvernements. Puis, la tragédie du 11 septembre est venue aggraver les difficultés économiques auxquelles nous faisions tous face. La Banque s'est acquittée de ses responsabilités en réagissant promptement et énergiquement à une situation qui évoluait rapidement, afin d'étayer la confiance et de soutenir l'économie.

Pour les membres du personnel de la Banque, les changements aux opérations et aux méthodes de l'institution ont aussi constitué un défi. J'aimerais profiter de la publication du présent rapport annuel — mon premier à titre de gouverneur — pour revenir sur certains des grands événements et défis auxquels les Canadiens et la Banque ont été confrontés au cours de l'année.

Dates d'établissement des taux directeurs

Des communications efficaces sont essentielles à la réalisation de notre mandat. Aussi la Banque s'efforce-t-elle d'expliquer aux Canadiens la nature et le sens de ses activités, tout en demeurant à l'écoute de leurs préoccupations. Notre nouveau système de huit dates préétablies pour l'annonce des taux directeurs cadre bien avec notre engagement à cet égard. Ce système a connu sa première année complète d'application en 2001. Les dates d'établissement des taux ont été soigneusement choisies en fonction du moment où sont publiées les données économiques que nous utilisons pour déterminer l'orientation de la politique monétaire. Ce système a permis à la Banque d'attirer davantage l'attention du public sur la situation économique et monétaire du pays. Je suis heureux de constater que cela semble avoir eu des répercussions très positives sur les débats et les discussions entourant les questions de politique monétaire au Canada.

La Banque a réduit systématiquement le taux cible du financement à un jour à chacune des six premières dates préétablies de 2001, car des signes indiquaient que le Canada se ressentait de la baisse de régime de l'économie américaine. À la fin de l'été, toutefois, il était devenu manifeste que le ralentissement serait plus prononcé et plus long que prévu, non seulement en Amérique du Nord mais aussi à l'échelle mondiale. Nous avons donc procédé à des diminutions de taux plus substantielles aux deux dernières dates d'annonce, afin de soutenir la demande intérieure et de favoriser une reprise de la croissance économique au Canada dans les mois à venir.

Par ailleurs, nous avons réagi rapidement aux attentats dévastateurs du 11 septembre. Outre qu'elles ont entrainé d'horribles pertes humaines, ces attaques ont terni les perspectives économiques du Canada et rendu l'avenir beaucoup plus incertain. La confiance des entreprises et des consommateurs a été ébranlée. Par conséquent, pour la raffermir, la Banque a abaissé les taux d'intérêt le 17 septembre, en dehors de son calendrier normal d'annonces.

Reconduction de la cible de maîtrise de l'inflation

En 2001, nous avons renouvelé avec le gouvernement fédéral une entente cruciale, qui établit à 1 et 3 % les limites de la fourchette visée en matière d'inflation.

Depuis que la Banque et le gouvernement fédéral ont convenu d'adopter des cibles d'inflation, en 1991, le Canada jouit d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible. Grâce à cette entente, les Canadiens peuvent prendre des décisions économiques en toute confiance, car ils ont une bonne idée de l'incidence que l'inflation aura sur leur pouvoir d'achat dans l'avenir. À la faveur des résultats enregistrés sur ce front, les attentes d'inflation au Canada sont restées ancrées près de 2 %, le point médian de la fourchette cible.

Forts du succès obtenu par le régime de cibles d'inflation du Canada, la Banque et le gouvernement canadien ont annoncé conjointement, le 17 mai, le renouvellement de leur entente pour une période de cinq ans, soit jusqu'à la fin de 2006. Il a aussi été décidé que la Banque chercherait à maintenir la tendance de l'inflation au point médian de 2 % durant cette période. Ces décisions, conjuguées à notre régime de changes flottants, devraient renforcer la conviction des Canadiens que le taux d'inflation demeurera faible dans les prochaines années.

De plus amples renseignements concernant la cible visée et les améliorations apportées à la mesure de l'inflation fondamentale figurent à la page 26 du présent rapport.

Cap sur la Banque de demain

La Banque a revu son orientation stratégique et ses grandes priorités pour les années qui viennent. Son objectif est de se concentrer sur

ses fonctions essentielles, à savoir mener la politique monétaire, contribuer à la stabilité du système financier, concevoir et fournir des billets de banque sûrs, et offrir des services de gestion financière et de gestion de la dette publique au gouvernement fédéral.

L'un des principaux résultats de cette revue stratégique a été la décision d'impartir les opérations et les systèmes qui soutiennent le programme fédéral de placement des titres au détail. Cette mesure permettra aux Canadiens de réaliser d'importantes économies. En septembre, quelque 430 employés de la Banque, dont un certain nombre de consultants et de contractuels, sont entrés au service du fournisseur sélectionné, EDS Canada. Je suis convaincu que d'excellentes possibilités s'offrent à nos anciens collègues au sein de cette entreprise dynamique, spécialisée dans la prise en charge de ce genre de fonctions. Les détenteurs d'obligations d'épargne du Canada peuvent avoir l'assurance que la Banque continuera d'assumer ses responsabilités en ce qui concerne le service à la clientèle, la tenue des dossiers des porteurs de titres et la comptabilité du programme.

Le projet de restructuration organisationnelle se poursuivra au cours de l'année 2002. Nous comptons notamment mener à terme la refonte de nos services généraux afin de les adapter aux besoins futurs d'une institution plus petite.

Billets de banque

En 2001, la Banque a dû faire face à une augmentation des délits de contrefaçon, particulièrement dans le cas de la coupure de 100 dollars. Dans le sud de l'Ontario, la police a arrêté les responsables de la mise en circulation d'un nombre important de billets de 100 dollars contrefaits, et les faussaires ont été condamnés en octobre. Malgré ces interventions, un certain nombre de détaillants refusent toujours cette coupure. Bien que la contrefaçon soit redescendue à un bas niveau, nous avons entrepris d'intensifier notre programme d'information sur la monnaie afin que les détaillants et le grand public puissent accepter les billets authentiques en toute confiance et reconnaître facilement les faux.

Cet épisode met en relief l'importance de la nouvelle série de billets et de ses caractéristiques anticontrefaçon. Le lancement du nouveau billet de 10 dollars en 2001 sera suivi de celui de la coupure de 5 dollars, prévu pour 2002. Les grosses coupures de la nouvelle série — celles de 20, 50 et 100 dollars —, qui seront introduites au cours des deux années suivantes, comprendront des éléments de sécurité additionnels.

La section du présent rapport traitant de la monnaie, qui commence à la page 30, fournit de plus amples renseignements à ce sujet.

Soutien du système financier

Au delà de leurs répercussions sur l'économie, les événements du 11 septembre ont posé un autre défi pour la Banque. Celle-ci est intervenue rapidement après les attaques en vue de soutenir le bon fonctionnement du système financier canadien. Quelques minutes après les attentats, son personnel était à pied d'œuvre pour évaluer les retombées sur les systèmes de compensation et de règlement, et la Banque injectait des liquidités afin de garder opérationnels ces systèmes vitaux. Nous avons aussi collaboré étroitement avec d'autres agences et institutions, au pays comme à l'étranger. La Banque et la Réserve fédérale américaine ont convenu d'augmenter temporairement le montant visé par leur accord de swap, pour que les banques canadiennes soient en mesure de régler leurs transactions en dollars É.-U. au lendemain des attaques. Devant ces bouleversements, la Banque, de concert avec le ministère des Finances, a fait reporter de deux jours une adjudication de bons du

Trésor du gouvernement fédéral et remettre à la semaine suivante une adjudication d'obligations à rendement réel, sans compromettre pour autant la position de trésorerie de l'Etat.

Enfin, je tiens à souligner le décès du sous-gouverneur Tim Noël, survenu en juillet après deux ans de lutte contre la sclérose latérale amyotrophique. Sa disparition a profondément attristé tous ses collègues. Au cours de ses 35 années de service, Tim a marqué la Banque de son empreinte. L'énorme contribution qu'il a apportée dans le domaine des marchés financiers est un héritage précieux, et sa compétence ainsi que ses judicieux conseils nous manqueront beaucoup.

L'année 2001 a été remplie de défis extraordinaires, que les employés de la Banque ont su relever grâce au professionnalisme et au savoir-faire qui font leur réputation. En outre, je suis reconnaissant aux membres du Conseil d'administration du soutien qu'ils m'ont accordé tout au long de cette année fertile en événements. Je leur offre, ainsi qu'à tous les employés, mes plus sincères remerciements. C'est avec grand plaisir que je continuerai de collaborer avec eux en 2002 afin de servir les Canadiens.

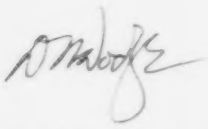

David A. Dodge

TOUR D'HORIZON
DE LA BANQUE

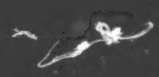

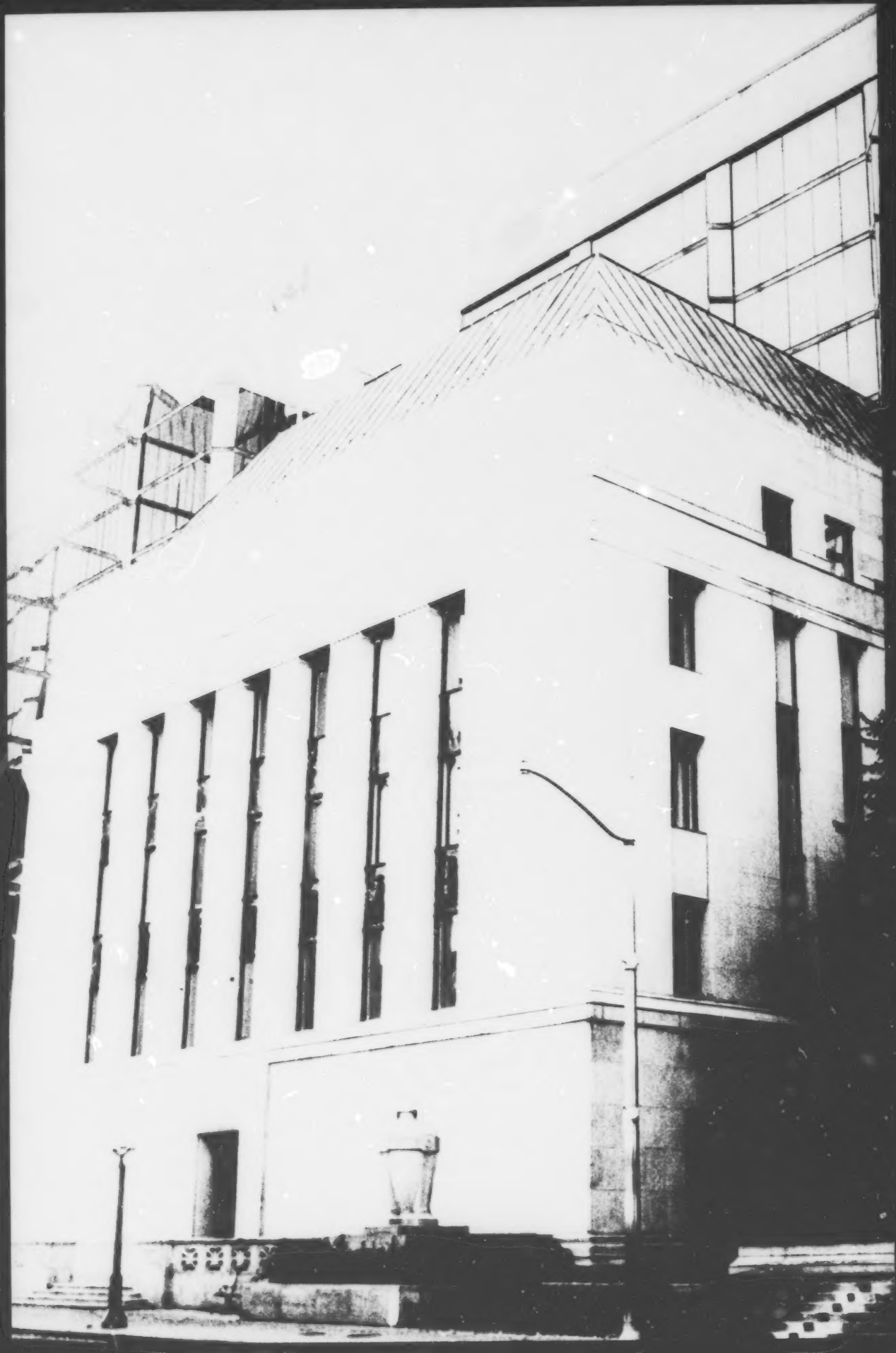

LE RÔLE DE LA BANQUE

Les responsabilités de la Banque du Canada sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, une monnaie sûre, la stabilité financière et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque émet les billets de banque canadiens. Elle voit à leur conception (y compris à l'intégration des éléments anticontrefaçon), à la distribution des billets neufs, ainsi qu'au remplacement des billets endommagés.

Services de banque centrale

Cette fonction regroupe deux grandes activités : la promotion de la stabilité financière et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soit assurée la fourniture de divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à des opérations et des systèmes de soutien efficients.

Services généraux

En vue de gérer et d'exécuter efficacement ses activités, la Banque doit pouvoir compter sur l'expertise d'employés spécialisés dans des domaines tels que les ressources humaines, la technologie, les finances, les communications et l'administration.

REGARD SUR L'AVENIR

Au cours de la dernière année, la Banque a fait le point sur ses priorités, son milieu de travail et l'étendue de ses activités. Par suite de cet examen, elle adoptera, au printemps de 2002, un nouveau plan stratégique pour les prochaines années.

Une décision importante a déjà été mise en œuvre; il s'agit de l'impartition des opérations et des systèmes à l'appui des Services relatifs aux titres destinés aux particuliers. Le transfert a été effectué en 2001. Les nouvelles dispositions devraient donner lieu à un accroissement de l'efficience de la prestation des services tout en permettant à la Banque de se concentrer sur ses fonctions essentielles. La restructuration des services généraux découlant de cette impartition sera achevée au cours de l'année qui vient.

Une revue de l'orientation future de la Banque a été menée par un groupe de travail interne composé de cadres. Celui-ci s'est employé à trouver les moyens les plus efficaces de remplir le mandat de la Banque et à cerner les éléments du milieu de travail qui y contribueraient le mieux dans l'avenir.

De façon générale, la Banque entend accroître ses activités dans les domaines suivants : la recherche et l'analyse sur des questions d'ordre structurel et de politique macroéconomique; l'information sur la monnaie et la sécurité des billets de banque; la fiabilité et la solidité des systèmes financiers canadien et international; la gestion de l'actif et du passif financiers du gouvernement; la promotion du bon fonctionnement du marché des titres d'emprunt libellés en dollars canadiens.

La qualité de l'environnement de travail est essentielle à l'atteinte d'un rendement élevé. À la Banque, ce souci se traduit par une volonté ferme de favoriser un milieu de travail bilingue et diversifié. La Banque s'efforce d'instaurer une culture où le savoir est mis en commun et l'apprentissage est florissant, où la collaboration et les partenariats avec des institutions et des organismes externes sont profitables et où la délégation et une bonne communication soutiennent les employés dans leur travail.

À mesure qu'elle ira de l'avant, la Banque continuera de s'attacher à attirer et à retenir les meilleurs employés afin de réaliser ces objectifs et de s'acquitter de ses responsabilités fondamentales en tant que banque centrale du pays.

Les gardiens Pascal Coutu et Sylvain St-Jacques dans le hall d'entrée de la tour Ouest du siège, à Ottawa

Réunion du Conseil d'administration au siège de la Banque

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET **LA DIRECTION**

Le Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, le Conseil assume la surveillance générale de l'institution et exerce certaines activités liées aux finances, aux ressources humaines et à l'administration globale. Pour sa part, le gouverneur est responsable de la conduite de la politique monétaire et des autres fonctions de la Banque.

Le Conseil d'administration de la Banque est constitué de douze administrateurs externes, du gouverneur et du premier sous-gouverneur. Le sous-ministre des Finances y siège également, mais n'a pas droit de vote. Les administrateurs externes viennent des divers coins du pays et assurent un lien important entre la Banque et les régions. Ils sont nommés par le ministre des Finances pour un mandat renouvelable de trois ans.

Les fonctions d'intendance du Conseil d'administration en 2001

En 2001, le Conseil d'administration a supervisé un examen, mené par la direction, de l'orientation stratégique de la Banque, qui a préparé le terrain à l'élaboration du prochain plan à moyen terme. L'un des principaux défis relevés durant l'année, pour lequel un comité spécial du Conseil a joué un rôle consultatif, a consisté en l'impartition des opérations et des systèmes relatifs au placement des titres au détail. Au lendemain de ce projet, le Conseil suit de près la restructuration des départements de la Banque fournissant des services généraux.

Le Conseil appuie aussi la création d'un milieu de travail qui permette à la Banque de continuer d'attirer un personnel hautement qualifié et de le retenir. Parmi les autres priorités du Conseil durant l'année, mentionnons les améliorations apportées au programme de rémunération globale, l'élaboration d'un programme de développement des compétences en leadership à l'intention des cadres supérieurs et la gestion efficace du processus de planification de la relève. Le Conseil s'est également intéressé de près aux activités des bureaux régionaux de la Banque, reconnaissant leur importante contribution à l'analyse économique menée par l'institution.

En 2001, le Conseil a donné son aval à un changement notable dans la structure de la Haute Direction, à savoir la création du Bureau supérieur de direction. Cet organe a été mis sur pied afin d'accroître la capacité de gestion stratégique de la Banque à l'échelon le plus élevé.

Bien que le Conseil d'administration ne soit pas responsable de la conduite de la politique monétaire, il s'intéresse, dans le cadre de ses fonctions de surveillance générale, à l'efficacité du processus de formulation de cette politique, y compris les normes régissant la collecte de renseignements, ainsi que la

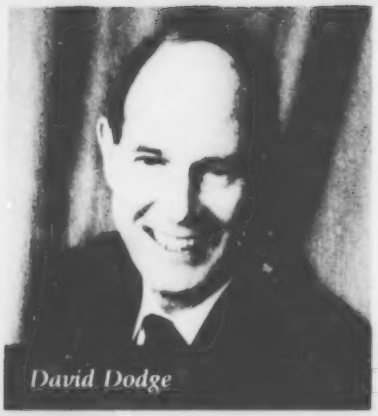
David Dodge

Malcolm Knight

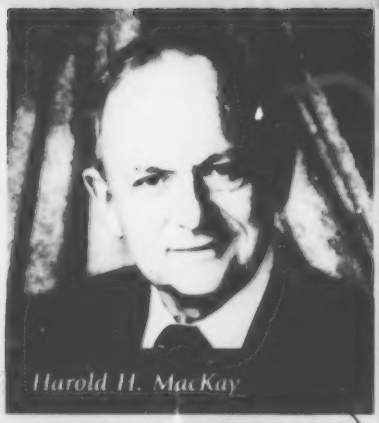
Harold H. MacKay

David Dodge
Gouverneur

Malcolm Knight
Premier sous-gouverneur

Harold H. MacKay
Regina, Saskatchewan
Nommé en janvier 1999
Administrateur principal

Raymond Garneau
Westmount, Québec
Nommé en mars 1996

James S. Hinds
Sudbury, Ontario
Nommé en mars 1996

J. Spencer Lanthier
Toronto, Ontario
Nommé en mars 2000

Paul J. Massicotte
Montréal, Québec
Nommé en juin 1995

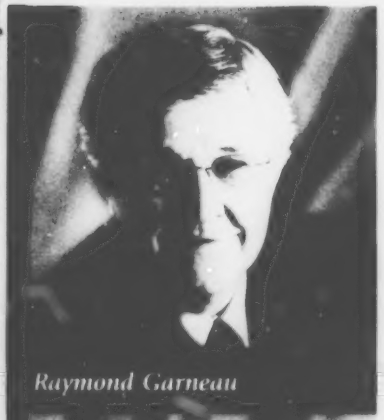
Raymond Garneau

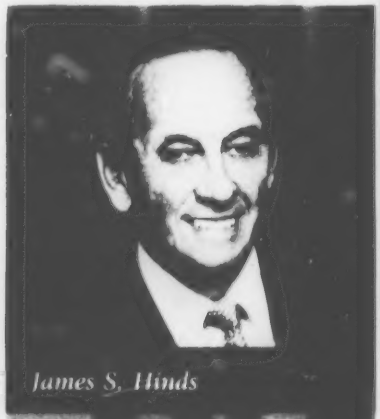
James S. Hinds

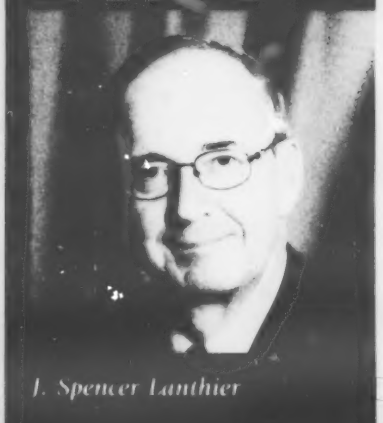
J. Spencer Lanthier

Paul J. Massicotte

Vinston Baker

Vinston Baker
St. John's, Terre-Neuve
Nommé en mars 1996

Kit Chan

Kit Chan
Calgary, Alberta
Nommée en avril 1999

Walter Dubowec

Walter Dubowec
Winnipeg, Manitoba
Nommé en mars 1996

Daniel F. Gallivan

Daniel F. Gallivan
Halifax, Nouvelle-Écosse
Nommé en juillet 2000

Barbara Hislop

Barbara Hislop
Vancouver, Colombie-Britannique
Nommée en mars 1998

Aldéa Landry

Aldéa Landry
Moncton, Nouveau-Brunswick
Nommée en mars 1996

Barbara Stevenson

Barbara Stevenson
Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard
Nommée en octobre 1994

Kevin Lynch

Kevin Lynch
Sous-ministre des Finances
Membre d'office

David Dodge

Gouverneur

Malcolm Knight

Premier sous-gouverneur

Harold H. MacKay

Administrateur principal, président du Comité du régime de gestion et membre du Comité de direction

Avocat

- Président, MacPherson Leslie & Tyerman
- Administrateur, IMC Global Inc.
- Administrateur, Corporation Financière Canada-Vie
- Président, Saskatchewan Institute of Public Policy

Raymond Garneau

Membre du Comité de la vérification

- Président du Conseil d'administration d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers, et de ses filiales, la Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie, et Industrielle Alliance Pacifique, Assurance et services financiers
- Membre de conseils d'administration de diverses sociétés, notamment MAAX Inc.

James S. Hinds

Membre du Comité de la vérification et du Comité des ressources humaines et de la rémunération
Fiduciaire du Fonds de pension

Avocat

- Associé, Hinds and Sinclair

J. Spencer Lanthier

Président du Comité de la vérification

Comptable agréé

- Ancien président et chef de la direction, KPMG Canada
- Vice-président et membre du Conseil d'administration, Bourse de Toronto
- Membre du Conseil d'administration, Co-Steel Inc.
- Membre du Conseil d'administration, Ellis-Don Inc.
- Membre du Conseil d'administration, Visible Genetics Inc.
- Membre du Conseil d'administration, Bruce Power Inc.
- Membre du Conseil d'administration, Le Groupe Intertape Polymer Inc.

Paul J. Massicotte

Membre du Comité de direction, du Comité du régime de gestion et du Comité des immeubles

Comptable agréé

- Président, Groupe Alexis Nihon
- Membre du Conseil d'administration, Institut canadien des compagnies immobilières publiques
- Membre du Conseil d'administration, Conseil pour l'unité canadienne
- Membre du Conseil d'administration, Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne

Winston Baker

Membre du Comité de direction et du Comité du régime de gestion

- Ancien éducateur et politicien
- Président, WB Holdings Ltd.

Kit Chan

Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité des immeubles

- Directrice de KBC Enterprises Ltd.
- Membre du Conseil des gouverneurs, Mount Royal College
- Membre du Conseil d'administration, Centraide, ville et région de Calgary
- Administratrice et secrétaire générale de ACT Cinemage Group Ltd.
- Associée, Canada Education Inc.
- Associée, Good Earth Art

Walter Dubowec

Membre du Comité de direction, du Comité du régime de gestion et du Comité des ressources humaines et de la rémunération

Comptable agréé

- Ancien associé directeur général, Deloitte & Touche LLP
- Président du Conseil et directeur, The Joe Brain Foundation Inc. et sa filiale, I.M.B. Canadian Explorations Ltd.
- Trésorier, Foundation for Health Inc.
- Administrateur, Manitoba Medical College Foundation
- Administrateur et trésorier, The Antonia Kotowich Foundation Inc.
- Membre, The Associates, Asper School of Business
- Membre et conseiller, St. John's Haven Inc.
- Membre, Cercle canadien de Winnipeg

Daniel E. C[illegible]an

Membre du Comite de la vérification et du Comité des immeubles

Avocat

- Partenaire, Cox Hanson O'Reilly Matheson
- Administrateur, Canadian Banking Ombudsman Inc.
- Administrateur, ASCO Canada Ltd.
- Secrétaire, NovaScotian Crystal Limited
- Président, Temple de la renommée des sports de la Nouvelle-Écosse
- Président, comité du pétrole et du gaz de la Chambre de commerce du Grand Halifax

Barbara Hislop

Présidente du Comité des immeubles et membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

- Vice-présidente générale, Produits du bois, Canfor Corporation
- Administratrice, Forintek Canada Corp.
- Administratrice, Compagnie de la Baie d'Hudson
- Administratrice, Chambre de commerce de Vancouver
- Administratrice, Genus Resource Management Technologies Inc.

Aldéa Landry

Présidente du Comité de la planification et du budget et membre du Comité des immeubles

Avocate

- Présidente, Landal Inc. et Services d'arbitrage I.F.L. Inc.
- Administratrice, The Shaw Group, Halifax
- Présidente, Comité consultatif de TVA (réseau national de télévision)
- Administratrice, Fondation communautaire du Grand Moncton
- Administratrice, Institut de recherche médicale Beausejour
- Membre, Conseil économique des provinces de l'Atlantique

Barbara Stevenson

Présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération et membre du Comité de la vérification

Avocate

- Associée, Carr, Stevenson & MacKay
- Première vice-présidente, Heart and Stroke Foundation of Prince Edward Island
- Membre, comité de déontologie et comité des règles de la Law Society of Prince Edward Island

Kevin Lynch

Sous-ministre des Finances

(Membre d'office)

- Comité de direction

qualité du personnel et des analyses que celui-ci fournit. Afin d'élargir leur perspective, les membres du Conseil ont eu un entretien privé avec la conseillère spéciale, M^me^ Angela Redish, une universitaire invitée à travailler avec l'équipe de direction de la Banque pour une période d'un an qui s'est terminée en août 2001.

Les pratiques de régie interne du Conseil d'administration

Le Conseil suit les pratiques exemplaires de régie interne qui s'appliquent à la Banque et veille à ce que tous ses membres soient tenus au courant des enjeux à cet égard. Une séance d'orientation est offerte aux nouveaux membres pour qu'ils puissent se familiariser avec la Banque et leurs responsabilités.

Le Conseil a six comités chargés d'étudier les dossiers qui lui sont soumis pour consultation ou en vue d'une décision.

- Le Comité de direction fournit une tribune aux dirigeants de la Banque pour traiter de façon informelle de questions générales de stratégie et de planification liées à la gestion de l'institution. Il passe en revue et approuve également les décisions en matière de ressources humaines touchant les cadres supérieurs.
- Le Comité du régime de gestion, présidé par l'administrateur principal, examine tous les aspects de la régie interne et recommande des changements au Conseil. En 2001, il s'est réuni cinq fois et a dressé un profil des compétences requises des administrateurs de la Banque qui servira à la sélection des nouveaux membres du Conseil.
- Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé de la surveillance générale des activités dans ce domaine et approuve la stratégie de rémunération et les échelles salariales du personnel.
- Le Comité de la vérification assure la supervision globale des cadres de responsabilité comptable et de gestion du risque de la Banque ainsi que de la vérification externe et interne.
- Le Comité de la planification et du budget participe à la planification stratégique et à l'élaboration du budget.
- Le Comité des immeubles supervise le plan de gestion à long terme des installations.

En règle générale, l'administrateur principal et le président du Comité des ressources humaines et de la rémunération rencontrent chaque année le gouverneur et le premier sous-gouverneur afin d'examiner le rendement de ces derniers et de discuter des objectifs pour l'année à venir. Le Comité du régime de gestion et le Conseil participent aussi à l'évaluation annuelle du rendement des sous-gouverneurs.

Après chaque réunion du Conseil, les administrateurs externes se réunissent seuls, sous la présidence de l'administrateur principal. Cette mesure vise à permettre au Conseil d'agir indépendamment de la direction. En 2001, comme c'est leur habitude chaque année, les administrateurs ont évalué la qualité de leur intendance afin de s'assurer que les meilleures pratiques de régie interne sont appliquées.

Les administrateurs sont rémunérés en fonction d'un système d'honoraires recommandé par le gouvernement et approuvé par décret. En 2001, la rémunération versée à l'ensemble des administrateurs externes s'est élevée à 284 000 dollars.

Le Conseil de direction

Le Conseil de direction est composé du gouverneur, du premier sous-gouverneur et des quatre sous-gouverneurs, qui ensemble assument la responsabilité de la politique monétaire.

CONSEIL DE DIRECTION (de gauche à droite)

PIERRE DUGUAY
Sous-gouverneur
Questions relatives à l'économie canadienne
Billets de banque

CHARLES FREEDMAN
Sous-gouverneur
Institutions financières
Systèmes de compensation et de règlement

PAUL JENKINS
Sous-gouverneur
Questions économiques et financières internationales
Communications publiques

DAVID DODGE
Gouverneur et président du Conseil d'administration

MALCOLM KNIGHT
Premier sous-gouverneur
Chef de l'exploitation

SHERYL KENNEDY
Sous-gouverneure
Marchés financiers

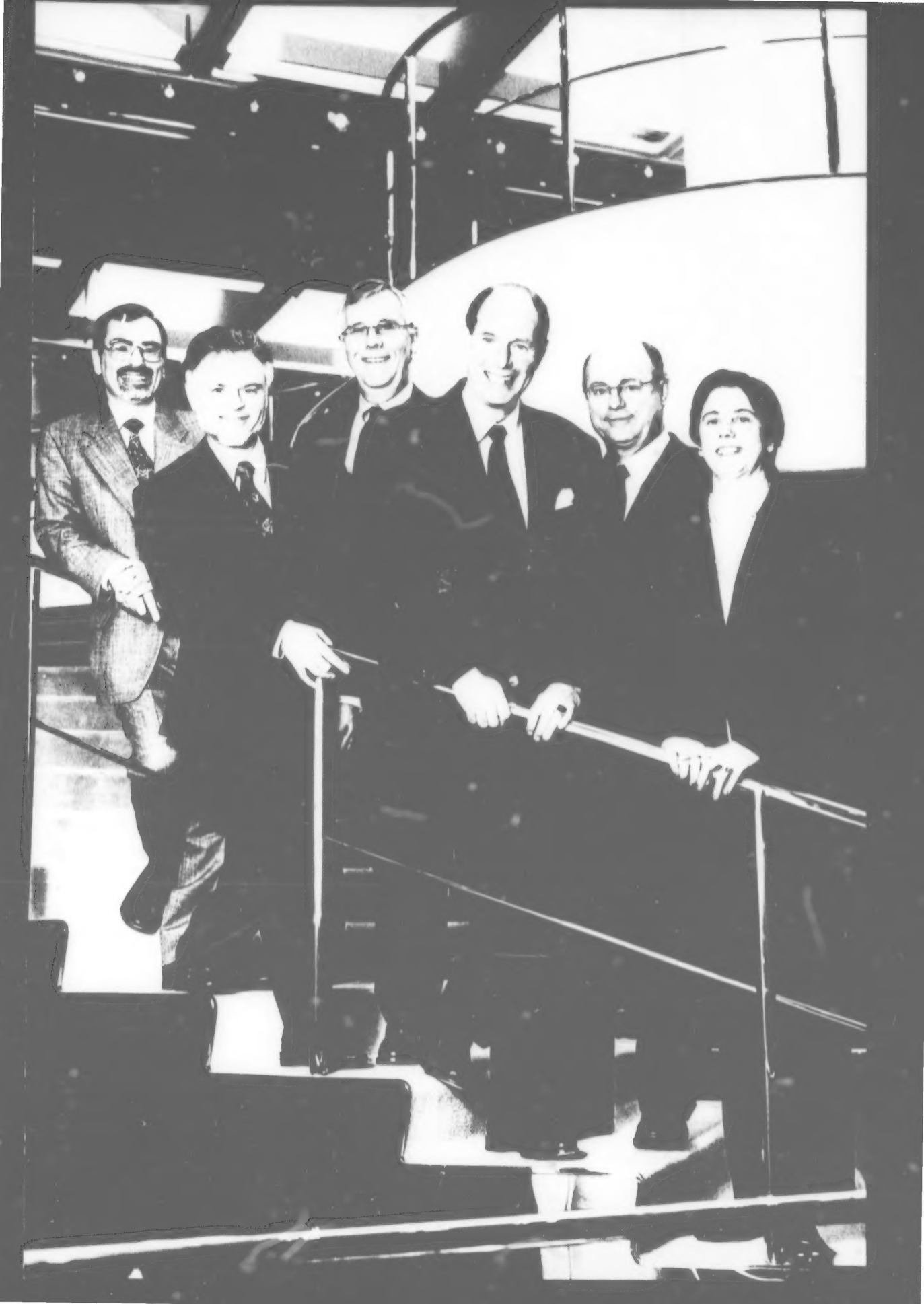

Tim Noël dans son bureau, en 1998

Tim Noël

En juillet 2001 est décédé, à l'âge de 58 ans, le sous-gouverneur Tim Noël, au terme d'un dur combat contre la sclérose latérale amyotrophique, aussi connue sous le nom de maladie de Lou Gehrig.

Tim était entré au département des Valeurs de la Banque en 1966; par la suite, il avait occupé le poste de secrétaire de la Banque et conseiller du gouverneur avant d'être nommé, en 1994, sous-gouverneur responsable des marchés financiers.

Sa connaissance approfondie du secteur des valeurs mobilières lui a valu la grande estime de la profession. Très dévoué, Tim a continué de travailler tout au long des deux années où il a lutté vaillamment contre la maladie. Ce faisant, il a donné à tous ceux qui l'ont côtoyé une grande leçon de courage et de dignité.

Sa disparition nous attriste profondément.

Le Conseil de direction a également pour tâche de superviser divers comités internes mis sur pied afin de favoriser l'expression d'une vaste gamme d'opinions. Le Comité d'examen de la politique monétaire contribue de façon importante à l'évaluation de la conjoncture économique qui est faite au cours du processus décisionnel menant à l'annonce des taux directeurs aux dates préétablies. Le Comité d'examen de la stabilité financière s'occupe pour sa part des questions d'ordre national et international ayant une incidence sur la stabilité du système financier canadien.

Outre qu'ils assument collectivement la responsabilité de la formulation de la politique monétaire, les membres du Conseil de direction sont chargés de départements précis et dirigent diverses initiatives se déroulant à l'échelle de la Banque.

Le Bureau supérieur de direction

Le Bureau supérieur de direction a été créé en 2001 afin que les questions d'orientation et de gestion stratégiques reçoivent une attention particulière à l'échelon le plus élevé de la Banque. Le Bureau a aussi pour objet d'assurer une représentation élargie de la direction dans le processus décisionnel, en vue de soutenir l'approche favorisant la délégation et la coordination que privilégie la Banque. Outre les membres du Conseil de direction, le Bureau supérieur de direction comprend l'avocat général et secrétaire de la Banque, la conseillère en planification stratégique et gestion des risques, le directeur de l'administration et le chef du département des Services généraux.

Les activités de la Banque sont regroupées en dix départements. Les chefs de département sont responsables des opérations menées dans leurs secteurs respectifs et veillent à ce que les politiques et les valeurs de l'institution soient respectées. Chaque chef conclut avec un membre du Bureau supérieur de direction une entente annuelle dans laquelle les objectifs généraux à atteindre sont énoncés, et les pouvoirs financiers, définis.

Bureau supérieur de direction (de gauche à droite) : Dan MacDonald, Gerry Gaetz, Janet Cosier, Paul Jenkins, Malcolm Knight, David Dodge, Sheryl Kennedy, Pierre Duguay, Mark Jewett et Charles Freedman

Le Conseil de gestion

Le Conseil de gestion, qui est formé des membres du Bureau supérieur de direction, des conseillers et des chefs de département, se réunit régulièrement pour échanger des renseignements sur des questions générales liées à la gestion de l'institution et examiner les orientations proposées. Ce groupe joue un rôle clé dans la planification à moyen terme en aidant à cerner les questions stratégiques et à établir les priorités. En outre, ses membres exercent individuellement d'importantes fonctions de gestion. Ainsi, en 2001, l'un d'entre eux a assumé la responsabilité d'une revue en profondeur du Régime de pension de la Banque, et un autre la responsabilité du Bureau de gestion de la dette, qui a pour tâche de gérer les opérations relatives aux titres au détail confiées en sous-traitance. Par ailleurs, un conseiller spécial, habituellement recruté auprès d'une université canadienne pour un contrat d'une durée d'un an, collabore avec le personnel de la Banque à des études spéciales qui font progresser le programme de recherche de cette dernière. De plus, ce conseiller invité siège au Comité d'examen de la politique monétaire et à celui de la stabilité financière.

Les représentants régionaux

La Banque a des représentants dans cinq bureaux régionaux, ce qui lui permet d'intensifier ses liens avec les entreprises, les administrations publiques, les établissements d'enseignement et diverses associations ou organisations. Le personnel de ces bureaux apporte une grande contribution à l'analyse que la Banque fait de l'évolution économique et financière des régions et à l'efficacité du système de distribution des billets de banque. Les bureaux régionaux sont situés à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

www.banqueducanada.ca

Le site Web de la Banque a continué de jouer un rôle essentiel dans la communication au public canadien et étranger de données économiques et de renseignements sur les recherches, les politiques et les grandes orientations de l'institution. En 2001, ce site, qui accueillait à la fin de l'année plus de 100 000 visiteurs par semaine, s'est enrichi de nouvelles rubriques et de nouveaux services. Parmi ceux-ci, mentionnons un site de recrutement plus étoffé, une feuille de calcul de placements, des capacités améliorées de recherche et d'affichage ainsi que les premières diffusions en direct de conférences de presse et de discours importants. La Banque s'est aussi faite le promoteur auprès des autres banques centrales d'une utilisation efficace du Web.

Signalons également l'ajout en 2001 d'une section détaillée sur les systèmes de paiement, de compensation et de règlement. On y trouve un vaste éventail de renseignements sur divers systèmes de compensation et de règlement (supervisés par la Banque ou par d'autres organismes) ainsi que des liens menant à des sites connexes. Cette section permet d'accroître la transparence des activités de surveillance générale de la Banque et de sensibiliser davantage le public à la contribution importante de ces systèmes au bon fonctionnement de l'économie.

COMPTE RENDU
D'INTENDANCE

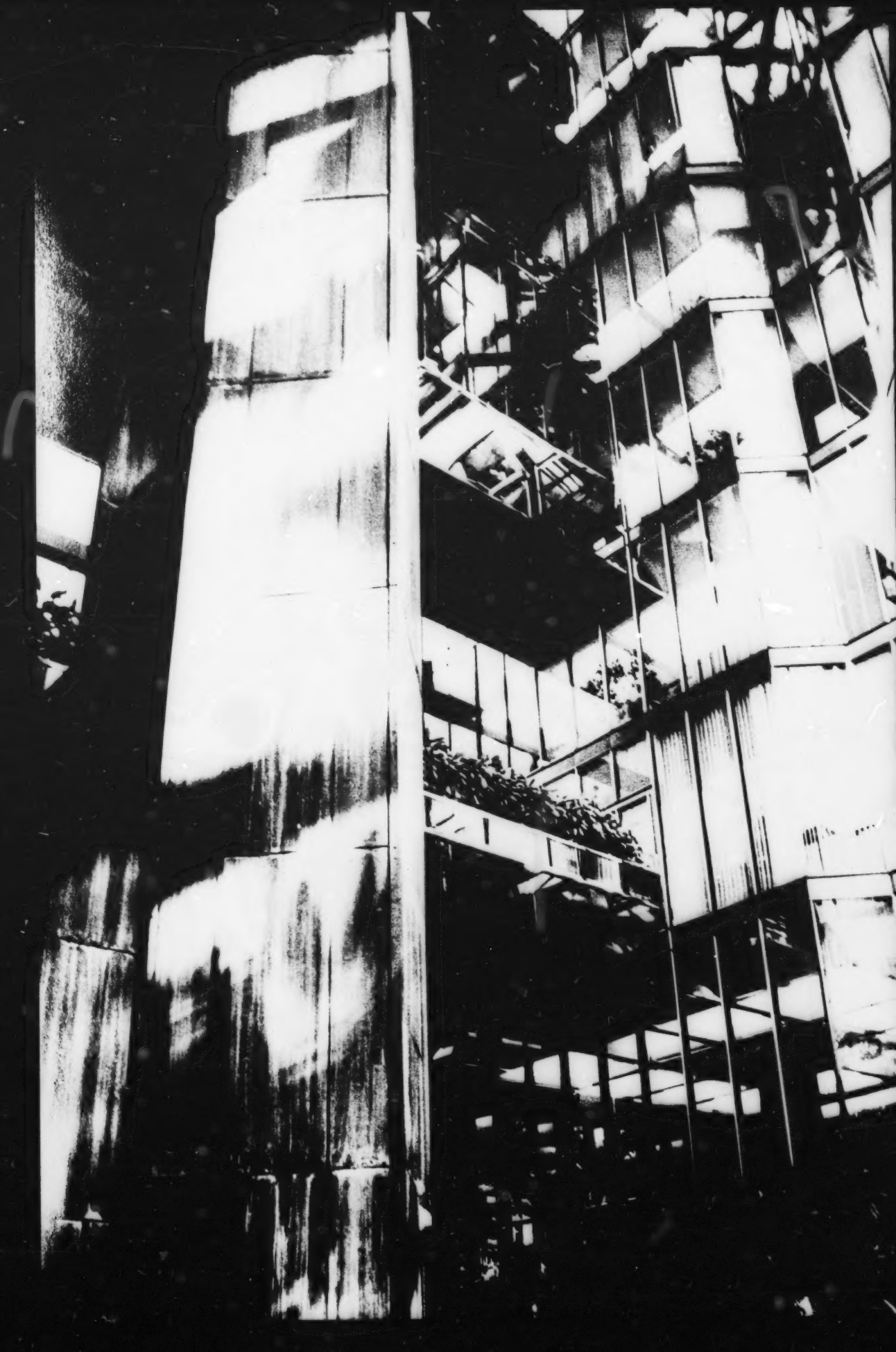

POLITIQUE MONÉTAIRE

La politique monétaire a permis de maintenir l'inflation à un niveau bas, et la façon dont la Banque du Canada a mené ses interventions au cours de la dernière année a donné encore plus de crédibilité au cadre de conduite de cette politique.

Consultations au titre de l'article IV — exercice 2002
Énoncé de la mission du FMI (décembre 2001)

C'est en gardant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible que la politique monétaire formulée par la Banque du Canada contribue à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens.

En mai 2001, la Banque et le gouvernement ont réaffirmé leur engagement envers une cible de maîtrise de l'inflation définie en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) et centrée sur le point médian de la fourchette de 1 à 3 % visée. La Banque a renforcé le cadre de réalisation de la cible d'inflation en s'engageant à signaler et à expliquer tout écart persistant par rapport au point médian de 2 %, en faisant passer la durée de son entente avec le gouvernement de trois à cinq ans et en adoptant une nouvelle mesure de l'inflation fondamentale. Ces changements devraient contribuer à raffermir la confiance des Canadiens dans le maintien de l'inflation autour de 2 % en moyenne.

La poursuite d'une cible d'inflation permet d'ancrer les attentes d'inflation. Elle est au cœur du cadre de conduite de la politique monétaire, qui inclut un taux de change flottant. Le régime de changes flottants en vigueur au Canada permet d'atténuer les effets des chocs et de mener une politique monétaire indépendante et adaptée aux besoins de l'économie du pays.

LA NOUVELLE MESURE DE **L'INFLATION FONDAMENTALE**

La cible de maîtrise de l'inflation est définie en fonction de l'IPC global. Étant donné le caractère prospectif de la politique monétaire, la Banque juge utile de se servir d'une mesure de la tendance générale de l'inflation comme guide. Les mesures de l'inflation fondamentale permettent de supprimer les influences passagères qui proviennent des composantes les plus volatiles de l'IPC. Le nouvel indice de référence que la Banque utilise pour mesurer l'inflation fondamentale exclut les huit composantes les plus volatiles de l'IPC : trois composantes énergétiques (essence, mazout et gaz naturel), deux composantes alimentaires (fruits et légumes) ainsi que les produits du tabac, le transport interurbain et les intérêts sur les prêts hypothécaires. L'indice est aussi corrigé de l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes. La nouvelle mesure englobe 84 % du contenu du panier de provisions du consommateur, alors que la précédente, qui excluait les aliments, l'énergie et l'effet des modifications des impôts indirects, n'en incluait que 74 %.

La Banque met en œuvre la politique monétaire en faisant varier le taux cible du financement à un jour. Ce taux se répercute sur les autres taux d'intérêt et de rendement de même que sur le cours du dollar canadien. Ces variations en viennent à agir sur le niveau des dépenses et, par voie de conséquence, sur l'inflation. L'influence que la Banque exerce sur l'inflation n'est donc qu'indirecte et se fait généralement sentir sur une période de 18 à 24 mois.

Atteinte de la cible de maîtrise de l'inflation

L'inflation mesurée par l'indice de référence utilisé par la Banque a commencé l'année 2001 tout juste sous la cible de 2 %. Elle s'est ensuite maintenue autour de 2,3 % tout au long du printemps et de l'été avant de redescendre à 1,6 % en décembre. La volatilité des prix de l'énergie a poussé le taux d'accroissement de l'IPC global à la hausse et en a accentué fortement les variations pendant la majeure partie de l'année. Ainsi, cet indice a fluctué entre 2,5 et 3,9 % durant les neuf premiers mois, pour toutefois terminer l'année sous la barre du 1 %. Il n'a donc dépassé que brièvement la fourchette cible de 1 à 3 %.

À environ 1,5 % pour 2002 et 1,9 % pour 2003, les taux moyens d'augmentation de l'IPC global escomptés par les prévisionnistes du secteur privé en décembre indiquaient que les attentes d'inflation étaient solidement arrimées au point médian visé de 2 %.

La moyenne des taux d'inflation prévus en longue période par le secteur privé demeure également près de 2 %. Autre indicateur des anticipations à long terme, l'écart de rendement entre les obligations classiques et les obligations indexées sur le coût de la vie a terminé l'année légèrement en deçà de 2 %.

Principalement sous l'effet du ralentissement abrupt de l'économie américaine, la croissance de l'activité au Canada a décéléré tout au long de 2001 et a avoisiné zéro au deuxième semestre. Attentive à la suite rapide des événements, la Banque a surveillé de près les données économiques et financières et a recueilli elle-même de l'information grâce à ses bureaux régionaux et aux liens qu'elle entretient avec les entreprises, les associations et les gouvernements provinciaux. Les enquêtes trimestrielles des bureaux régionaux auprès des entreprises et des associations ont joué un rôle particulièrement important à cet égard.

Dans l'attente d'un début de reprise au second semestre, la Banque a abaissé son taux cible du financement à un jour à chacune des cinq dates préétablies de janvier à la mi-juillet, pour une réduction cumulative de 150 points de base. Mais, devant la léthargie plus marquée que prévu des économies mondiale et nationale — surtout après les attentats terroristes du 11 septembre —, il est devenu évident que le redressement ne s'amorcerait pas avant 2002. C'est pourquoi le rythme des réductions de taux d'intérêt s'est accéléré; en effet, 200 points de base additionnels ont été retranchés entre la fin d'août et la fin de novembre. Les taux d'intérêt à court terme ont ainsi touché leur plus bas niveau des 40 dernières années.

Indice des prix à la consommation
Taux de variation sur douze mois

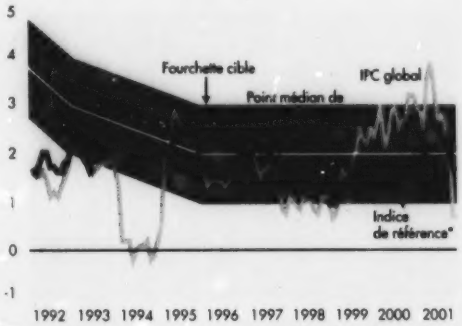

* Indice excluant les huit composantes les plus volatiles de l'IPC et l'effet des modifications des impôts indirects sur les autres composantes

LE TAUX CIBLE DU **FINANCEMENT À UN JOUR**

Le taux cible du financement à un jour est le taux d'intérêt moyen auquel la Banque désire que les institutions financières se prêtent des fonds à un jour. Il correspond au point médian de la fourchette opérationnelle de 50 points de base fixée par la Banque pour le financement à un jour. Le taux officiel d'escompte se situe à la limite supérieure de cette fourchette; c'est donc dire qu'il est supérieur de 25 points de base au taux cible.

Le taux cible du financement à un jour est celui qu'il convient d'employer pour comparer les taux directeurs à court terme entre pays. À titre d'exemple, ce taux correspond directement à celui des fonds fédéraux visé par la Réserve fédérale américaine.

Évaluation de la situation internationale

En 2001, la plupart des chocs qui ont frappé l'économie canadienne venaient de l'étranger, en particulier des États-Unis. Dans un tel contexte, la compréhension et l'interprétation des nouvelles tendances à l'échelle mondiale s'avèrent primordiales, et l'échange d'information au sein des groupes internationaux auxquels participent des représentants de la Banque prend une valeur inestimable — qu'il s'agisse des réunions des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G10, des autres séances régulières tenues à la Banque des Règlements Internationaux, de celles des groupes de travail et des comités de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques ou des rencontres des membres du G7, du G10, du G20 et du Comité monétaire et financier international du Fonds monétaire international. Ces deux derniers groupes se sont réunis à Ottawa en novembre.

Parallèlement à ces rencontres officielles, les représentants de la Banque discutent régulièrement avec leurs homologues des

autres grandes banques centrales de la conjoncture économique et des fondements des décisions relatives à la politique monétaire. Ces échanges se sont révélés particulièrement précieux dans les jours et les semaines qui ont suivi les événements du 11 septembre. En raison de l'importance accrue des enjeux internationaux, la Banque a augmenté son effectif de façon modeste dans ce secteur depuis deux ans environ.

Les employés de la Banque, de par l'aide technique qu'ils procurent ici et à l'étranger et leur participation à des réunions internationales auxquelles assistent des pays à marché émergent, fournissent des informations et des conseils sur la poursuite de cibles d'inflation en régime de changes flottants. La Banque a également tenu en juin, à l'intention des pays membres du G20, un atelier visant à stimuler la discussion sur les diverses questions pratiques qui se posent aux pays ayant adopté différents régimes de change.

Vers une meilleure compréhension de la politique monétaire

Depuis le 5 décembre 2000, la Banque annonce ses décisions relatives aux taux directeurs à huit dates préétablies chaque année. Tout au long de 2001, il est devenu évident que cette nouvelle pratique permettait de diriger davantage l'attention du public sur la situation économique et monétaire du Canada par rapport à celle des États-Unis. Les communiqués diffusés à ces dates donnent l'occasion de souligner les perspectives à moyen terme sur lesquelles se fonde la conduite de la politique monétaire. De façon générale, cette mesure semble avoir eu des répercussions très positives sur les débats et les discussions qui ont cours au pays sur les questions de politique monétaire.

Pour enrichir le programme de communication entourant les dates d'établissement des taux directeurs et offrir un éclairage supplémentaire ainsi qu'un complément d'information sur les enjeux, la Banque a renforcé ses relations avec les médias au cours de l'année.

La Banque juge prioritaires les communications entre ses représentants, les administrations publiques et les entreprises sur les questions d'économie et de politique monétaire. Les employés de ses bureaux régionaux poursuivent un programme de rayonnement et assistent le Conseil de direction et les administrateurs dans leurs initiatives de communication partout au pays.

Recherche et analyse

La recherche et l'analyse constituent la pierre angulaire de la formulation et de la mise en œuvre de la politique monétaire. En 2001, les chercheurs de la Banque ont participé activement à plus de 80 séminaires et colloques réunissant des universitaires ou des employés de banques centrales, et l'institution a élargi ses partenariats avec les universités, les instituts de recherche et les autres banques centrales.

Au cours des dernières années, les recherches qui ont fourni une assise à la décision de reconduire la cible d'inflation ont été particulièrement importantes. Ces recherches, que résument deux documents techniques, ont été diffusées par la Banque en grande partie sous forme de documents de travail, de rapports techniques et d'actes de colloque.

Les répercussions de l'incertitude sur la conduite de la politique monétaire demeurent un pôle de recherche important. En octobre, la Banque a tenu un atelier sur l'efficacité des diverses règles d'établissement des taux directeurs dans douze modèles de l'économie canadienne : cinq du secteur privé, deux d'organismes internationaux, deux du ministère

fédéral des Finances et trois de la Banque. La conclusion qui s'est dégagée de ces discussions est qu'aucune règle unique ne permet d'obtenir une faible variabilité de l'inflation et de la production dans tous les modèles.

Pendant l'année, la Banque a également conclu des ententes de partenariat ou des contrats de consultation avec une quinzaine d'universitaires autres que ceux qui ont participé à ses colloques et à son atelier.

Dépenses d'exploitation

Activités liées à la fonction Politique monétaire en proportion des dépenses d'exploitation totales

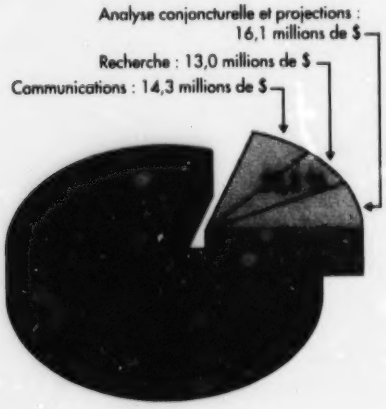

Le graveur Jorge Peral en train d'exécuter l'effigie de sir John A. Macdonald figurant sur le nouveau billet de 10 dollars

MONNAIE

Bien qu'ils aient de plus en plus recours aux cartes de crédit et de débit, les Canadiens se servent encore des billets de banque pour régler un bon nombre de leurs transactions quotidiennes. Ils s'attendent à ce que la Banque du Canada les approvisionne de manière sûre et économique en billets à l'épreuve de la contrefaçon.

La Banque s'est engagée à renforcer la sécurité des billets de banque canadiens en menant des activités de recherche et développement sur la technologie propre aux billets de banque et en aidant la population à reconnaître les caractéristiques de sécurité des billets authentiques.

THÈMES DE LA SÉRIE DE BILLETS *L'ÉPOPÉE CANADIENNE*

5 $	Enfants au jeu
10 $	Souvenir et maintien de la paix
20 $	Arts et culture
50 $	Bâtir la nation
100 $	Exploration et innovation

Lancement de la nouvelle série de billets

En janvier 2001, la Banque a introduit une nouvelle série de billets intitulée *L'épopée canadienne*.

Un lancement, tenu à Ottawa, a permis de présenter au public les thèmes de la nouvelle série et le premier billet mis en circulation, celui de 10 dollars. Les billets de cette série sont dotés non seulement de nouvelles caractéristiques de sécurité, mais aussi d'un élément tactile qui permet aux aveugles et aux malvoyants de distinguer plus facilement les différentes coupures.

Tout de suite après le lancement, la Banque a donné des exposés techniques et généraux un peu partout au Canada afin de fournir aux caissiers, aux détaillants et aux autres personnes intéressées l'occasion de mieux connaître les nouvelles caractéristiques du billet.

Les autres coupures de la nouvelle série (celles de 5, 20, 50 et 100 dollars) seront introduites au cours des trois prochaines années.

Pour accompagner la mise en circulation des diverses coupures de la nouvelle série, le Musée de la monnaie de la Banque a préparé une exposition itinérante, *La vraie couleur de vos billets*. Celle-ci explique les thèmes de la nouvelle série et explore d'autres aspects de l'histoire des billets comme la conception, la production, les caractéristiques de sécurité et les éléments conçus à l'intention des aveugles et des malvoyants. L'exposition a tenu l'affiche au Musée de la monnaie jusqu'au début d'octobre 2001 et prendra la route vers d'autres destinations au Canada.

Détection des faux billets et prévention de la contrefaçon

Cas de contrefaçon

La valeur des faux billets retirés de la circulation a augmenté pour atteindre quelque 6,0 millions de dollars en 2001, comparativement à

Valeur des faux billets retirés de la circulation

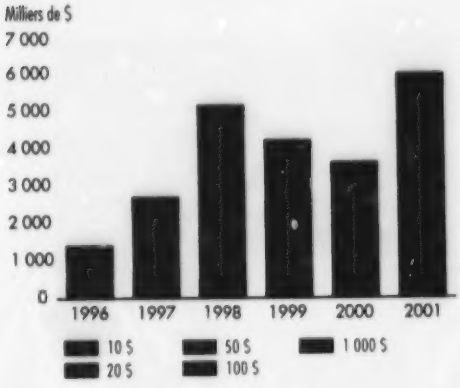

AVIS AUX COLLECTIONNEURS

Pour souligner le lancement du nouveau billet de 10 dollars, la Banque du Canada offre un ensemble à tirage limité intitulé *Impressions vives*. Chaque ensemble renferme deux billets de 10 dollars qui n'ont jamais été mis en circulation : un billet de la série *Les oiseaux du Canada* de 1986 et un autre de la série *L'épopée canadienne* de 2001. Les deux billets portent des numéros de série identiques. Ils sont présentés dans un coffret qui contient aussi une brochure retraçant les origines et l'évolution du billet de 10 dollars et décrivant les particularités qui rendent ces billets uniques et sûrs.

On peut se procurer ces ensembles au Musée de la monnaie, aux principaux points de vente de la Société canadienne des postes et chez les marchands de pièces numismatiques participants.

Inspection de feuilles de nouveaux billets de 10 dollars

3,7 millions l'année précédente, en raison principalement d'une hausse soudaine du nombre de billets de 100 dollars contrefaits.

La majorité des faux billets de 100 dollars saisis en 2001 ont la même origine. Les responsables ont été arrêtés à la mi-juillet et condamnés en octobre. Le nombre de faux billets de 100 dollars retirés de la circulation a atteint un sommet en juillet pour diminuer considérablement par la suite.

Cet épisode a incité un certain nombre de détaillants à refuser les billets de 100 dollars. C'est pourquoi la Banque a intensifié ses démarches auprès des commerçants et des associations de détaillants pour favoriser la diffusion rapide de l'information sur le repérage des faux billets et la prévention de la contrefaçon, s'assurer leur collaboration en matière de détection et donner une formation aux caissiers. La Banque leur a rappelé qu'on peut facilement déterminer qu'un billet est faux si la vignette de sûreté, ce rectangle de pellicule réfléchissante qui se trouve dans le coin supérieur gauche des coupures de 20, 50, 100 et 1 000 dollars, ne passe pas de l'or au vert lorsqu'on l'incline.

Prévention de la contrefaçon

Depuis l'introduction de la série actuelle de billets il y a 16 ans, la technologie des billets de banque a beaucoup évolué et a permis d'intégrer des éléments de sécurité améliorés, à une époque où les copieurs couleur à haute résolution, les imprimantes à jet d'encre et les numériseurs, offerts à coût abordable, augmentent les risques de contrefaçon. En 2001, la Banque a poursuivi ses travaux de recherche et développement en vue d'accroître la sécurité de la nouvelle série de billets. Les caractéristiques de sécurité de cette dernière seront périodiquement évaluées et éventuellement renforcées à mesure que de nouvelles menaces et de nouvelles solutions feront leur apparition.

Un des éléments de sécurité du billet de 10 dollars de la nouvelle série *L'épopée canadienne* est le groupe de trois feuilles d'érable iridescentes figurant au recto. D'aspect pâle et mat, celles-ci prennent une brillante couleur dorée quand on incline le billet. Un autre élément de sécurité est la fluorescence. Un billet authentique n'est pas fluorescent lorsqu'il est placé sous une source de lumière ultraviolette, à l'exception des éléments suivants, qui sont invisibles sous un éclairage normal :

- les armoiries ainsi que les mots « DIX • TEN » et « BANK OF CANADA BANQUE DU CANADA », d'un bleu fluorescent, se superposent au portrait;
- les fibres de sécurité blanches deviennent d'un rouge fluorescent.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les éléments de sécurité des billets authentiques en composant le 1 888 513-8212 ou en consultant le site Web de la Banque à l'adresse www.banqueducanada.ca/fr/billets/contrefacon/information.

La Banque surveille et analyse les cas de contrefaçon au pays en étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, qui est responsable de l'application des lois canadiennes en la matière. Cette concertation a permis de mettre fin aux opérations des faussaires responsables de la hausse du nombre de faux billets de 100 dollars. Grâce à ses activités de surveillance et d'analyse, la Banque est aussi mieux à même de sensibiliser le public à la contrefaçon.

Sensibilisation du public

Un public averti qui sait reconnaître les éléments de sécurité dont sont munis les billets de banque authentiques demeure la meilleure arme contre la contrefaçon.

La Banque s'est dotée d'un programme visant à sensibiliser le public aux principaux éléments de sécurité des billets authentiques. Dans le cadre de ce programme, son personnel a donné en 2001 quelque 300 exposés — contre environ 230 l'année précédente — devant des caissiers d'institutions financières et de commerces, des policiers et des groupements d'entreprises et de citoyens, ainsi que dans des établissements scolaires.

Ce volet du programme a été complété par des entrevues accordées aux médias, par les renseignements fournis directement au moyen de la ligne téléphonique sans frais et du site Web de la Banque, par la distribution d'affiches, de dépliants, de vidéos et de trousses d'information, de même que par les activités du Musée de la monnaie.

Initiatives internationales

La contrefaçon constitue un problème international qui exige une intervention concertée à l'échelle mondiale. C'est pourquoi la Banque du Canada prend part activement à de nombreuses initiatives en coopération avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers ainsi que des fabricants et des fournisseurs de matériel. Les participants à ces initiatives peuvent notamment échanger des idées sur les différents aspects de la conception, de la production et de la distribution des billets et collaborer à l'élaboration, à l'évaluation et à la mise en œuvre des technologies et des éléments de sécurité pertinents.

La participation de la Banque au Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales, établi en 1993 par les gouverneurs des banques centrales du G10 et présidé par un de ses cadres supérieurs, témoigne de son engagement envers l'effort international. Ce groupe a eu pour principale fonction de mettre au point un système visant à faire

Debra Rohac accueille un visiteur au Musée de la monnaie et Colleen Bauman examine une des pièces exposées.

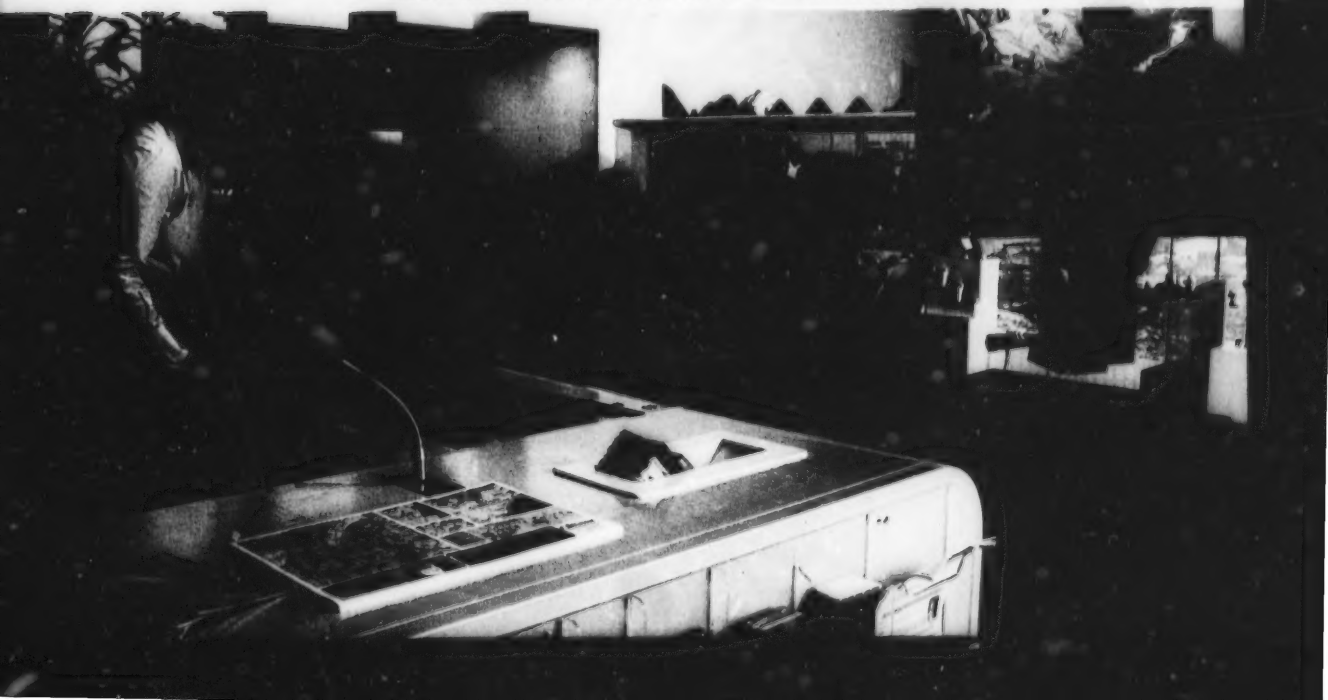

échec à la contrefaçon effectuée à l'aide d'ordinateurs. Il travaille maintenant de concert avec des développeurs de logiciels et divers fabricants pour en faciliter l'adoption.

Le Currency Developments Advisory Group (CDAG), formé en 1997 par les banques centrales du Canada, des États-Unis, du Mexique et de la Colombie, constitue un autre exemple de collaboration internationale. Le principal champ d'activité du groupe est l'évaluation de différents matériaux susceptibles de prolonger la durée de vie des billets et de les rendre plus sûrs. Les membres du CDAG mettent en commun les résultats de leurs travaux de développement respectifs ainsi que les compétences et connaissances qui leur sont propres.

Approvisionnement en billets de banque

Dans le cadre du système de distribution des billets de banque, mis en place en 1998, les institutions de dépôt participantes s'occupent de la gestion des flux de billets entre elles, en coopération avec la Banque. Celle-ci demeure responsable de la distribution initiale des billets, de la tenue des relevés de ses propres stocks de billets dans le système, du retrait des billets devenus impropres à la circulation et du contrôle de la qualité et de l'authenticité des billets.

Ce système a très bien su parer aux problèmes causés par les perturbations du trafic aérien à la suite des attentats du 11 septembre. Les plans de contingence se sont avérés solides et ont atténué les risques de façon efficace, si bien que les utilisateurs de billets n'ont eu aucune difficulté à s'approvisionner.

En mai 2000, dans le cadre du programme fédéral de lutte contre le blanchiment de fonds et le crime organisé, la Banque a cessé d'émettre les billets de 1 000 dollars et a commencé à retirer cette coupure de la circulation. En 2001, quelque 520 000 de ces billets ont été retournés à la Banque et détruits; à la fin de l'année, environ 2,3 millions de billets de 1 000 dollars circulaient encore, soit moins de 0,2 % du nombre total de billets en circulation et à peu près 6 % de l'encours global.

Des experts en billets de banque à l'œuvre
Le Service des billets mutilés examine méticuleusement les billets calcinés retournés à la Banque. Chaque année, la Banque est appelée à déterminer, aux fins de leur remboursement, la valeur de billets qui ont été brûlés, décomposés, déchirés, déchiquetés ou contaminés.

Dépenses d'exploitation

Activités liées à la fonction Monnaie en proportion des dépenses d'exploitation totales

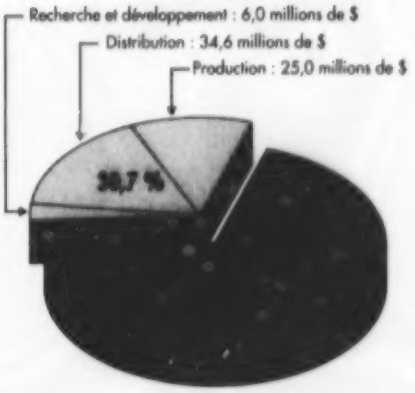

Colloque sur les marchés financiers – novembre 2001
Conférenciers (de gauche à droite) : Richard Lyons, Université de la Californie à Berkeley; Asani Sarkar, Banque fédérale de réserve de New York; Eli Remolona, Banque des Règlements Internationaux

SERVICES DE **BANQUE CENTRALE**

Les deux principales responsabilités associées à la fonction Services de banque centrale sont de promouvoir la stabilité financière et de fournir des services de gestion financière au gouvernement fédéral. Les activités liées à l'efficience et à l'efficacité des marchés financiers relèvent aussi de cette fonction.

Promotion de la stabilité financière

Une confiance généralisée dans les institutions financières, les marchés et les systèmes de compensation et de règlement est essentielle au soutien de l'activité économique au Canada et à l'étranger. La promotion de la sûreté et de l'efficience de ces composantes fondamentales du système financier est une activité importante des banques centrales et d'autres organismes du secteur public.

Systèmes de compensation et de règlement

Surveillance des principaux systèmes

La Banque assure la surveillance générale des principaux systèmes de compensation et de règlement du pays, conformément aux dispositions de la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. Les institutions financières utilisent ces systèmes pour transférer des fonds ou des instruments financiers (comme des titres de dette, des actions ou des produits dérivés) et régler les obligations

de paiement afférentes, opérations qu'elles effectuent en leur nom ou au nom de leurs clients. La Banque se préoccupe principalement de la sûreté de ces systèmes, tout en tenant compte d'impératifs d'efficience.

En novembre 2001, le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des Règlements Internationaux et le comité technique de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières ont publié leur rapport conjoint, intitulé *Recommendations for Securities Settlement Systems*. Celui-ci établit les normes minimales que les systèmes de règlement des opérations sur titres devraient respecter. Les recommandations qui portent sur la conception, l'exploitation et la surveillance de tels systèmes sont destinées à promouvoir la mise en œuvre, à l'échelle internationale, de mesures visant à réduire les risques inhérents à ces systèmes, à en accroître l'efficience et à fournir des garanties appropriées aux investisseurs. Ces recommandations seront intégrées aux normes minimales que la Banque applique au système de règlement des titres dont elle assure la surveillance.

La Banque continue de suivre les travaux effectués par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée en vue d'élargir le Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM). À l'automne 2001, les opérations portant sur les titres de dette émis par le secteur privé ont été ajoutées à la liste des transactions admissibles, tandis que la possibilité de régler les opérations de pension a été introduite en janvier 2002. Dans les deux cas, la Banque a évalué les risques que présentent ces nouvelles activités, ainsi que la fiabilité des mesures proposées pour les limiter, et elle en a conclu que toutes les sources possibles de risque systémique étaient bien maîtrisées.

La Banque maintient son étroite collaboration avec la communauté bancaire internationale dans le cadre d'un projet destiné à réduire et à contrôler les risques associés au règlement des opérations sur devises. Ce projet, dont l'élaboration relève de la société Continuous Linked Settlement Services (CLS Services) et à sa filiale, la CLS Bank, accuse un certain retard mais il devrait devenir opérationnel au second semestre de 2002. La Banque fait partie d'un groupe de banques centrales chargées d'examiner les mesures de limitation des risques proposées par CLS Services, et il lui incombe au premier chef de s'assurer que tous les risques associés au règlement des opérations faisant intervenir le dollar canadien sont gérés de façon adéquate. Durant l'année 2001, elle s'est employée, de concert avec la CLS Bank, à tester la fiabilité des services qu'elle fournira et à mettre au point des mesures de contingence en cas de défaillance des systèmes.

QUELS SYSTÈMES LA BANQUE SURVEILLE-T-ELLE?

La Banque du Canada exerce la surveillance générale de deux grands systèmes de compensation et de règlement : le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), qui permet de traiter quotidiennement des paiements dont la valeur globale atteint une centaine de milliards de dollars; le Service de compensation des titres d'emprunt (SECTEM), qui prend en charge des transactions (concernant principalement les bons du Trésor et les obligations du gouvernement du Canada et les titres du marché monétaire) dont le montant totalise chaque jour entre 100 et 150 milliards de dollars.

La *Loi canadienne sur les paiements*, qui a été adoptée par le Parlement à l'automne 2001, habilite le gouvernement fédéral à surveiller les systèmes de paiement, y compris ceux qui le sont déjà par la Banque du Canada. Pour réduire au minimum le chevauchement des activités de surveillance et coordonner le travail concernant les systèmes de paiement, la Banque et le ministère des Finances ont mis sur pied un comité consultatif en matière de paiements.

Étant donné la très grande importance que revêtent pour l'économie les systèmes de compensation et de règlement, la Banque axe de plus en plus ses activités de surveillance sur le risque opérationnel, soit le risque que des défaillances internes ou des erreurs humaines n'entraînent des interruptions de service. Les inquiétudes liées au passage à l'an 2000 et les attentats terroristes du 11 septembre aux États-Unis ont fait ressortir la nécessité de se doter de procédures opérationnelles solides et de plans de contingence bien élaborés. Chaque année, la Banque vérifie l'application des mesures de limitation des risques prévues, la nature des procédures de sauvegarde et leur mise à l'essai, ainsi que la planification de la capacité de traitement des systèmes.

Soutien opérationnel des systèmes de compensation et de règlement

La Banque tient les comptes que les participants aux principaux systèmes de compensation et de règlement doivent détenir pour remplir leurs obligations vis-à-vis de leurs contreparties, ce qui, en conjonction avec les liquidités qu'elle leur octroie et les autres services de banque centrale qu'elle offre, contribue de manière vitale à l'exploitation sûre et fiable des systèmes.

Le 1er novembre, la Banque a élargi l'éventail des actifs qu'elle est prête à accepter en garantie des liquidités qu'elle fournit, dans des circonstances normales, en vertu de son mécanisme permanent d'octroi de liquidités. Cette mesure contribuera à réduire les coûts supportés par les participants directs aux systèmes de paiement et à dissiper les inquiétudes concernant la suffisance de l'offre future de titres d'État à des fins de nantissement (voir www.banqueducanada.ca/fr/avis_fmd/not221001-f.htm).

En juin, la Banque a procédé à l'impartition de la plate-forme informatique utilisée pour le soutien des systèmes de compensation et de règlement. Il en a résulté une amélioration des délais de rétablissement en cas de défaillance des systèmes et un renforcement des plans de contingence de l'institution dans ce domaine.

Activités de promotion de la stabilité financière à l'échelle internationale

En collaboration avec la Banque d'Angleterre, la Banque a publié en novembre une étude définissant un cadre précis de résolution des crises financières internationales. Cette étude, intitulée *La résolution des crises financières internationales : capitaux privés et fonds publics*, a été versée dans notre site Web.

La Banque participe au Forum sur la stabilité financière, qui a examiné en 2001 les incidences du ralentissement mondial sur les systèmes financiers international et nationaux

LA BANQUE ET **LA STABILITÉ FINANCIÈRE**

La contribution que la Banque apporte à la promotion de la stabilité financière reflète son approche systémique et s'appuie sur l'expertise qu'elle a acquise à titre d'autorité monétaire, sa capacité de créer des liquidités sous forme de créances sans risque sur elle-même ainsi que sa connaissance des systèmes de compensation et de règlement et des marchés financiers. La Banque collabore étroitement avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux dont les activités concourent à la stabilité financière.

La salle des marchés en pleine activité
De gauche à droite : Alan Andree, Ivan Semerdjiev et Sébastien Guilbault

ainsi que certaines questions comme les pratiques de supervision et d'échange d'informations des places extraterritoriales et la mise en œuvre de normes communes. La Banque a apporté sa contribution dans ce dernier domaine en affectant du personnel d'expérience aux missions conjointes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Ces missions évaluent les progrès accomplis par les pays dans l'adoption des normes et des codes de bonne conduite internationaux.

La Banque a aussi continué de fournir un appui et de participer aux travaux des nombreux comités et groupes de travail de la Banque des Règlements Internationaux, qui se penchent sur une vaste gamme de sujets touchant à la stabilité financière.

Les points discutés au sein du G20 par les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays membres revêtent une grande importance pour la Banque. Ces points comprennent les régimes de change, la gestion prudente de la dette et l'application de normes et de codes de déontologie.

Lors des réunions du G20 tenues à Ottawa en novembre et présidées par le ministre des Finances, Paul Martin, la Banque a participé aux discussions concernant l'usage que les terroristes font du système financier mondial, la détection et la prévention de tels agissements et les moyens d'atténuer la vulnérabilité des pays aux crises financières.

Marchés financiers

Les marchés financiers ont subi des changements importants et rapides sous l'effet de facteurs tels que le regroupement d'opérateurs, l'introduction de nouvelles technologies et l'évolution du cadre réglementaire régissant la structure et les pratiques des marchés. La Banque a accru ses recherches dans ce domaine et élargi ses contacts avec d'autres organismes du secteur public qui s'intéressent au fonctionnement et au développement des marchés.

La Banque a aussi pris part à des discussions avec les opérateurs des marchés et les commissions des valeurs mobilières au sujet de l'émergence de nouveaux systèmes de négociation électroniques sur le marché intérieur des titres à revenu fixe. Elle s'est inspirée, pour ce faire, de ses propres recherches et de son expérience des marchés financiers

LA BANQUE ET
LA RECHERCHE SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

La Banque intensifie les recherches qu'elle mène sur la stabilité financière et examine notamment les arrangements en vigueur au sein du système financier ainsi que leurs répercussions sur la conduite de la politique monétaire. Par exemple, elle évalue les modèles de contrats financiers, étudie l'incidence du regroupement des intermédiaires financiers sur la liquidité des marchés et analyse l'évolution de la structure des marchés financiers. Certains de ces travaux sont effectués conjointement avec d'autres organismes de recherche.

de même que de l'expertise d'un employé de la Banque d'Angleterre qui a été détaché à la Banque pour l'assister à cet égard.

En novembre 2001, la Banque a tenu un colloque intitulé « Structure et dynamique des marchés financiers » afin de mieux comprendre la structure des marchés financiers, ainsi que les répercussions de cette dernière sur la liquidité des marchés et la dynamique des prix.

Gestion financière

Dans le cadre de son processus normal de revue stratégique, la Banque a réaffirmé l'année dernière qu'il était important qu'elle fournisse des services de gestion financière au gouvernement. Compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise les marchés financiers, elle a aussi conclu qu'elle devait investir davantage dans l'accroissement de son expertise relative aux marchés financiers et dans son infrastructure technologique.

Formulation de conseils sur le programme d'emprunt du gouvernement canadien

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque conseille celui-ci sur la gestion de la dette publique et lui offre des services de gestion de trésorerie. L'objectif poursuivi au chapitre de la gestion de la dette est toujours de fournir au gouvernement un financement stable et à faible coût[1].

Les initiatives relatives à la gestion de la dette sont élaborées conjointement avec le ministère des Finances après consultation des opérateurs du marché. Dans un contexte d'excédents budgétaires et de réduction du niveau de l'endettement, elles ont continué d'être axées sur le développement du marché des titres du gouvernement canadien et sur l'amélioration des opérations de trésorerie de l'État.

En 2001, deux mesures ont été adoptées en vue d'accroître la liquidité du marché secondaire des titres du gouvernement canadien. Premièrement, la taille visée des émissions

1. Les objectifs de la gestion de la dette sont décrits dans le site Web du ministère des Finances à l'adresse www.fin.gc.ca/dms/dms01_1f.html#Objectifs de la gestion de la dette.

La réaction de la Banque aux événements du 11 septembre

Face aux attentats terroristes perpétrés aux États-Unis, les banques centrales du monde entier ont réagi promptement pour soutenir le système financier. La Banque du Canada a rapidement donné aux opérateurs des marchés et au grand public l'assurance qu'elle se tenait prête à intervenir pour favoriser la stabilité du système financier. En l'occurrence, la Banque a :

- fourni aux participants au STPGV un accès continu à des liquidités supplémentaires;
- accepté certains arrangements inhabituels en vertu desquels les participants directs au Système automatisé de compensation et de règlement pourraient effectuer des opérations en vue de réduire les déséquilibres de leur position de paiement;
- pris des dispositions pour majorer de façon temporaire (à 10 milliards de dollars É.-U.) le montant sur lequel portait l'accord de swap déjà conclu avec la Réserve fédérale des États-Unis afin d'être mieux en mesure de procurer des liquidités à court terme en dollars É.-U. aux banques canadiennes (aucun tirage sur cet accord n'a toutefois été nécessaire);
- communiqué promptement et ouvertement aux marchés et au public les mesures qu'elle prenait.

Les événements du 11 septembre se sont révélés un test important pour les marchés financiers canadiens et leurs opérateurs ainsi que pour les mécanismes de compensation et de règlement. Le système financier a très bien fonctionné, grâce aux efforts déployés précédemment en vue de mettre au point des plans de contingence solides, opportuns et efficaces et en raison du dévouement et du professionnalisme exemplaires dont ont fait preuve tous les participants.

SOLDES NON RÉCLAMÉS

Les banques et les sociétés de fiducie ou de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale doivent transférer à la Banque du Canada tous les soldes non réclamés des comptes en dollars canadiens tenus au pays qui sont inactifs depuis dix ans.

Pour donner au public un meilleur accès aux renseignements sur les soldes non réclamés, la Banque met à sa disposition un service téléphonique gratuit **(1 888 891-6398)** et une adresse électronique **(soldesnr@banqueducanada.ca)**.

Les particuliers peuvent aussi consulter le registre des soldes non réclamés dans le site Web de la Banque **(www.banqueducanada.ca)** pour voir s'ils sont propriétaires de l'un de ces soldes et connaître la façon de le réclamer, le cas échéant. On peut également obtenir des renseignements sur les soldes non réclamés auprès de l'un des cinq bureaux régionaux de la Banque. (Les adresses de ces bureaux figurent à la page 68.)

En 2001, le montant des soldes non réclamés que les institutions financières ont transférés à la Banque a atteint 26 millions de dollars. Par ailleurs, la Banque a répondu à plus de 19 000 demandes de renseignements généraux, effectué près de 45 300 recherches et versé au total 8,1 millions de dollars à quelque 7 600 ayants droit.

de référence a été augmentée d'environ 30 % pour les obligations de 10 et de 30 ans. Deuxièmement, on a intensifié le recours au programme de rachat d'obligations, en vertu duquel le gouvernement rachète au comptant des titres de dette peu liquides. Ceci a permis au gouvernement de maintenir le volume des émissions de référence, en dépit de la réduction de ses besoins financiers. À compter de 2002, toujours dans le cadre du programme de rachat, les investisseurs auront la possibilité d'échanger des titres d'État en circulation contre de nouveaux titres d'une émission de référence. Le programme pilote de rachat d'obligations aux fins de la gestion de la trésorerie constitue une autre initiative qui a été lancée en 2001. Ce programme vise à atténuer les fluctuations des besoins en liquidités du gouvernement durant l'année et à réduire les variations de l'offre de bons du Trésor par le rachat de certaines obligations assorties d'une échéance de moins d'un an.

D'importantes améliorations ont continué d'être apportées aux services d'adjudication fournis au gouvernement. La mise en œuvre de nouvelles technologies et le perfectionnement des processus opérationnels ont permis de réduire de 30 à 15 minutes l'intervalle entre l'heure limite de dépôt des offres et l'annonce des résultats d'une adjudication.

Placement des fonds de l'État

La Banque gère le placement des soldes de trésorerie en dollars canadiens et des réserves de change du gouvernement. Ces soldes de trésorerie oscillent entre 1 et 23 milliards de dollars et se rapprochent généralement de la limite supérieure de la fourchette avant les paiements trimestriels de capital et d'intérêts. À la fin de l'année, les réserves de change s'élevaient à 34,2 milliards de dollars É.-U., en hausse par rapport au chiffre de 32,4 milliards atteint en 2000. Cet accroissement du niveau des réserves est principalement attribuable à des swaps de devises fondés sur des titres intérieurs. Les réserves de change servent à répondre aux besoins généraux de liquidités du gouvernement et à financer les interventions sur le marché des changes. Dans l'ensemble, l'écart net entre les avoirs et les engagements du Compte du fonds des changes s'est amenuisé, passant de 6,5 milliards de dollars É.-U. l'année dernière à 4,9 milliards (en valeur nominale) par suite d'achats de dollars américains[2].

2. Voir le rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes à l'adresse www.fin.gc.ca/efa/efa2000_1f.html#écart.

Plusieurs initiatives importantes, auxquelles participent des membres du personnel de la Banque et du ministère des Finances, ont été entreprises afin d'améliorer le placement des fonds de l'État. Ainsi, en août 2001, la Banque a diffusé pour avis la version préliminaire de nouvelles modalités d'adjudication des soldes de trésorerie libellés en dollars canadiens du Receveur général; certaines des modifications proposées s'inspiraient de commentaires formulés à l'égard d'un document de travail préalable. Ces règles auront pour effet d'accroître la participation aux adjudications et de réduire le risque de crédit auquel est exposé le gouvernement, puisqu'une grande part de ces placements sera assortie d'une garantie. Le nouveau cadre opérationnel devrait être prêt en 2002. Par ailleurs, des recherches ont été amorcées en vue d'obtenir une mesure plus précise du coût de détention des réserves de change qui permettra de mieux évaluer les résultats financiers du Compte du fonds des changes. Les conclusions de ces recherches seront mises en pratique en 2002, lorsque la Banque se dotera d'un nouveau système de négociation, de gestion de portefeuille, de gestion du risque et de comptabilité pour le Compte du fonds des changes. Finalement, l'année 2001 a été marquée par le lancement d'un programme visant à améliorer la maîtrise du risque opérationnel lié à la gestion financière.

Services fournis à titre d'agent bancaire du gouvernement canadien

Les institutions financières du pays communiquent à la Banque toutes les données relatives aux encaissements et aux décaissements de l'État en vue d'obtenir le règlement de ceux-ci. Si le montant quotidien de ces transactions est élevé, le nombre d'effets que la Banque doit traiter est très faible, étant donné que les institutions financières groupent tous les effets de paiement avant de les lui envoyer pour qu'ils soient réglés en bloc. C'est le Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV), exploité par l'Association canadienne des paiements (ACP), qui est utilisé pour traiter ces opérations. Le gouvernement fédéral se sert aussi de ce système pour régler la plupart de ses gros décaissements.

La Banque collabore avec le gouvernement fédéral et l'ACP à plusieurs projets visant à accroître l'efficience du traitement des paiements et des dépôts du gouvernement. Par exemple, dans le cadre d'un projet pilote, un système plus sûr, conçu pour le Web, a été mis en place en 2001 pour la soumission des demandes de paiement des institutions financières à la Banque. Celles-ci pourront toutes y accéder en 2002.

Dépenses d'exploitation

Activités liées à la fonction Services de banque centrale en proportion des dépenses d'exploitation totales

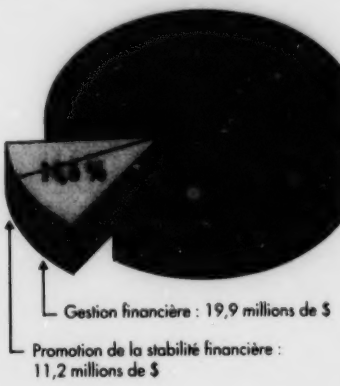

SERVICES RELATIFS AUX **TITRES DESTINÉS AUX PARTICULIERS**

En sa qualité d'agent financier du gouvernement, la Banque est chargée de fournir des conseils ainsi que des services de soutien des opérations et des systèmes à l'appui du programme fédéral de placement des titres au détail. Ce programme relève du ministère des Finances, qui en confie la direction à son agence, Placements Épargne Canada; cette dernière décide des produits à offrir, des taux d'intérêt et des stratégies de vente et de marketing.

C'est dans le cadre du programme de placement des titres au détail que sont émises les traditionnelles obligations d'épargne du Canada (OEC), encaissables à n'importe quel moment, et les obligations à prime du Canada (OPC), qui sont assorties d'un taux d'intérêt plus élevé que les OEC au moment de leur émission, mais qui ne peuvent être encaissées qu'une fois l'an. Les particuliers

peuvent acheter ces titres par l'intermédiaire d'un réseau d'agents vendeurs, au sein d'entreprises participant au Programme d'épargne-salaire, ou encore directement par téléphone et par Internet.

Un changement marquant dans la façon dont la Banque assure la fourniture des services relatifs aux titres destinés aux particuliers a été opéré en 2001, avec l'impartition des activités de soutien des opérations et des systèmes à la société EDS Canada, une entreprise du secteur privé. Cette décision a donné lieu au transfert, chez cette dernière, de quelque 430 employés, y compris des consultants et des contractuels, le 1er septembre 2001.

Le contrat avec EDS a été conclu au terme d'un processus de sélection rigoureux, qui a duré un an et qui visait à trouver à la Banque un partenaire du secteur privé parmi les chefs de file dans le domaine de l'impartition. Grâce aux nouvelles dispositions, les services administratifs offerts dans le cadre du programme de placement des titres au détail gagneront en souplesse et en efficience. L'entente précise les niveaux de service que doit fournir EDS pour garantir aux propriétaires d'obligations la même qualité élevée de service qu'ils recevaient auparavant. Dans la foulée de cette initiative d'impartition, la Banque a créé un nouveau département, le Bureau de gestion de la dette, pour surveiller l'application du contrat avec EDS. La Banque continue d'assumer l'entière responsabilité de la tenue des registres des titulaires, de la comptabilité et du service à la clientèle en matière de titres au détail.

L'impartition a occasionné une dépense non renouvelable de 23,2 millions de dollars, imputée au programme de placement des titres au détail, et que la Banque recouvrera auprès du gouvernement. Cette dépense sera amplement contrebalancée par les économies annuelles qui seront réalisées au chapitre des opérations pendant la durée du contrat.

Dépenses d'exploitation

Activités liées à la fonction Services relatifs aux titres destinés aux particuliers en proportion des dépenses d'exploitation totales

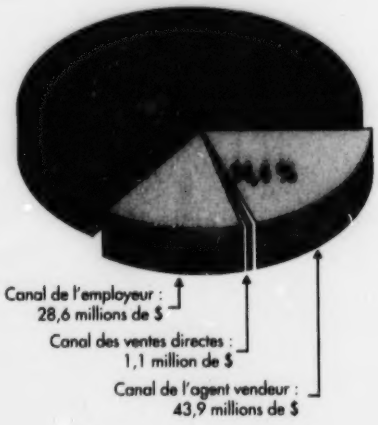

SOMMAIRE FINANCIER

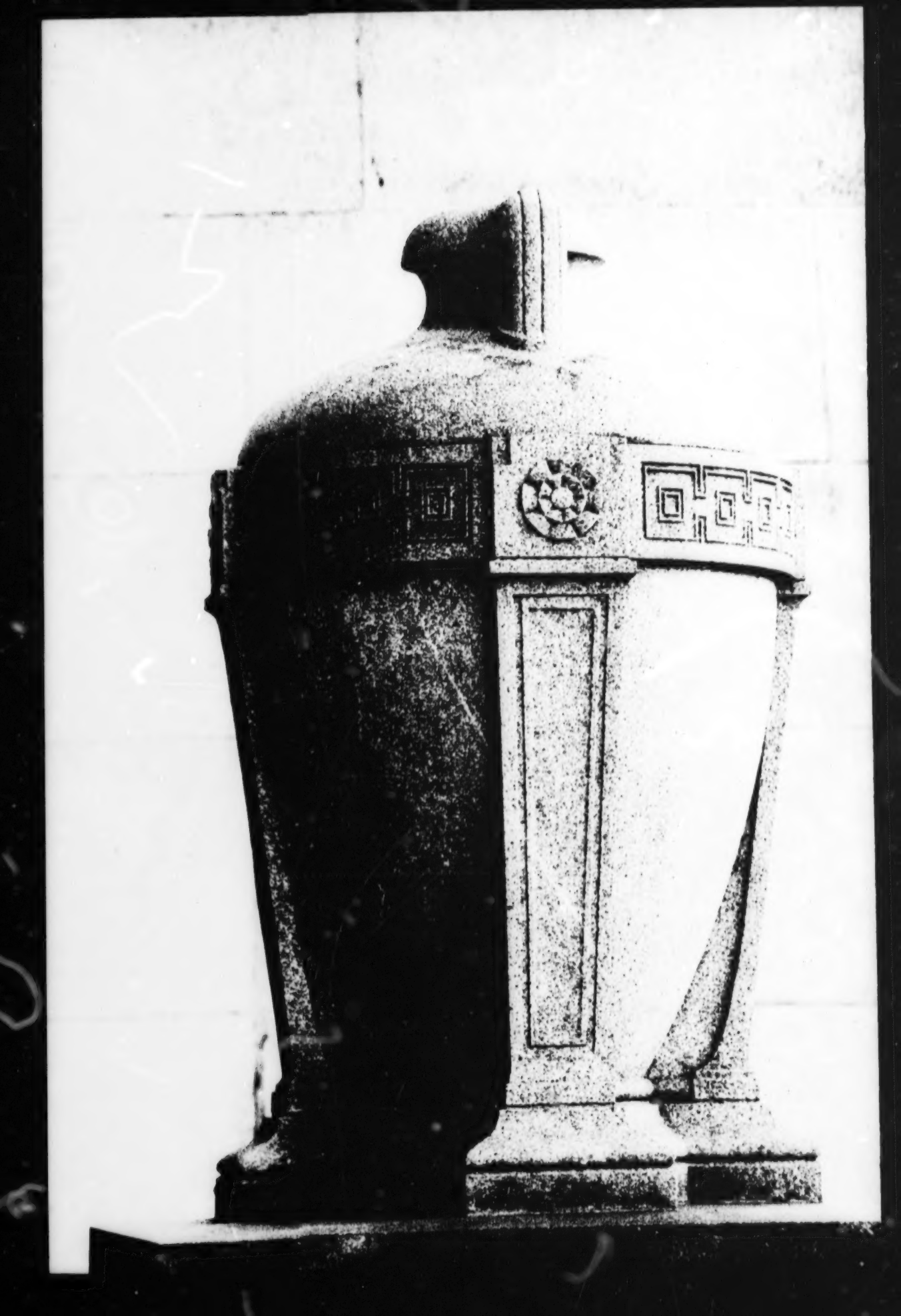

REVENUS ET **DÉPENSES**

Revenus de placements

Les revenus que la Banque tire de ses placements ont totalisé 2,1 milliards de dollars en 2001, une hausse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Ils proviennent surtout des intérêts produits par le portefeuille de titres du gouvernement fédéral qu'elle détient principalement en contrepartie des billets de banque qu'elle émet. Les revenus nets versés par la Banque au gouvernement canadien se sont établis à 2,0 milliards de dollars en 2001.

Les revenus nets de la Banque ne constituent pas un bon indicateur de la qualité de sa gestion. La Banque intervient sur les marchés financiers pour réaliser les objectifs qu'elle s'est fixés en matière de politique monétaire et non pour maximiser ses revenus, lesquels sont largement fonction des taux d'intérêt. Le niveau des dépenses d'exploitation permet donc mieux de juger de l'utilisation que la Banque fait des deniers publics.

Dépenses d'exploitation

Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

Au cours des dernières années, la Banque a procédé à une revue des activités relatives à ses trois grandes fonctions — la Politique monétaire, la Monnaie et les Services de banque centrale — afin de se concentrer davantage sur son rôle d'organisme chargé de la formulation de politiques publiques, sur les besoins de ses clients et sur l'efficience et l'efficacité de ses opérations. De 1994 à 2000, les dépenses d'exploitation de l'institution dans chacun de ces secteurs d'activité ont diminué chaque année, sauf en 1999, où les préparatifs du passage à l'an 2000 ont occasionné des charges supplémentaires. La tendance générale à la baisse a cependant été inversée en 2001 pour répondre à de nouveaux défis.

En 2001, les dépenses d'exploitation liées à la fonction Politique monétaire se sont accrues de 4,6 millions de dollars, pour s'établir à 43,4 millions. Cette hausse résulte de l'affectation de ressources additionnelles au soutien de nouvelles initiatives de formulation, de mise en œuvre et de communication de la politique monétaire.

Dépenses d'exploitation
Politique monétaire, Monnaie et Services de banque centrale

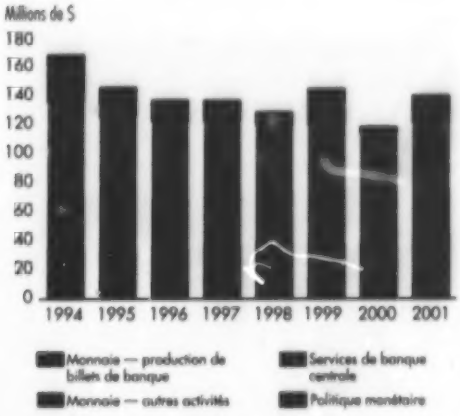

Les dépenses relatives à la fonction Monnaie ont atteint 65,6 millions de dollars en 2001, soit 17,1 millions de plus qu'en 2000. Cette augmentation tient principalement au fait que la Banque revient progressivement à un niveau plus normal de fabrication de billets, après la hausse des stocks que l'approche de l'an 2000 avait rendue nécessaire en 1999 et la baisse consécutive du nombre de billets produits en 2000.

Les dépenses qui se rapportent à la fonction Services de banque centrale sont demeurées plutôt constantes, se chiffrant à 31,1 millions de dollars en 2001. Les réductions de coûts enregistrées au chapitre de la gestion des titres destinés aux investisseurs institutionnels ont contrebalancé la montée du coût d'autres services.

En 2002, les dépenses d'exploitation associées aux trois grandes fonctions de la Banque devraient s'accroître. Cette majoration sera surtout attribuable à la poursuite du retour à un niveau normal de fabrication de billets, à la hausse des coûts de production des billets, plus sûrs, de la nouvelle série, à l'augmentation des effectifs nécessaire pour que certains travaux liés aux priorités stratégiques puissent être entrepris, à la mise en application d'un plan antisinistre complet visant l'ordinateur central de la Banque et à divers autres projets d'automatisation.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque fournit des services administratifs à Placements Épargne Canada — l'agence du ministère des Finances chargée du programme de placement des titres au détail du gouvernement — depuis que celle-ci a été créée en 1996. Après avoir atteint 75,6 millions de dollars en 2000, les dépenses à ce chapitre ont diminué de 2,0 millions en 2001, pour s'établir à 73,6 millions. Cette réduction tient à la rationalisation des opérations liées aux titres au détail en vue de leur impartition en septembre 2001.

Du milieu de 2000 à la fin du troisième trimestre de 2001, la Banque a préparé activement l'impartition à EDS Canada des opérations liées aux titres au détail. La dépense non renouvelable de 23,2 millions de dollars qu'a occasionnée le transfert sera largement compensée par les économies qui seront réalisées au cours des prochaines années.

Toutes les dépenses qui doivent être engagées pour soutenir le programme de placement

Dépenses d'exploitation
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

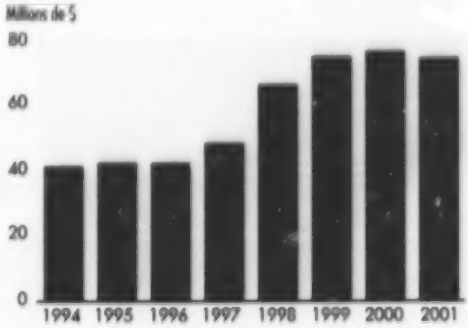

des titres au détail ainsi que celles qui se rapportent au transfert des opérations à EDS sont recouvrées auprès du gouvernement fédéral.

Restructuration des services généraux

La restructuration des services généraux actuellement en cours a pour objet de créer un mode intégré, économique et efficient de prestation de services qui soit adapté à la taille réduite de la Banque. Une analyse des différentes options de restructuration a été menée en 2001. Ce projet devrait s'achever en 2003 et coûter au total environ 27 millions de dollars.

Salaires

La Banque a pour stratégie d'offrir un programme de rémunération globale qui est concurrentiel par rapport à ses marchés de référence. Ce programme prévoit un traitement de base, des primes au rendement réoctroyables, des avantages sociaux flexibles et des mécanismes de reconnaissance.

En 2001, les dépenses salariales totales de la Banque ont baissé de plus de 11 % comparativement à 2000. L'impartition des opérations liées aux titres au détail au dernier trimestre de l'année a entraîné le passage de quelque 430 employés à EDS. La Banque a également eu besoin d'un moins grand nombre de contractuels en 2001 pour appuyer ses divers secteurs d'activité, les projets moins prioritaires relatifs aux services généraux ayant été retardés ou reportés pendant le processus de transfert.

Pour 2002, les dépenses salariales de la Banque devraient continuer à diminuer sous l'effet conjugué de l'impartition des opérations liées aux titres au détail, dont les répercussions se feront alors pleinement sentir, et de la restructuration des services généraux.

Dépenses salariales
Politique monétaire, Monnaie, Services de banque centrale et Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

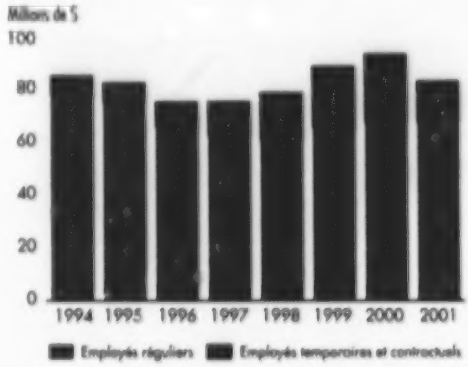

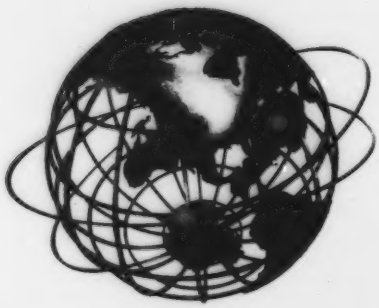

ÉTATS FINANCIERS

(Exercice terminé le 31 décembre 2001)

BANQUE DU CANADA

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Banque du Canada, qui sont joints à la présente déclaration, ont été préparés par la direction de la Banque selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans les états financiers et veille à ce que les renseignements fournis dans le *Rapport annuel* concordent avec les états financiers.

À l'appui de cette responsabilité, la direction a mis en place des systèmes et pratiques de contrôle financier et de contrôle de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les données financières sont fiables, les biens sont protégés et les opérations sont efficaces. La Banque s'est dotée d'un département de vérification interne, qui est notamment chargé d'examiner de façon constante les mécanismes de contrôle interne et leur mise en application.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, responsabilité dont il s'acquitte par l'entremise de son comité de la vérification. Celui-ci examine les états financiers annuels de la Banque et les fait approuver par le Conseil d'administration. Il rencontre au besoin les membres de la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs externes de la Banque, lesquels sont nommés par décret.

Les états financiers de la Banque ont été vérifiés par les vérificateurs externes de la Banque, les cabinets Raymond Chabot Grant Thornton, société en nom collectif, et Arthur Andersen s.r.l., dont le rapport figure ci-après.

D.A. Dodge, gouverneur

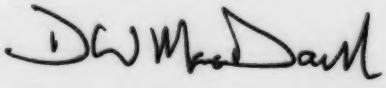

D.W. MacDonald, directeur de l'administration

Ottawa, Canada

AUDITORS OF THE BANK OF CANADA
VÉRIFICATEURS DE LA BANQUE DU CANADA

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Finances, en sa qualité d'actionnaire inscrit de la Banque du Canada

Nous avons vérifié le bilan de la Banque du Canada au 31 décembre 2001 ainsi que l'état des revenus et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 décembre 2000 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par les cabinets Caron Bélanger Ernst & Young et Raymond Chabot Grant Thornton, société en nom collectif, qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 16 janvier 2001.

Raymond Chabot Grant Thornton

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON
Société en nom collectif
Comptables agréés

Arthur Andersen s.r.l.

ARTHUR ANDERSEN S.R.L.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 18 janvier 2002

BANQUE DU CANADA

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

	2001	2000
	En millions de dollars	
REVENUS		
Revenus de placements, après déduction des intérêts payés sur les dépôts, soit 23,2 millions de $ (42,8 millions de $ en 2000)	**2 149,2**	2 111,0
DÉPENSES par fonction (notes 1 et 3)		
Politique monétaire	**43,4**	38,8
Monnaie	**65,6**	48,5
Services de banque centrale	**31,1**	31,3
	140,1	118,6
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses effectuées	**73,6**	75,6
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Coûts relatifs à l'impartition (note 11)	**23,2**	–
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers – Dépenses recouvrées	**(96,8)**	(75,6)
	140,1	118,6
AUTRES DÉPENSES		
Coûts relatifs à la restructuration (note 11)	**28,7**	–
	168,8	118,6
REVENU NET VERSÉ AU COMPTE DU RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	**1 980,4**	1 992,4

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

BILAN

au 31 décembre 2001

ACTIF	2001	2000
	En millions de dollars	
Dépôts en devises étrangères		
Devises américaines	**391,9**	742,0
Autres devises	**3,8**	4,9
	395,7	746,9
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**647,5**	952,3
Placements (note 4)		
Bons du Trésor du Canada	**12 605,6**	9 134,7
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, échéant dans les trois ans	**8 799,8**	8 342,5
Autres valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada, n'échéant pas dans les trois ans	**16 976,7**	15 293,8
Autres bons	**428,8**	1 666,7
Autres placements	**2,6**	1 500,3
	38 813,5	35 938,0
Immeubles de la Banque (note 5)	**149,2**	162,8
Autres éléments de l'actif		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**1 410,7**	1 357,5
Tous les autres éléments de l'actif (note 6)	**387,9**	390,6
	1 798,6	1 748,1
	41 804,5	39 548,1

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

PASSIF ET CAPITAL

	2001	2000
	En millions de dollars	
Capital versé (note 7)	**5,0**	5,0
Fonds de réserve (note 8)	**25,0**	25,0
Billets de banque en circulation	**38 820,6**	36 775,3
Dépôts		
Gouvernement du Canada	**1 005,2**	16,1
Banques	**1 307,1**	1 669,2
Autres membres de l'Association canadienne des paiements	**23,8**	101,8
Autres dépôts	**289,6**	267,0
	2 625,7	2 054,1
Passif en devises étrangères		
Gouvernement du Canada	**224,6**	584,4
Autres éléments du passif		
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**–**	–
Tous les autres éléments du passif	**103,6**	104,3
	103,6	104,3
	41 804,5	39 548,1

D.A. Dodge, gouverneur

S. Vokey, c.a., comptable en chef

Au nom du Conseil

J.S. Lanthier, C.M., F.C.A.,
président du Comité de la vérification

H.H. MacKay, c.r., administrateur principal

(Voir notes complémentaires aux états financiers.)

BANQUE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

1. Les fonctions de la Banque

Les principales responsabilités de la Banque du Canada sont énoncées dans la *Loi sur la Banque du Canada* et peuvent être regroupées en quatre grandes fonctions, qui sont décrites ci-après. Les dépenses inscrites dans l'*État des revenus et dépenses* sont ventilées selon ces quatre fonctions.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Monnaie

La Banque émet les billets de banque canadiens. Elle voit à leur conception (y compris à l'intégration des éléments anticontrefaçon), à la distribution des billets neufs, ainsi qu'au remplacement des billets endommagés.

Services de banque centrale

Cette fonction regroupe deux grandes activités : la promotion de la stabilité financière et la prestation de services efficients de gestion financière au gouvernement fédéral.

Services relatifs aux titres destinés aux particuliers

La Banque veille à ce que soit assurée la fourniture de divers services, dont la tenue de comptes, à tous les propriétaires d'obligations d'épargne du Canada et d'obligations à prime du Canada grâce à des opérations et des systèmes de soutien efficients. La Banque recouvre le coût complet des opérations liées aux titres destinés aux particuliers.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Banque sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada et satisfont aux exigences de la *Loi sur la Banque du Canada* et de ses statuts administratifs en matière de comptabilité et de divulgation. Comme la position de liquidité et de trésorerie de la Banque ne revêt pas un intérêt important pour les lecteurs des présents états financiers, un état des flux de trésorerie n'a pas été établi. On peut trouver des renseignements concernant les activités de la Banque dans l'*État des revenus et dépenses* et le *Bilan*.

Les principales conventions comptables de la Banque sont énumérées ci-dessous :

a) Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Banque est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

b) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La Banque comptabilise les obligations qu'elle contracte au titre de ces régimes ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif des régimes. Le coût de ces régimes est établi par calculs actuariels en fonction d'une évaluation du coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, qui est effectuée selon la méthode de répartition des prestations. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes ainsi que les soldes transitoires sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs (douze ans). L'excédent des gains (pertes) actuariels nets dépassant 10 % du total des obligations au titre des prestations constituées ou 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs (douze ans). L'actif des régimes est évalué à sa juste valeur pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu.

Les changements résultant de l'adoption le 1er janvier 2000 des nouvelles normes comptables en ce qui concerne les avantages sociaux versés aux employés ont été appliqués de manière prospective.

d) Conversion des devises étrangères

Les éléments de l'actif et du passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'actif détenus en vertu de swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement du Canada, lesquels sont décrits à la note 10, paragraphe b), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change stipulés dans les contrats. Les gains ou les pertes résultant de la conversion des devises étrangères et des opérations sur devises sont imputés aux revenus.

e) Avances

Les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements sont généralement des prêts à un jour entièrement garantis. Le taux d'intérêt qui est appliqué aux avances octroyées dans le cadre du Système de transfert de paiements de grande valeur (STPGV) est le taux officiel d'escompte. Dans le cas des avances effectuées dans le cadre du Système automatisé de compensation et de règlement (SACR), la Banque applique le taux d'escompte majoré d'une marge qui était de 150 points de base au 31 décembre 2001 (la même qu'en 2000).

f) Placements

Les placements, qui consistent surtout en bons du Trésor et en obligations du gouvernement du Canada, sont inscrits au coût d'achat et sont corrigés en fonction de l'amortissement de l'escompte ou de la prime d'émission; l'amortissement est calculé selon la méthode des taux de rendement constants dans le cas des bons du Trésor et des acceptations bancaires et selon celle de l'amortissement linéaire dans le cas des obligations. Cet amortissement ainsi que les gains ou pertes sur la réalisation de ces placements sont imputés aux revenus.

g) Immeubles de la Banque

Ce poste comprend les terrains, les bâtiments, l'équipement ainsi que le matériel informatique et les logiciels, qui sont inscrits à leur coût, moins l'amortissement cumulé. Les coûts d'acquisition de logiciels ne sont inscrits à l'actif que s'ils dépassent 2 millions de dollars. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée estimative d'utilisation des actifs, laquelle est indiquée ci-dessous.

Bâtiments	de 25 à 40 ans
Matériel informatique et logiciels	de 3 à 7 ans
Autre équipement	de 5 à 15 ans

h) Prises en pension spéciales

Les prises en pension spéciales sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre d'acheter des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur revendre à un prix fixé à l'avance à la date de revente convenue, généralement le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des prises en pension spéciales au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux supérieur au taux cible annoncé. Les prises en pension spéciales sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur le marché des titres du gouvernement canadien.

Le poste du bilan *Titres achetés dans le cadre de conventions de revente* représente le montant que la Banque recevra. Il englobe le coût de l'achat des bons du Trésor, des obligations et des intérêts courus sur les obligations ainsi que les intérêts perçus par la Banque. Les bons du Trésor et les obligations achetés dans le cadre de conventions de revente ne sont pas ajoutés aux placements de la Banque.

i) Dépôts

Les éléments du passif compris dans cette catégorie sont constitués de dépôts à vue en dollars canadiens. La Banque rémunère les soldes créditeurs des membres de l'Association canadienne des paiements (ACP) à l'issue du processus de règlement quotidien dans le STPGV à un taux correspondant à la limite inférieure de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 50 points de base au-dessous du taux d'escompte); quant aux soldes créditeurs des membres de l'ACP au terme du processus de règlement quotidien dans le SACR, elle les rémunère à un taux correspondant à la limite inférieure de cette même fourchette moins une marge qui était de 150 points de base au 31 décembre 2001 (la même marge qu'en 2000). Dans le cas des comptes spéciaux de dépôt que les participants au STPGV utilisent à titre de garantie, la Banque verse des intérêts calculés au taux officiel du financement à un jour moins une marge qui était de 6,25 points de base au 31 décembre 2001 (la même qu'en 2000).

j) Cessions en pension

Les cessions en pension sont des opérations de pension en vertu desquelles la Banque offre de vendre des titres du gouvernement canadien à des contrepartistes désignés en s'engageant à les leur racheter à un prix fixé à l'avance, le jour ouvrable suivant. La Banque est disposée à conclure des cessions en pension au taux cible établi aux fins de la politique monétaire, qui correspond au point médian de la fourchette opérationnelle applicable au taux du financement à un jour (soit 25 points de base au-dessous du taux d'escompte), si les fonds à un jour se négocient généralement à un taux inférieur au taux cible annoncé. Les cessions en pension sont conclues avec les négociants principaux, un sous-groupe de distributeurs de titres d'État qui ont atteint un certain niveau de participation sur le marché des titres du gouvernement canadien.

Le poste du bilan *Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat* représente le montant que la Banque doit verser. Il englobe le prix de vente des bons du Trésor, des obligations et des intérêts courus sur les obligations ainsi que les intérêts accumulés. Les bons du Trésor et les obligations vendus dans le cadre de conventions de rachat continuent d'être ajoutés aux placements de la Banque.

k) Assurance

La Banque ne s'assure pas contre les risques de perte auxquels elle est directement exposée, sauf lorsque sa responsabilité civile envers les tiers est en cause ou qu'une disposition légale ou contractuelle l'y oblige. Les coûts découlant de ces risques sont inscrits aux comptes dès qu'il est possible d'en obtenir une estimation raisonnable.

3. Dépenses par catégorie

	2001	2000
	En millions de dollars	
Traitements	**83,4**	93,6
Avantages sociaux et autres frais de personnel	**13,8**	15,7
Coût des billets de banque	**24,6**	10,0
Entretien des immeubles	**18,9**	18,5
Services et fournitures	**54,3**	36,9
Amortissement	**26,3**	26,0
	221,3	200,7
Coûts relatifs à l'impartition	**23,2**	–
Dépenses recouvrées		
Services relatifs aux titres destinés aux particuliers	**(96,8)**	(75,6)
Autres	**(7,6)**	(6,5)
	140,1	118,6
Coûts relatifs à la restructuration	**28,7**	–
Total	**168,8**	118,6

Certains chiffres de la période précédente ont été réagencés de manière à être conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice considéré.

Les dépenses recouvrées sont constituées des droits que perçoit la Banque sur un certain nombre de services. Les dépenses recouvrées pour 2001 au titre des Services relatifs aux titres destinés aux particuliers incluent les coûts liés à l'impartition.

4. Placements

Les placements comprennent des bons du Trésor et des obligations du gouvernement du Canada ainsi que des avoirs détenus en vertu de swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement du Canada, lesquels sont décrits à la note 10, paragraphe b).

En général, la Banque conserve ses bons du Trésor et ses obligations jusqu'à l'échéance. Les valeurs comptables après amortissement de ces placements avoisinent les valeurs nominales. À la fin de l'exercice, le rendement moyen du portefeuille de bons du Trésor de la Banque, dont l'échéance moyenne est de trois mois, était de 3,3 % (5,8 % en 2000). Celui des obligations échéant dans les trois ans et celui des obligations échéant dans plus de trois ans étaient de 6,0 % (6,4 % en 2000) et de 6,3 % (6,5 % en 2000) respectivement. Le rendement moyen des autres bons, dont l'échéance moyenne est de moins de un mois, était de 2,3 % (5,8 % en 2000). La juste valeur totale des placements s'élève à 40 385,6 millions de dollars (37 198,9 millions de dollars en 2000).

5. Immeubles de la Banque

	2001			2000		
	En millions de dollars					
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains et bâtiments	**167,5**	**74,9**	**92,6**	168,0	71,9	96,1
Matériel informatique et logiciels	**57,0**	**37,4**	**19,6**	63,0	37,2	25,8
Autre équipement	**139,4**	**102,4**	**37,0**	139,0	98,1	40,9
	363,9	**214,7**	**149,2**	370,0	207,2	162,8

6. Tous les autres éléments de l'actif

Dans cette catégorie figure l'intérêt couru sur des placements totalisant 279,0 millions de dollars (305,1 millions de dollars en 2000).

7. Capital versé

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune. Les actions ont été payées intégralement et, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*, elles ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

8. Fonds de réserve

Le fonds de réserve établi en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada* représente la réserve générale de la Banque. Des prélèvements sur le revenu net de la Banque ont été accumulés au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne, en 1955, le montant maximal stipulé, soit 25,0 millions de dollars.

9. Régimes d'avantages sociaux des employés

La Banque a instauré en faveur de la plupart de ses employés plusieurs régimes à prestations déterminées qui prévoient le paiement de prestations de pension, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. On trouvera dans le tableau ci-après des renseignements sur ces régimes.

	Régime de pension		Autres régimes	
	2001	2000	2001	2000
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Pour l'année				
Cotisations de la Banque	**2,0**	1,4	**5,7**	2,6
Cotisations des employés	**0,4**	0,3	**0,0**	0,0
Prestations versées	**20,8**	19,8	**5,7**	2,6
Charge (revenu) au titre des régimes	**(15,1)**	(12,3)	**14,7**	11,8
Perte sur compression	**–**	–	**8,9**	–

	Régime de pension		Autres régimes	
	2001	2000	2001	2000
	En millions de dollars		En millions de dollars	
Au 31 décembre				
Obligations au titre des prestations constituées	**486,4**	444,2	**87,4**	88,6
Juste valeur de l'actif des régimes	**632,6**	657,8	**0,0**	0,0
Situation de capitalisation – excédent (déficit) des régimes	**146,2**	213,6	**(87,4)**	(88,6)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	**55,6**	39,0	**(41,0)**	(23,1)

Les hypothèses actuarielles significatives (moyennes pondérées au 31 décembre) que retient la Banque pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes.

	Régime de pension		Autres régimes	
	2001	2000	2001	2000
Taux d'actualisation	**5,75 %**	6,11 %	**5,99 %**	6,05 %
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes pour l'année	**5,70 %**	6,06 %	**s.o.**	s.o.
Taux de croissance de la rémunération	**3,00 %**	3,00 %	**3,00 %**	3,00 %
	+ prime au rendement	+ prime au rendement	**+ prime au rendement**	+ prime au rendement

La Banque utilise les taux des obligations négociables du gouvernement du Canada. Ces taux diffèrent de ceux qu'elle a retenus pour les évaluations actuarielles du *Régime de pension*.

Aux fins de l'évaluation, le taux d'augmentation annuel hypothétique des frais d'hospitalisation assurés et du coût des médicaments par participant a été fixé à 9,0 %. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement durant dix ans pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite; quant au coût par participant des autres soins médicaux, il devrait augmenter de 3,0 % par an.

10. Engagements

a) Exploitation

La Banque a conclu un contrat à long terme visant le soutien des services relatifs aux titres destinés aux particuliers. Ce contrat, qui arrivera à échéance en 2011, prévoit le versement de montants fixes totalisant 136,7 millions de dollars et de montants variables qui seront fonction du volume des transactions traitées. La Banque recouvre le coût des services relatifs aux titres destinés aux particuliers auprès de Placements Épargne Canada.

Les engagements résultant des autres services de soutien totaliseront 9,7 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

b) Contrats de devises

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque du Canada conclut des contrats d'achat et de vente de devises. Plus particulièrement, elle conclut des swaps à court terme de devises avec le Fonds des changes du gouvernement du Canada dans le cadre des opérations de trésorerie qu'elle effectue au sein du système bancaire canadien. Ces opérations, qui sont menées avec l'accord du ministre des Finances en vertu d'une autorisation permanente, consistent en l'achat temporaire par la Banque de devises du Fonds des changes; ces devises sont payées en dollars canadiens au taux de change en vigueur, et la Banque s'engage à les revendre plus tard au même taux. La juste valeur de ces avoirs n'est pas sensiblement différente de leur valeur comptable. À la fin de l'exercice, la Banque ne détenait aucun placement effectué en vertu de cet arrangement. À la fin de 2000, le taux de rendement moyen de ces placements était de 6,1 %.

En outre, la Banque a conclu des accords de swap de devises avec deux autres banques centrales. Le premier, avec la Réserve fédérale des États-Unis, se chiffre à 2 milliards de dollars É.-U., et le deuxième, avec la Banque du Mexique, à 1 milliard de dollars canadiens. Aucun tirage n'a été effectué sur ces deux mécanismes en 2001 et en 2000.

Tous les engagements découlant de contrats de devises en cours au 31 décembre sont réglés l'année suivante. Le tableau ci-après fait état de l'encours de ces engagements.

		2001	2000
		En millions de dollars	
Contrats de devises	– achats	**165,4**	133,0
	– ventes	**165,4**	1 654,5

Au 31 décembre 2001, l'encours des contrats de devises consistant en des engagements de vente conclus dans le cadre de swaps avec le Fonds des changes était nul (1 521,5 millions de dollars en 2000).

c) Contrats de titres

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque conclut des contrats d'achat et de vente de titres. Tous les engagements découlant de contrats en cours au 31 décembre sont réglés l'année suivante. Le tableau suivant montre l'encours de ces engagements.

		2001	2000
		En millions de dollars	
Contrats de titres	– achats	–	–
	– ventes	**1 411,1**	1 358,3

Au 31 décembre 2001, l'encours des contrats de vente de titres conclus dans le cadre de prises en pension spéciales (taux applicable de 2,25 %) s'élevait à 1 411,1 millions de dollars; ces contrats ont tous été réglés le 8 janvier 2002 (à la fin de 2000, des contrats totalisant 1 358,3 millions de dollars et portant intérêt au taux de 5,75 % étaient toujours en cours).

11. Impartition des Services relatifs aux titres destinés aux particuliers et restructuration des services généraux

En 2000, la Banque a mis sur pied un important projet en vue de déterminer les modalités les plus appropriées pour soutenir les opérations et les systèmes relatifs au programme fédéral de placement des titres au détail. Au terme des études réalisées, la Banque a entrepris d'impartir les activités de soutien du programme à un fournisseur du secteur privé, mais en continuant d'assumer son rôle d'agent financier dans ce domaine. En 2001, la Banque a signé avec EDS Canada un contrat visant la prestation des services de soutien à l'égard des opérations et des systèmes liés aux titres au détail. Le contrat, d'une durée de 9,5 années, a pris effet le 1er septembre 2001. Aux termes de ce contrat, des employés de la Banque ont intégré les bureaux d'Ottawa de la société EDS. Le coût non renouvelable total de l'impartition lié à ce projet s'est élevé à 23,2 millions de dollars, somme qui est entièrement recouvrable auprès de l'agence Placements Épargne Canada du gouvernement fédéral.

Le projet d'impartition achevé, la Banque a entrepris de restructurer ses services généraux afin de les adapter aux besoins de l'organisation de taille réduite qu'elle est devenue. Ce programme de restructuration devrait être terminé en 2003. Le coût de la restructuration en 2001 se chiffre à 28,7 millions de dollars, ce qui comprend une charge à payer de 5,8 millions de dollars pour le départ des employés excédentaires prévu en 2002, ainsi qu'une perte sur compression au titre des avantages sociaux versés aux retraités (note 9).

CONSEIL DE DIRECTION

David A. Dodge, gouverneur*
Malcolm D. Knight, premier sous-gouverneur*

Sous-gouverneurs

Pierre Duguay* **W. Paul Jenkins***
Charles Freedman* **Sheryl Kennedy***

Marcus L. Jewett, c.r., avocat général et secrétaire général*
Daniel W. MacDonald, directeur de l'administration*

Conseillers

John Chant[1], Janet Cosier*[2], Roy Flett, Clyde A. Goodlet, David J. Longworth, John D. Murray, Ronald M. Parker

Marchés financiers

George Pickering	Chef
Jean-Pierre Aubry	Directeur du Bureau de Montréal
Ross MacKinnon	Directeur du Bureau de Toronto
Agathe Côté	Sous-chef
Donna Howard	Directrice — Gestion de la dette et Réserves de change
Ron Morrow	Directeur — Service des données et Opérations sur le marché
Nicholas Close	Conseiller — Systèmes relatifs aux marchés financiers

Recherches

Tiff Macklem	Chef
Brian O'Reilly	Sous-chef
Robert Amano	Directeur de recherches
Allan Crawford	Directeur de recherches

Études monétaires et financières

John G. Selody	Chef
Pierre St-Amant	Sous-chef
James F. Dingle	Conseiller en recherches[1]
Walter N. Engert	Conseiller en recherches

Relations internationales

James E. Powell	Chef
Sheila Niven	Sous-chef
Robert Lafrance	Directeur de recherches
Lawrence L. Schembri	Directeur de recherches

Opérations bancaires

Bonnie J. Schwab	Chef
Jim Reain	Directeur
Charles Spencer	Directeur
Lorna Thomas	Directrice

Services à la Haute Direction et Services juridiques

Marcus L. Jewett	Avocat général et secrétaire général*
Colleen G. Leighton	Directrice des Services à la Haute Direction

Étude du Régime de pension

L. Theodore Requard	Directeur administratif

Communications

Bruce Yemen	Chef
Jocelyne Charron	Sous-chef et directrice — Opérations
Denis Schuthe	Directeur — Politiques, planification et affaires publiques

Services généraux

Gerald T. Gaetz	Chef*
John Otterspoor	Directeur — Services des technologies de l'information
Frances Boire-Carrière	Directrice des ressources humaines
Sheila Vokey	Comptable en chef et directrice — Comptabilité et services financiers
Chris J. Hemstead	Directeur — Services d'information et de gestion du savoir
Richard A. J. Julien	Directeur
Claude Montambault	Directeur

Bureau de gestion de la dette

Roy Flett	Conseiller
Dale Fleck	Directeur

Vérification

Peter Koppe	Vérificateur interne
Frank J. Mahoney	Directeur, Section de la vérification opérationnelle

---

* Membre du Bureau supérieur de direction
1. Économiste invité
2. Également présidente du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements
3. Également vice-président du Conseil d'administration de l'Association canadienne des paiements

Nota : Postes occupés au 25 janvier 2002

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA BANQUE DU CANADA

PUBLICATIONS

Rapport sur la politique monétaire et Mise à jour

Compte rendu détaillé de la politique et des stratégies de la Banque du Canada et analyse de la conjoncture économique et de son incidence sur l'inflation. Le *Rapport* paraît en avril et en octobre; la Mise à jour en janvier et en juillet. Publications gratuites.

Revue de la Banque du Canada

Publication trimestrielle contenant des commentaires sur l'actualité économique et des articles de fond. Sur abonnement.

Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada

Recueil complet de données financières se rapportant au Canada. Publication mensuelle. Sur abonnement.

Bulletin hebdomadaire de statistiques financières

Recueil de 20 pages de statistiques sur les banques et le marché monétaire. Sur abonnement.

INTERNET

http://www.banqueducanada.ca

Accès rapide aux communiqués et aux allocutions du gouverneur, à la majorité des principales publications de la Banque ainsi qu'à des données financières à jour.

INFORMATION PUBLIQUE

Pour obtenir des renseignements d'ordre général sur le rôle et les fonctions de la Banque, communiquer avec le Service d'information publique :

Téléphone 1 800 303-1282
Télécopieur (613) 782-7713

Pour se renseigner sur les soldes non réclamés :

Téléphone 1 888 891-6398
Télécopieur (613) 782-7802
Adresse électronique : soldesnr@banqueducanada.ca

Pour obtenir des renseignements sur les publications de la Banque, s'adresser au :

Service de la diffusion des publications
234, rue Wellington, Ottawa K1A 0G9
Téléphone : (613) 782-8248
Adresse électronique : publications@banqueducanada.ca

BUREAUX RÉGIONAUX DE LA BANQUE DU CANADA

Provinces de l'Atlantique

1583, rue Hollis, 5e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 1V4

David Amirault, représentant principal (Analyse économique)
Robert Dolomont, représentant principal (Opérations)

Québec

1501, avenue McGill College, bureau 2030
Montréal (Québec)
H3A 3M8

Louis-Robert Lafleur, représentant principal (Analyse économique)
Lorraine Laviolette, représentante principale (Opérations)

Ontario

150, rue King Ouest, 20e étage, bureau 2000
Toronto (Ontario)
M5H 1J9

Brigid Brady, représentante principale (Analyse économique)
Lorraine Laviolette, représentante principale (Opérations)

Provinces des Prairies, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest

404, 6e avenue Sud-Ouest, bureau 200
Calgary (Alberta)
T2P 0R9

Jean Mair, représentante principale (Analyse économique)
Harry Hooper, représentant principal (Opérations)

Colombie-Britannique et Yukon

900, rue Hastings Ouest, bureau 300
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 1E6

Farid Novin, représentant principal (Analyse économique)
Gerrit Bilkes, représentant principal (Opérations)

Nota : Postes occupés au 25 janvier 2002